

LIRE EN PAGE 13

Cyclisme: mort étrange de l'ancien champion irlandais Seamus Elliott

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE JOURNAL

UNE NOUVELLE TEMPÊTE MONÉTAIRE Vive spéculation sur le dollar en Europe

RUÉE SUR LE MARK • FORTE HAUSSE DE L'OR

FRANCFORT (AP). — La Banque centrale d'Allemagne fédérale est intervenue, mardi, de façon massive pour soutenir le dollar américain, tandis que le marché des changes de Francfort connaissait une de ses séances les plus agitées depuis la crise qui précéda la réévaluation du mark, en 1969.

En fin d'après-midi, on estimait que la Banque centrale avait absorbé 1200 millions de dollars et parmi les opérateurs, on émettait l'hypothèse que le gouvernement de Bonn laisserait bientôt le cours du mark flotter librement, jusqu'à ce qu'il trouve son taux normal sur le marché des changes.

Dans les milieux proches du ministère de l'économie et de la Banque centrale, on déclare que tous deux sont opposés à une réévaluation du mark. Cependant, certains observateurs se demandent si le gouvernement ne sera pas contraint de prendre une telle mesure, pour s'opposer à l'inflation importée, résultat de l'énorme afflux de dollars.

Parallèlement, le cours de l'or atteignait à Londres 39,86 dollars l'once, le plus élevé depuis la crise monétaire de 1969.

des Etats-Unis — se sont en effet accumulés en raison du déficit constant de la balance américaine des paiements.

La ruée sur le mark avait commencé

LES IDÉES ET LES FAITS La presse politique et les partis

Ainsi, la « Sentinelle » va disparaître. Bien qu'elle ne nous ait jamais ménagé, nous n'éprouvons aucun sentiment de jalousie malséante, de cette « Schadenfreude » dont parlent nos compatriotes allemands.

Mais dans la presse, comme dans les autres secteurs de l'économie, un phénomène de concentration se produit, on le sait.

Mais c'est d'un autre point de vue que nous voudrions aussi considérer la disparition de la « Sentinelle ».

On se souvient en particulier des polémiques qui opposent E.-Paul Graber, dans l'organe socialiste à Genève, et dans la « Suisse libérale », journaliste non moins redoutable.

A cet égard, les partis portent une assez lourde responsabilité. Chargés du mécanisme de la démocratie et après, en principe, à maintenir vivante, ils n'ont cure de la presse, ce moyen par excellence d'apporter leur contribution à une pensée diverse.

On est confondu en particulier de l'impuissance du parti socialiste qui est l'un des premiers du pays, qui peut compter au surplus sur l'appui des syndicalistes et des coopératives à sauvegarder un quotidien en terre romande.

Mais la « Gazette de Lausanne » et le « Journal de Genève », depuis la disparition d'un Georges Rigassi, d'un Pierre Grellet, d'un René Payot, se sont distancés des principes libéraux.

La presse politique se réfugie de nos jours dans les hebdomadaires et ce sera, nous dit-on, le cas pour les socialistes romands.

A cet égard, la France pourrait être donnée en exemple. Là aussi, à Paris et en province, les quotidiens politiques, à quelques exceptions, sont en voie de disparition.

René BRAICHET

Dans son S.O.S. aux cantons, Berne déchire le voile de l'inflation

(De notre collaborateur pour les affaires économiques)

Par une requête grave et pressante, le Conseil fédéral s'adresse aux autorités cantonales en leur demandant leur active collaboration dans un ensemble de mesures à prendre qui doivent déployer leurs effets jusqu'aux communes.

Les budgets des collectivités de droit public seront soumis à un examen plus attentif afin de comprimer les dépenses élastiques.

L'appel lancé par Berne atteint ses destinataires au début du cinquième mois d'application des budgets cantonaux, alors même que les principaux travaux sont déjà attribués ou connaissent un début d'exécution en raison de leur nature saisonnière.

Compte tenu de l'ampleur des dépenses d'édilité qui englobent plus du tiers des montants consacrés à la construction, des retards dans l'exécution doivent être ordonnés à des réalisations non productives ou dont l'urgence n'est pas prouvée.

DES COORDINATION DES POUVOIRS PUBLICS
L'IMPACT DÉCALÉ D'UNE TELLE POLITIQUE

Le « Corsair » américain reste en tête du classement, à la suite de l'évaluation complémentaire demandée par le Conseil fédéral, le 15 juillet de l'an dernier, et dans laquelle ont été mis en présence, outre le « Corsair », cinq types d'avions de combat: le « Fiat », le « Hunter » amélioré, le « Milan », le « Saab-105 » et le « Skyhawk ».

VILLE DE VIOLENCES...

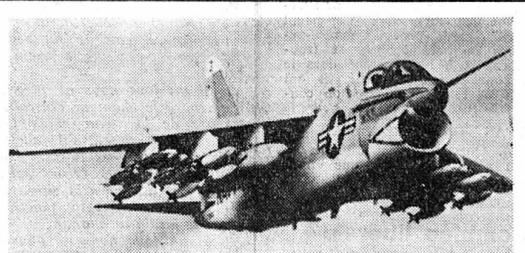
BELFAST (AFP). — Trois explosions ont retenti à Belfast et dans les environs, dont l'une a endommagé le presbytère d'une paroisse catholique. Personne n'a été blessé.

Actualité régionale: pages 2, 3, 6, 9, 10, 11

Les sports: pages 13 et 14

Les carnets du jour: page 19

La bourse: page 21



Choix du nouvel avion de combat: le « Corsair » est toujours favori

BERNE (ATS). — Le « Corsair » américain reste en tête du classement, à la suite de l'évaluation complémentaire demandée par le Conseil fédéral, le 15 juillet de l'an dernier, et dans laquelle ont été mis en présence, outre le « Corsair », cinq types d'avions de combat: le « Fiat », le « Hunter » amélioré, le « Milan », le « Saab-105 » et le « Skyhawk ».

La nouvelle a été annoncée lundi en fin d'après-midi par le chef de l'armement, M. Schulthess, lors de la conférence de presse du président de la Confédération sur les questions d'armement, mais « réservée » jusqu'à mardi, c'est-à-dire au moment où les commissions militaires des Chambres fédérales en ont pris officiellement connaissance.

TROIS GROUPES
L'examen des solutions de rechange, par rapport au « Corsair », a permis de définir trois groupes d'avions. Dans le groupe de tête figure le « Corsair », suivi du « Skyhawk »; le groupe moyen comprend le « Milan », puis le « Fiat »; le groupe inférieur le « Saab-105 » et le « Hunter » amélioré.

(Lire la suite en avant-dernière page)



Système d'outre-Atlantique

Pendant que les pacifistes américains faisaient à Washington le chahut que l'on sait, trois amateurs de calme arrivaient par ce moyen à leur lieu de travail. Travailleurs pas comme les autres, puisqu'il s'agissait de trois membres de la Chambre des représentants, abordant ainsi près du Capitole. Un moyen comme un autre d'éviter les manifestations.

En raison de la situation financière RELÈVEMENT IMMINENT DE CERTAINES TAXES DES PTT

BERNE (ATS). — Les résultats du compte financier de l'entreprise des PTT pour 1970 ont fait l'objet de commentaires, mardi matin, au Palais fédéral, lors d'une conférence de presse donnée par M. Fritz Sauser, directeur de la division des finances de l'entreprise.

La situation financière des PTT tend à se détériorer. Le déficit pour 1971 s'éleva, selon les prévisions, à 80 millions, celui pour 1972 à 180 millions et à 300 millions pour 1973.

LE TÉLÉPHONE
En ce qui concerne le téléphone, le principe des taxes d'abonnement échelonnées seront montées au niveau de leur prix de revient réel, c'est-à-dire à 10 fr. pour les réseaux comprenant de 1 à 1000 raccordements principaux, à 11 fr. 50 pour ceux de 1001 à 5000, à 13 fr. pour ceux de 5001 à 50000 et à 14 fr. 50 pour ceux de plus de 50000 raccordements.

Drôle de théâtre aux « Tréteaux libres » de Genève: affaire de mœurs et drogue

Dix personnes ont été mises en état d'arrestation

De notre correspondant: Il fallait s'y attendre: l'occupation du temple (désaffecté) de la Servette, à Genève, a mal tourné... et tous les « comédiens » hippies qui la composent ont été évacués sans ménagement, mardi matin, et mis à la disposition d'un juge d'instruction.

Des inculpations ont été dressées pour usage de drogue, vols, outrage public à la pudeur des mineurs et violation de domicile.

Mardi, à 11 h 30, M. Henri Schmitt, chef du département de justice et police, a tenu une conférence de presse pour faire le point de la situation.

L'Europe anti-européenne

Au-delà des discours et des manifestations officielles qui marqueront aujourd'hui la Journée de l'Europe, chacun de nous devrait consacrer quelques minutes de méditation à ce thème: l'Europe. Cela est d'autant plus nécessaire qu'elle nous a tous énormément déçus, dans le passé proche et lointain.

A ces raisons de douter, fondées sur un passé si peu encourageant, s'ajoutent les hésitations et les défiances qu'inspire le spectacle des difficultés et des disputes, qui accompagnent depuis près de deux décennies le douloureux enfoncement de la petite Europe du Marché commun réunissant la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Hollande, la Belgique et le Luxembourg.

D'autres organisations se sont créées, cependant, où ce cercle restreint s'élargit, notamment au sein du Conseil de l'Europe, à Strasbourg, où la Suisse est très activement représentée.

Pourtant, autour de nous, les concentrations s'opèrent chaque jour, du plus modeste niveau au plus ambitieux consortium. Des familles, des entreprises, des régions, des pays qui se combattaient à mort depuis toujours, s'unissent, simplement pour survivre.

Les Européens devraient-ils donc, seuls, renoncer à tout espoir, accepter d'emblée d'être écrasés, puis absorbés par les deux grandes puissances qui les encadrent à l'Est et à l'Ouest? Et dans cette œuvre de défense et de construction européenne, les Suisses, intermédiaires, médiateurs et modérateurs par excellence, n'ont-ils pas un rôle primordial à jouer?

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Comptes communaux de Fleurier : un boni de 720 francs...

De notre correspondant régional :
Tels qu'ils seront soumis, mardi prochain, à l'examen du Conseil général, les comptes communaux de 1970 se présentent comme suit :

REVENUS COMMUNAUX

Intérêts actifs : 50.594 fr. 60 ; immeubles productifs : 83.877 fr. 70 ; immeubles administratifs : 20.872 fr. 35 ; forêts : 33.702 francs 95 ; impôts : 1.762.219 fr. 30 ; taxes : 98.701 fr. 30 ; recettes diverses : 61.208 fr. ; service de l'eau : 44.509 fr. 10 ; service de l'électricité : 252.880 fr. 35 ; service du gaz : 6171 fr. 55, soit au total 2 millions 239.247 fr. 20.

CHARGES COMMUNALES

Intérêts passifs : 157.309 fr. 80 ; frais d'administration : 259.920 fr. 15 ; instruction publique : 823.793 fr. 60 ; cultes : 9915 fr. 20 ; travaux publics : 469.774 francs 45 ; police : 98.417 fr. 70 ; œuvres sociales : 182.882 fr. 70 ; dépenses diverses : 107.645 fr. 30 ; amortissements légaux : 228.868 fr. 85, soit 2.338.527 fr. 75.

Le boni de l'exercice est de 719 fr. 45, alors que le budget prévoyait un excédent de recettes de 926 fr. 75.

A part des dépenses courantes comprises dans ce résultat, la commune, en 1970, a investi 224.080 fr. 15, prélevés sur la trésorerie, se répartissant ainsi : améliorations foncières : 22.265 fr. ; plan d'aménagement, urbanisme : 6030 fr. ; extension du réseau d'eau : 14.756 fr. 20 ; du réseau du gaz : 2618 fr. 55, du réseau électrique : 53.410 fr. 40 ; collège primaire de Longe-

L'année 1970 au R.V.T.

Le conseil d'administration du R.V.T. a siégé lundi à Fleurier sous la présidence de M. Louis Mauler, président du comité de direction. M. Félix Vanev représentait l'Office fédéral des transports et M. Gaston Rod, premier secrétaire, le chef du département cantonal des travaux publics, M. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés neuchâtelois, participait aux délibérations.

L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes. Il sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 14 juin. D'une façon générale, le trafic voyageurs a été en très légère régression, alors que le trafic marchandises est en saibale augmentation.

De grands travaux ont été exécutés en 1970 ainsi le raccordement des voies au nouveau pont de la Presta à la réfection de la voie courbe et contre-voies du pont des Halles, à Couvet, aux petits marais. Le conseil a décidé d'intervenir auprès de la Confédération et de l'Etat de Neuchâtel, de façon à savoir s'il n'y aurait pas possibilité de terminer les travaux encore prévus en 1973 au lieu de 1976.

BUTTES

Et la cabine téléphonique ?

(c) En novembre dernier, la cabine téléphonique avait été arrachée par un camion de bois. Depuis, elle n'a toujours pas été remplacée. Qu'attendent les PTT pour installer une nouvelle cabine ?

L'assiette fiscale

(sp) En 1970, la fortune des personnes physiques, a été estimée, à Buttes à 8.985.000 fr., le produit brut de l'impôt étant de 26.022 fr. 25, au taux unique de 3 %. Le revenu a été taxé sur 4.103.900 fr. et la recette s'est élevée à 200.520 fr. 45. Après une déduction de 5 %, le produit net des recettes fiscales des personnes physiques a été de 216.323 fr. 70, alors qu'il avait été budgétisé 175.000 fr. et qu'en 1969, il avait rapporté 194.487 francs.

Pour les personnes morales, le capital a été évalué à 2.355.000 fr., rapportant 5902 fr. 35 et les bénéfices furent de 89.500 fr. d'où un impôt global de 5332 francs 10, dont à déduire une réduction de 314 fr. 10. La recette nette s'est élevée à 10.920 fr. 35, contre 8000 fr. au budget et 8394 fr. aux comptes de l'année précédente. Les surtaxes et intérêts de retard ont été de 22 fr. 80, alors que les escomptes accordés ont atteint 3120 fr. 50, et les non-valeurs, récupérations sur non-valeurs, et les remboursements à des contribuables en recours à 2209 fr. 70.

Le produit net de ce chapitre a été de 221.936 fr. 65 en augmentation de 22.000 fr. sur les comptes précédents et de 42.000 francs en nombre rond sur les prévisions budgétaires.

TRAGÉDIE DE LA ROUTE À COUVET UN ENFANT DE 7 ANS TUÉ PAR UNE AUTO

Mardi, à 13 h 15, M. Robert Kohler, domicilié à Hautarive, circulait en automobile rue Edouard-Dubied à Couvet, en direction de Fleurier. Arrivé peu avant la marbrerie Terziani, il vit soudain le jeune Patrick Jeanneret, âgé de 7 ans, habitant Couvet, qui traversait la chaussée de droite à gauche.

Malgré un brusque freinage de M. Kohler, l'aile avant droite de son véhicule heurta l'enfant qui fut projeté à dix mètres environ du point de choc, contre le trottoir qui se trouve entre les rues Louis-Pernod, Patrick Jeanneret fut transporté par l'ambulance à l'hôpital de Couvet où le médecin ne put que constater son décès.

La police cantonale a ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

La série rouge continue au Val-de-Travers. En effet, depuis le début de cette année, ce ne sont pas moins de dix personnes qui ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation au Vallon.

Il y eut d'abord les cinq victimes de l'auto qui fit une chute vertigineuse à la Clusette ; puis le conducteur d'une camionnette, habitant Fleurier, fut tué entre Buttes et le Mont-de-Battes. Enfin, un piéton, un cyclomotoriste, un cycliste et, hier, un enfant ont perdu la vie à Couvet. G.D.

LES COMPTES DE COUVET : plus de 20,000 fr. de déficit

Le Conseil général de Couvet examinera le 14 mai, un ordre du jour comprenant notamment les comptes 1970, la nomination du bureau du législatif et de la commission du budget et des comptes, l'agrégation de Janine Pamela-Borel et l'approbation d'une convention entre l'Etat et les communes de Neuchâtel, Couvet, le Locle et la Chaux-de-Fonds concernant l'ETS.

Alors que le budget pour 1970 prévoyait un déficit de 40.875 fr. 20 les comptes bouclent par un déficit ramené à 21.139 francs 93. Les dépenses ont atteint 2.238.911 francs 80 et les recettes 2.217.771 fr. 87. Le montant des crédits extraordinaires s'est élevé à 346.838 francs.

Voici le compte des profits et pertes :

Revenus communaux. — Intérêts actifs : 31.770 fr. 30 ; immeubles productifs, 25.220 francs 70 ; forêts : 36.159 fr. 40 ; impôts : 1.873.884 fr. 35 ; taxes : 109.849 fr. 40 ; recettes diverses : 51.041 fr. 80 ; service des eaux : 9510 fr. 45 ; service de l'élec-

tricité : 80.335 fr. 47. Total des recettes : 2.217.771 francs 87.

Charges communales. — Intérêts passifs : 144.580 francs 90 ; frais d'administration : 211.819 fr. 75 ; immeubles administratifs : 185.643 francs 70 ; instruction publique : 843.956 fr. 90 ; cultes : 17.487 fr. 60 ; travaux publics : 420.782 francs 40 ; police : 80.032 francs 15 ; œuvres sociales : 129.203 fr. 60 ; dépenses diverses : 52.911 francs 80 ; amortissements légaux : 152.949 francs. Total des dépenses : 2.238.911 fr. 80. Le bilan présente à l'actif et au passif un total de 8.049.376 fr. 47.

AVERTISSEMENT

Dans son rapport, l'exécutif reprend quelques-unes des conclusions émises lors de la présentation du budget. Il espérait alors que les crédits extraordinaires ne seraient demandés que s'ils étaient absolument nécessaires. Et pourtant, le montant des crédits accordés a été important (346.838 fr.). Certains n'ont pas été utilisés si bien que l'exercice bouclé a un déficit moins lourd que prévu. Les autorités doivent veiller à ce que les ressources compensent l'augmentation chronique des charges et tout le monde devrait en être bien conscient. M. Roger Borel-Pietsch, originaire de Neuchâtel et Couvet, domicilié à Uetikon (ZH), a demandé le droit de cité des communes de Neuchâtel et Couvet pour sa fille adoptive Janine Pamela-Borel, née le 22 juin 1959 à Berne. Le Conseil général de Neuchâtel, en date du 1er février 1971, lui a accordé la première agrégation et celui de Couvet est invité à en faire de même.

Les cours de l'E.M.I.V. commencent aujourd'hui



Les cours de l'Ecole de musique instrumentale du Val-de-Travers (E.M.I.V.) débuteront cet après-midi au vieux collège de Couvet. Vingt-trois élèves, âgés de 10 à 16 ans, recrutés par six fanfares (sur dix) du Vallon, suivront 1 es leçons données par M. Gérard Viette, directeur de la fanfare de Boudry. Le bureau de l'E.M.I.V. a tenu une séance en présence de M. G. Viette. Les détails de l'organisation ont été mis au point et le chef de cours a précisé ses intentions. Sur la photo, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Fernand Vaucher, président de l'E.M.I.V., Gérard Viette et André Marti, caissier de l'E.M.I.V.

L'ouverture de cette école de musique est un événement important pour l'avenir des fanfares du Val-de-Travers. Souhaitée depuis longtemps, elle sera certainement une première de bons éléments qui iront renforcer en qualité l'effectif des corps de musique.

LES VERRIERS

Au collège

(c) Le Conseil communal a confié à Mme Marie Pigny les travaux d'entretien du collège, l'actuel concierge devant prendre sous peu sa retraite.

M. Quartier aux pêcheurs : — Voici ce qu'il faut faire et ce qui est interdit...

« Le festival des truites » a donné lieu, avant-hier, à Môtiers, à une mise au point de M. Archibald Quartier, inspecteur cantonal de la chasse et de la pêche, qui a apporté quelques précisions que le public et les pêcheurs en particulier se doivent de connaître.

Lorsqu'est commis un délit de chasse, les gens sont sensibilisés. C'est la raison pour laquelle, pour laquelle les amendes proposées aux tribunaux par le procureur général sont assez élevées. En revanche, si l'on trouve des truites dans un vivier ou dans une « boille » qui n'atteignent pas 23 centimètres, le ministère public se contente de requérir cinq francs d'amende. Ces amendes — chasse et pêche — sont fixées par le procureur général, sans consultation préalable avec l'inspection de la chasse et de la pêche, en raison de la séparation des pouvoirs.

RETRAITES DE PERMIS

Les pêcheurs mis en contravention font à peu près tous opposition au mandat de répression. Donner à l'état un écu ne leur fait pas peur. Mais au cas où le tribunal les condamne un retrait de permis pour trois ans leur pend au nez. Selon M. Quartier, ce retrait n'intervient pas si la truite mesurait au maximum deux millimètres de moins que les vingt-trois centimètres fatidiques.

Dans ce cas, un avertissement doit être donné et aucun rapport n'est établi. On ne verbalise pas non plus si un pêcheur prend du poisson dans une réserve. Selon l'inspecteur, ce pêcheur peut ne pas avoir remarqué l'écriteau indiquant où commence et où finit la réserve.

Autre cas où des sanctions ne sont pas prises, c'est lorsqu'un pêcheur harponne involontairement avec un hameçon une truite ayant la mesure.

Il n'y a pas, et l'inspection a renoncé à l'imposer, de mesures officielles pour déterminer la longueur du poisson. Cependant les pisciculteurs, gardes-pêche et gardes-pêche auxiliaires ont des calendres se trouvant facilement et à bon marché dans le commerce. Pour plus de sécurité, ils ont été étalonnés et font foi en cas de contestation.

NE PAS ETRE CONDAMNÉ

D'après M. Quartier, il est difficile, en mesurant un poisson, de faire une erreur involontaire. C'est pourquoi les tolérances

Assemblée libérale

(sp) L'Association démocratique libérale du Val-de-Travers a tenu son assemblée annuelle à Môtiers sous la présidence de M. Jean-Louis Brunner. Après diverses informations sur les affaires intercommunales, les participants ont reçu de M. Fred Wyss des nouvelles du comité central, et de MM. Louis Mauler et Jean-Claude Barbezat, députés, un rapport sur les affaires traitées au Grand conseil. En fin de séance, M. Jacques-André Stuedler, un professeur des Bayards, a présenté un exposé — illustré de diapositives tirées des dessins de Bachelin — sur l'histoire régionale du XIXe siècle.

Vie paroissiale

(sp) Dimanche, au cours du culte, onze catéchumènes ont été présentés à la paroisse. Ils commenceront cette semaine leur instruction religieuse. Cette année, celle-ci se présentera sous une forme un peu nouvelle. En effet, les leçons habituelles seront raccourcies et quatre week-ends seront organisés, d'une part, pour favoriser l'esprit communautaire entre les catéchumènes et, d'autre part, pour enlever à l'instruction religieuse habituelle un caractère un peu trop scolaire. Ils auront lieu à la cure, du samedi, en début d'après-midi, ou dimanche après le culte.

Plusieurs postes pastoraux se trouvant prochainement vacants au Val-de-Travers, les paroissiens sont invités vendredi à une soirée d'information et de discussion au sujet de la pastorale d'ensemble et de ses conséquences pratiques pour la paroisse.

Enfin, à l'occasion de la fête des mères, le culte du 9 mai sera un culte de familles.

Prochain concert des sociétés de chant du Vallon

(sp) Le traditionnel concert annuel des Sociétés de chant du Val-de-Travers — qui se donne depuis 1949 à tour de rôle dans chacun des villages en faveur d'une œuvre de bienfaisance — aura lieu le 15 mai au temple du chef-lieu. Quelque 275 chanteurs et chanteuses, groupant des chorales mixtes ou des chœurs d'hommes participeront à ce concert dont le bénéfice ira aux rencontres des aînés de Môtiers-Boveresse.

Le concert est organisé par le chœur mixte de Môtiers en collaboration avec le groupement des chanteurs du Val-de-Travers.

VOTRE BRIN DE RÊVE Cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde

Si un jour nous ne pouvions plus admirer et célébrer les merveilles de la création... si fallait ignorer l'éclat du jour et la douceur du crépuscule ; ne plus se tenir debout devant cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Si un jour nous ne pouvions plus entendre le chant de l'oiseau, le murmure de la vague et l'appel de la terre qui respire... si fallait se sentir rejeté par ces lois immuables régissant les jours et les saisons ; ne plus être associé à la vision grandiose que nous offre cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Si un jour nous ne pouvions plus reconnaître le souffle qui passe en chantant dans les gands arbres... si fallait renoncer à l'image de force et de tranquille assurance que la forêt nous apporte ; ne plus savoir que l'ombre et la lumière qui entrent par cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde, nous appartenient !

Si un jour nous ne pouvions nous souvenir que le printemps revient et que mai fleurit la terre entière... si fallait abandonner cette espérance, ne plus respirer le parfum des fleurs et goûter leurs couleurs ; si cette réalité plus belle que tout rêve nous était reprise, parce que serait fermée cette porte ouvrant sur le jardin du monde !

Si un jour, à travers l'espace ne volait plus l'hirondelle, ne passaient plus le papillon et l'abeille... si fallait ressentir, comme un soufflet en plein visage, la pesanteur d'un silence que ne romprait plus la mélodie des insectes innombrables ; si cette tragique réalité se révélait à nos yeux levés vers cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Si un jour la valeur du soleil levant perdait le prix de sa beauté... si fallait accepter qu'il renonce à

accomplir son prodigieux parcours ; si cette catastrophe devenait un fait inévitable et que ne serve plus à rien cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Si un jour la chaleur de l'été nous était refusée et que tout grelotte sous une vague de froidure... si fallait que nous renoncions à toutes les richesses qui nous sont, si fidèlement données ; si c'était là le prix de notre ingratitude parce que nous n'avons rien su voir par cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Si un jour nous pouvions comprendre que nous sommes un monde, au milieu d'autres mondes... que notre vie n'est que le reflet d'autres vies, nos rêves le miroir d'autres rêves, nos goûts le complément d'autres goûts ; nous aurions saisi alors la signification de cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Le soleil levant et la douceur du crépuscule, la fraîcheur des gouttes de rosée et la tiédeur de la brise, ce sont nos richesses, celles que le ciel nous envoie d'un horizon à l'autre de la terre. Un chemin verdoyant, une route asphaltée ou une piste brûlante, ce sont les parcours que les humains empruntent fixant le but par la fenêtre ouverte sur le jardin du monde !

Différents et pourtant si semblables sous l'imminence des dieux, nos peines et leurs souffrances, nos joies et leurs chants d'allégresse sont tellement identiques dans ce vaste univers !

Devant la vie, devant la mort, nous sommes Un. Si un jour nous pouvions aimer vraiment, pleinement tous ceux et tout ce que nous voyons par cette fenêtre ouverte sur le jardin du monde... elle n'aura pas été ouverte en vain !

Anne des Rocailles

CARNET DU JOUR

Médecin et pharmacien habituels

Avis mortuaires

Nos destinées sont dans tes mains.
Ps. 31 : 16.

Monsieur et Madame Robert Jeanneret-Paillard et leurs enfants François et Isabelle, à Couvet ;
Monsieur et Madame Willy Jeanneret-Clerc, à Môtiers ;
Madame veuve Marie Paillard, à Quingey (Doubs) ;
Monsieur et Madame Pierre Jeanneret-Jeanet et leurs enfants Patricia et Thierry, à Couvet ;
Monsieur et Madame René Jeanneret-Julmy et leurs enfants Nicole, Yves et Christiane, à Môtiers ;
Monsieur et Madame Jean Bonin-Paillard et leurs enfants Dominique, Pascal, Jean-Pierre et Brigitte, à Granville (France) ;
Monsieur et Madame Jean Paillard-Beyer et leurs enfants Christine et Chantal, à Paris ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la grande douleur de faire part du décès de
Patrick

leur cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et camarade, que Dieu a repris à Lui, à l'âge de 7 ans, lors d'un accident survenu sur le chemin de l'école.
Couvet, le 4 mai 1971.
(rue Ed.-Dubied 11 a)

Jésus dit : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. »
Mat. 19 : 14.

L'ensevelissement aura lieu à Couvet, vendredi 7 mai.
Culte au temple à 13 h 30.
Le corps repose à l'hôpital de Couvet.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fédérale de gymnastique de Couvet et l'Union gymnastique du Val-de-Travers, ont le pénible devoir d'informer leurs membres du décès de

Patrick

fils de Monsieur Robert Jeanneret, vice-président de la SFG de Couvet et président de l'Union gymnastique du Val-de-Travers.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Ski-club de Môtier a le pénible devoir d'annoncer le décès subit de

Patrick JEANNERET
fils, petit-fils et neveu de Messieurs Robert, Willy, Pierre et René Jeanneret, membres dévoués de la société.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignés pendant ces jours de deuil, la famille de

Monsieur Charles FIVAZ
exprime sa reconnaissance et ses sincères remerciements à tous ceux qui l'ont entouré.
Couvet, mai 1971.

AVIS DIVERS

R. RUBIN
Reliure - Encadrements
SAINT-CROIX
sera à FLEURIER
le jeudi 6 mai
chez Mme Leuba-Rusca, tabacs-journaux

FLEURIER

CHAQUE JEUDI MATIN
de 9 à 12 heures
Nouveau local des viandes

POISSONS FRAIS

Profitez de
FILET PALÉE
FILETS DE PERCHES
FRAIS
LAG ET MER
Se recommande :
J.-J. Michoud, Yvonand

FRANCE VOISINE

La chambre de commerce du Doubs et la navigation intérieure

De notre correspondant :

La Chambre de commerce et d'industrie du Doubs a siégé dernièrement à Exincourt, dans le pays de Montbéliard. Beaucoup de questions traitant de l'équipement et de l'expansion de la région étaient à l'ordre du jour. C'est ainsi que M. Perrin-Pelletier, directeur des automobiles Peugeot, a fait adopter une proposition qui avait d'ailleurs été demandée par la commission de l'expansion de l'équipement et des communications. Cette proposition vise à appuyer les vœux de la Chambre de commerce et d'industrie de Bâle et de Mulhouse qui demande que le canal Rhin-

Rhône à gabarit européen bénéficie du statut international dans l'intention de faire avancer la réalisation du projet.

La même position a été prise par la Chambre régionale de commerce et d'industrie. D'autre part, au cours de cette réunion, M. Bouilloche, député-maire de Montbéliard, a émis un vœu : il demande que l'assemblée porte son attention sur la zone portuaire d'Étupes qui se trouve tout près de la frontière suisse. Pour terminer, M. Bouilloche a fait part à l'assemblée de son sentiment personnel : il considère que le canal se fera, bien que le projet ait été pour l'instant reporté.



Faites-nous rire

Il convient évidemment de parler de ce onzième Festival dit de « La Rose d'or » de Montreux.

A dire vrai, nous en attendons beaucoup.

Festival n'est cependant pas un mot qui convient à ce grand rassemblement de spécialistes de la télévision réunis en de sérieux colloques ayant pour thème, par exemple, « les nouvelles tendances des variétés ».

Ainsi que le disait un producteur belge interviewé par Bernard Pichon, c'est aussi, pour les gens de télévision, l'occasion de se recycler. C'est parce que nous attendons beaucoup de Montreux, beaucoup trop, que nous serons probablement déçus. Car une fois le festival éteint, que reste-t-il ? Beaucoup de bonnes intentions, certes, mais une affligeante médiocrité des émissions de variétés le reste de l'année. En effet, en dehors des organismes de télévision proprement dits, on peut se demander ce que « La Rose d'or » a apporté de tangible au petit écran depuis sa création il y a onze ans.

Si antérieurement « La Rose d'or » était un festival de prestige auquel Montreux devait sans doute une certaine renommée touristique et commerciale, il semble bien que cette année, on ait pris les choses plus au sérieux.

R. Z.

Car en dehors de quelques réussites, les variétés sont bien malades à la télévision. Il n'est plus possible, il ne devrait plus être possible aujourd'hui, — mais c'est au téléspécialiste d'exiger s'il le veut — de concevoir un programme de variétés comme un délire de « vedettes » où le pire cotoie sans cesse le meilleur (« Samedi-Variétés », « Grand prix Eurovision », etc.). On ne s'étonnera guère, par exemple, du bas niveau des variétés télévisées, lorsqu'on sait que l'O.R.T.F. n'a rien trouvé de mieux que de déléguer à Montreux quelques-unes des séquences de « Deux sur la Deux », émission convenable, parfois amusante, mais dont l'effort de recherche est nul.

Les variétés, qu'on le veuille ou non, et tant pis pour les « intellectuels » qui d'ailleurs ne les regardent guère, représentent une part importante de la télévision. C'est la raison pour laquelle un festival par année se justifie.

« Faites-nous rire », s'intitulait approximativement un colloque qui s'est tenu hier à Montreux. Souhaitons-le ! Puisse notre télévision suisse romande en retirer quelque profit. Car mieux vaut en mourir de rire que d'ennui.

A Neuchâtel et dans la région

APRÈS LE S. O. S. DU CONSEIL FÉDÉRAL AUX CANTONS L'opinion de magistrats neuchâtelois

En lançant un pressant appel à la modération des dépenses afin de freiner le mouvement inflationniste, le Conseil fédéral entend créer dans le pays une prise de conscience des dangers que court notre économie en pleine euphorie de la conjoncture favorable. Les mesures d'ordre monétaire qui ont inspiré la convention limitative de crédits ne suffisent plus à endiguer la surchauffe. Agissant dans le cadre de ses moyens d'action limités, la Confédération a décidé, quant à elle, de restreindre au maximum ses propres projets de construction. Mais 80% du volume des constructions concernent en premier lieu les cantons et les communes. Leur effort de compression des investissements est donc indispensable pour assurer le succès de la politique budgétaire ainsi esquissée. Une sélection plus rigoureuse des projets de construction doit ainsi être envisagée à l'avenir.

Le secteur de la construction et du génie civil est celui qui est le plus visé par l'appel du pouvoir central, car c'est là que l'inflation est la plus forte, mais il n'en demeure pas moins que, par son truchement, l'ensemble de l'appareil de production et de distribution de la Suisse est « concerné » aussi par la lutte contre la surchauffe.

Pour ce qui est des pouvoirs publics, nous avons demandé à quelques personnalités de quelles dépend le pressant appel de Berne. Toutes prennent conscience de leurs responsabilités et de l'importance de l'enjeu, mais on ne discerne nulle part de précipitation. C'est que tout l'avenir économique et politique de la Confédération est en jeu. Puissent les collectivités de droit public faire honneur à leur autonomie en sauvegardant l'intérêt général du pays, par une action unanime contre la surchauffe. Il est grand temps.

M. Rémy Schläpky CHEF DU DÉPARTEMENT CANTONAL DES FINANCES

— Que vaut cet avertissement venu de Berne, aux yeux du gouvernement neuchâtelois ?

— Il faut tout d'abord remarquer, quitte à passer aux yeux d'autres cantons pour un peu présomptueux, que Neuchâtel a déjà fait sa part dans cette lutte. Et cela est connu à Berne. Ce qui voudrait dire qu'au fond, les pouvoirs publics cantonaux ne se sentent pas tellement responsables des excès que l'on tente de réprimer en lançant un appel aux cantons et aux communes. En réalité, à part les travaux urgents tels que collèges, le problème de la formation professionnelle, celui de la circulation et celui encore de l'épuration des eaux, on voit mal dans quel secteur on pour-

rait nous accuser d'avoir investi inconsidérément !

Malgré toutes ces remarques, il serait faux de penser, un peu hâtivement, que le Conseil d'Etat ne se sent pas lié par cette lettre du Conseil fédéral. Au contraire, mais il a bonne conscience. Au demeurant, le minimum des réalisations que nous avions à faire, eh bien ! oui, nous l'avons bien fait, mais sans excès quelconque. Quant aux conclusions de la lettre fédérale, il est évident qu'elles inquiètent le gouvernement neuchâtelois. Nous continuerons donc à l'avenir de tout mettre en œuvre pour éviter l'inflation. A chaque budget, comme nous le faisons ordinairement, nous examinerons des ordres de priorité dans les réalisations cantonales.

Nous souhaitons beaucoup être largement suivis par les communes du canton.

(K&L — Le Conseil d'Etat a déjà étudié la lettre du Conseil fédéral dans sa séance d'hier matin. Il a décidé de revoir son programme d'investissements et de mettre le Grand conseil devant ses responsabilités. Au cours de ces prochains jours, il alertera à son tour les communes en leur adressant une photocopie de la lettre de Berne.)

Ce que fait Neuchâtel pour les aînés

« Aînés », mensuel romand d'information et de loisir à but social vient de faire paraître son cinquantième numéro. Au sommaire, trois pages sont consacrées aux problèmes des aînés dans notre ville. On y trouve notamment une interview de M. Philippe Mayor qui brosse un tableau complet des immeubles locatifs modernes et des différents homes maisons ou clubs mis à la disposition des personnes du troisième âge. M. Mayor aborde ensuite un des grands projets qui consistera à construire un troisième immeuble locatif comportant plus de 60 appartements d'une ou deux pièces.

Ce petit reportage s'achève par l'interview d'un ancien habitant de la Côte-aux-Fées venu couler ses vieux jours à « Cadolles 13 » avec ses meubles et une brassée de souvenirs...

M. René Felber

PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL
DU LOCLE

— D'une part, la commune a réalisé ce qui découlait de certaines lois — épuration des eaux en particulier et construction de collèges. Le reste concerne le développement d'infrastructures dues à l'extension de certains quartiers, mais là rien n'a été excessif. Pour tout ce qui peut être considéré comme des réalisations nouvelles, le Conseil général a admis, bien avant que Berne se fasse entendre, qu'un étalement des investissements futurs était indispensable.

M. Philippe Mayor

PRÉSIDENT
DE LA VILLE DE NEUCHÂTEL

— Il est évident que c'est un appel

dont doivent tenir compte tous les pouvoirs publics, que ce soit sur le plan cantonal ou communal. Nous en discuterons en conseil. Puisqu'il n'est sorti que ce matin, nous n'avons pas encore eu le temps de l'examiner, mais il est certain que nous devons nous pencher à nouveau sur un problème qui ne nous échappe pas. Il nous a en effet déjà occupé, mais cet avertissement donnera encore lieu à une discussion approfondie.

— L'ordre des travaux prévus sera-t-il modifié ?

— Je ne peux pas vous le dire. Il est néanmoins évident qu'on tiendra compte de cet avertissement dans les décisions que nous prendrons non seulement au sujet de l'ordre des travaux, mais de leur échelonnement dans le temps.

Audience du tribunal de police de Neuchâtel Un drôle de représentant !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer. Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

Au mois de février 1970 eut lieu à Neuchâtel une exposition de meubles. En fin de mois, Mlle Ch. T. alla s'y promener. Avisant un meuble qui lui plaisait elle entra en discussion avec G. D., représentant d'une maison exposante, la maison V. Ce dernier dit à son acheteuse encore hésitante qu'il lui rendrait bientôt visite chez elle pour conclure définitivement le contrat de vente. Mais quelques jours plus tard, le 28 février, G. D. reçut son congé de la maison V.

Il se rendit néanmoins le 3 mars chez Mlle Ch. T. accompagné d'un ami directeur d'une autre maison de meubles, la maison C. Les deux amis prirent les mesures de la pièce et lui firent choisir un meuble sur catalogue, la laissant croire qu'ils étaient tous deux de cette maison. Un contrat au nom de cette maison fut même signé et il fut décidé que Mlle T. verserait un acompte de 500 fr. Trois jours plus tard, ainsi qu'il était convenu, G. D. se présenta chez les parents de son acheteuse pour toucher l'avance promise. Les parents donnèrent l'argent et le représentant échangea le contrat signé sur une formule de la maison V. avec un autre au nom de la maison C. Lors- qu'elle s'aperçut de cet échange, Mlle T. ne s'en inquiéta pas outre mesure, pensant que la maison C. était en quelque sorte un sous-traitant de la maison V.

Mais n'ayant encore rien reçu au mois

de juillet, Mlle T. réclama à la maison V. les meubles qu'elle avait commandés et pour lesquels elle avait versé une avance de 500 francs. C'est ainsi que le pot aux roses fut découvert. A l'audience, G. D. dit n'avoir commis aucun délit. Il prétend avoir mis au courant son acheteuse qu'il lui vendait ces meubles pour la maison C et nie toute substitution de contrat. Il ne convainc cependant pas le tribunal qui le condamne pour escroquerie et abus de confiance à 1 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans. Les frais de la cause qui se montent à 180 francs, sont mis à sa charge.

Trois jeunes gens ont comparu pour infractions à la loi sur les stupéfiants. Les peines prononcées ont été légères, les actes reprochés aux prévenus étant de peu de gravité. G. C. est condamné à 10 jours d'emprisonnement et à 60 fr. de frais, F. H. à 8 jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais, Ch. T. à 5 jours d'emprisonnement et à 50 fr. de frais. Ils bénéficient tous du sursis pendant deux ans.

Pour détournement d'objets mis sous main de justice, W. C. est condamné à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et à 30 fr. de frais. L. P. est condamné pour le même délit à 8 jours d'emprisonnement sans sursis et à 100 fr. de frais.

Enfin, le tribunal a infligé une peine de 10 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 3 ans et à 120 fr. de frais à C.-A. F. qui a commis un vol d'usage.

J.-M. R.



TOUR DE VILLE Feux : vers la deuxième étape

● La deuxième étape de la signalisation lumineuse, destinée à améliorer la sécurité du trafic, placée qu'à en améliorer la fluidité, va prochainement déployer ses effets. Les techniciens s'apprêtent à mettre en place la nouvelle centrale de commande qui permettra, au début de juin, de doter nos carrefours importants des signaux décidés par le Conseil général.

Une conférence de presse étant prévue à cet effet, nous en reparlerons prochainement.

10.126 contraventions : = 76.599 francs

● Les amendes sanctionnant les diverses infractions aux règles de la circulation se montent en moyenne à 3000 francs par semaine, la moitié de ce montant revenant à la Ville.

La part touchée en 1970 sur les amendes consécutives aux 10.126 contraventions dressées par la police s'est élevée à 76.599 fr. alors que le budget prévoyait 75.000 francs de recettes.

En 1968, cette part atteignait 71.047 francs ; on peut en déduire qu'en dépit de l'augmentation sensible du trafic, les infractions ne se multiplient pas. Faut-il attribuer cette situation au fait que les agents et les auxiliaires de police exercent non seulement une action répressive, mais aussi préventive ?

Eau potable : qualité excellente

● Dans le courant de 1970, le laboratoire du service des eaux a procédé à 26 séries d'analyses bactériologiques et chimiques, auxquelles il faut ajouter 15 séries spéciales destinées au programme d'essais de traitement de l'eau des sources. Ce sont ainsi au total 1012 analyses chimiques et 2445 analyses bactériologiques qui ont été réalisées par ce laboratoire durant cet exercice. De plus, une dizaine d'analyses chimiques et bactériologiques ont été faites pour des tiers.

Ces analyses ont démontré que l'état sanitaire des eaux de Neuchâtel était relativement stable par rapport à celui de 1969, à l'exception d'une augmentation de la pollution organique des sources durant l'automne et le début de l'hiver, ce qui a contraint les responsables à prendre de sévères mesures de stérilisation, ainsi que nous l'avons déjà dit. En revanche et par rapport aux années précédentes, l'eau prélevée au lac ne présente pas d'augmentation ou de diminution particulière de matières polluantes.

Il convient de souligner que les eaux livrées par le réseau de Neuchâtel sont demeurées d'excellente qualité. Ces eaux sont traitées par des produits chlorés destinés à assurer une parfaite sécurité du consommateur. Seules des critères de potabilité stricts décident des doses de stérilisant à injecter.

Patinoire de Monruz : 1970 : une mauvaise saison

● En 1970, la patinoire de Monruz a été ouverte au public pendant 140 jours. Malheureusement, la fréquentation a été de loin la plus faible connue jusqu'ici. Cela est imputable, d'une part à la saison particulièrement enneigée qui a ainsi favorisé la pratique du ski, d'autre part à la formule adoptée cette année, offrant simultanément la piste aux patineurs et aux fervents du curling. On peut reconnaître que cette formule n'est pas propice à une augmentation de la fréquentation.

La patinoire fut, à nouveau, mise à la disposition des écoles le matin de 7 h 30 à 9 heures ou 10 heures afin que les enfants puissent s'initier au hockey sur glace. Cette mise à disposition de la glace eut un grand succès et se termina par un tournoi disputé pendant deux après-midi.

Extension de réseaux électriques et d'eau

● Le Conseil communal a approuvé le prélèvement par la direction des services industriels sur le crédit de construction du service de l'électricité, d'un montant de 45.000 francs pour la modification et l'extension du réseau de basse tension et d'éclairage public à Monruz et d'une somme de 50.000 francs pour l'extension des réseaux et la mutation de transformateurs.

Cette même direction pourra prélever également sur le crédit de construction du service du gaz : 25.000 francs pour l'aménagement d'un bouclage aux Charmettes ; il s'agit en fait de poser une conduite qui reliera le réseau de la région du Vausoyon à celui de la région des Charmettes ; la distribution sera ainsi renforcée, le bouclage permettra l'alimentation dans un sens comme dans l'autre, selon les nécessités de la consommation et assurant un judicieux équilibre de pressions ; et une somme de 80.000 francs pour la pose de conduites à la rue G.-A.-Matile, en relation avec l'importante réfection de chaussée entreprise par la section des travaux publics.

Plus de bruit à Serrières

● A Serrières, le problème du bruit produit par les Fabriques de tabac réunies (FTR) est maintenant résolu puisque le 17 mars un silence est destiné à atténuer le bruit d'évacuation de 28.000 mètres cubes par heure d'air provenant d'une batterie de ventilateurs, a été installé sur la toiture du centre de production. Le résultat s'est révélé tout à fait positif.

Les travaux de déplacement en façade sud, des orifices d'évacuation des pompes à vide donnant au nord, sont en voie d'achèvement. Par ailleurs, la mise en service des trois installations de refroidissement d'air chaud dont les orifices se trouvent en façade nord a été répétée de 4 h à 6 h du matin.

D'autres investigations se poursuivent dans la zone des trois cheminées, problème mineur il est vrai, mais auquel les services responsables de la fabrique espèrent apporter une amélioration.

Les FTP font le maximum pour donner suite aux revendications qui leur ont été présentées afin de ne pas incommoder le voisinage.

Loi sur l'Université : le référendum a abouti

Le référendum lancé contre la loi sur la réorganisation des autorités universitaires a abouti. C'est une victoire incontestable de ceux des étudiants qui souhaitent une réforme encore plus efficace que le projet officiel adopté par le Grand conseil. Alors que la date limite avait été fixée au 10 mai pour la récolte des signatures, une semaine avant, le nombre des signatures recueillies atteint déjà le chiffre de 6500. Le peuple devra donc se prononcer sur la future organisation de l'Université.

pour s'opposer à une procédure qu'ils qualifient d'antidémocratique et à une loi qui, selon eux, instaure une participation fictive que les étudiants ont organisé ce référendum. Ils estiment notamment que, dans les organes décisionnels importants ne figurent pas d'étudiants et que, dans les conseils leur sont ouverts, ils seront toujours minoritaires. D'autre part, ils estiment que la nomination des professeurs reste l'appanage de leurs pairs, et refusent d'admettre que les membres du rectorat soient élus pour quatre ans et donc rééligibles.

Rappelons que c'est principalement

Projets de rénovation au camp de Vaumarcus

Réunie à Yverdon sous la présidence de M. Emile Virez, la commission administrative du camp de Vaumarcus, centre unioniste romand, a constaté les résultats réjouissants de l'exercice 1970. Le camp a connu de mars à fin octobre une occupation constante. Des milliers d'hôtes ont pu être accueillis, venant de Suisse romande surtout, mais également de Suisse allemande et de l'étranger.

La commission a définitivement adopté les plans de rénovation qui prévoient l'installation d'une cuisine, des installations sanitaires, des locaux de travail et des dortoirs. Une campagne financière avec un objectif de 300.000 francs sera lancée prochainement.

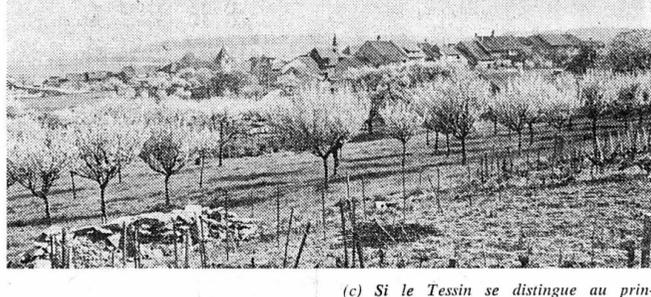
AU T.P.N. - CENTRE DE CULTURE Les petits jeux de la guerre

Des généraux en rose, la mère abusivement d'un gradué infantile, un déséquilibré financier traité par la guerre, la blonde secrétaire d'un premier ministre expédié, une brochette de généraux étrangers entraînés par un archevêque de choc, voilà le curieux cocktail que l'on agit au TPN-Centre de culture pour le « Gouter des généraux » de Boris Vian. Gouter que l'auteur s'applique à détailler avec astuce et férocité. Dans une mise en scène de François Fluhmann et des décors d'Elda Fluhmann, les comédiens de la troupe du TPN ont trouvé pour interpréter une vivacité qu'ils n'avaient guère eu l'occasion de démontrer jusqu'ici, et qui sied admirablement à ce texte farfelu grinçant. Sans donner dans le grotesque, parfaitement à la limite de la vraisemblance, ils campent des généraux sans emploi, confinés à la juste observation, aux jeux des apparences jusqu'au jour où une guerre vient émousser tout ce monde. Mais décidément, la guerre n'est pas plus drôle que de boire du pâtis en cachette, et de plus elle expose l'état-major de l'armée à vi-

vre dans une promiscuité épuisante pour les nerfs des généraux qui adoptent avec reconnaissance n'importe quel jeu pour égayer la partie, même les plus dangereux, en toute innocence et toute félicité. Boris Vian fut un grand ennemi de la guerre, mais plutôt qu'il a préféré faire la paix, il a préféré faire la guerre, l'interprétation du TPN est en tous points fidèle à cette attitude et à su échapper avec sagesse à la tentation d'en faire une pièce à message, soutenue par des « gags » hilarants-mais-tragiques.

Comme les généraux en lie-de-vin passé, le ton reste donc soutenu, mais sans surcharge et puis son impact plus dans la précision que dans le burlesque. Certaines créations manquent parfois de faire pencher la balance dans le genre « rigolo », mais la placidité des autres personnages a vite fait de remettre de l'ordre dans le petit train-train habituel, plus accablant à lui seul que n'importe quel débordement d'attitude.

Un site à protéger à Cornaux



COLOMBIER
CESCOLE :
conseil des professeurs

(c) Convoqué mardi en assemblée administrative, le conseil des professeurs du CESCOLE a renouvelé son bureau comme suit : président M. B. Grandjean ; vice-président M. C. Kuster ; secrétaires M. Pelloux et Mlle Roulet. Représenteront le corps enseignant à la commission scolaire : Mme Maffioli, MM. R. Grandjean et P.A. Steiner.

Le directeur a ensuite développé de nombreux points touchant à la vie de l'école et concernant plus spécialement l'évolution de la section moderne, le travail de diverses sous-commissions, les activités complémentaires à options, les cours de perfectionnement, les « journées d'école », prévues en juin et enfin les courses scolaires.

MM. F. Perret et J.P. Pelloux ont été désignés comme responsables des mathématiques et représenteront le CESCOLE dans des colloques cantonaux. M. F. Perret a été désigné par le DYP comme moniteur des cours de recyclage du corps enseignant primaire et préprofessionnel.

(c) Si le Tessin se distingue au printemps par ses camélias et magnolias, la Thurgovie par ses pomniers, la Béroche par ses cerisiers, Cornaux se met aussi en vedette ces jours-ci par ses centaines de pruniers en pleine floraison, faisant une couronne aux vieux toits du village.

Espérons que les saints de glace ne se manifesteront que dans les almanachs et que le vieux village vu du nord-est, conservera encore longtemps (pour le repos de la commission d'urbanisme) son aspect si pittoresque.

CORCELLES-CORMONDRECHE Deux habitants exposent près d'Yverdon

(c) Il intéressera certainement les habitudes des expositions de peintres d'apprendre que deux habitantes de Corcelles ont eu le plaisir de voir leurs tableaux admis par le jury de l'exposition, qui se tient actuellement au château de Champ-Pittet, près d'Yverdon. Ce sont Mlle Maria Meuwly, à Cormondrèche, et Mme Barbara Sörensen, à Corcelles.

au Jour le jour

Chiens empoisonnés et chiens bruyants

Nous avons mentionné, il y a quelques semaines, que des chiens avaient été empoisonnés après avoir mangé des boulettes de viande contenant du poison. Ces boulettes avaient été déposées dans différents parcs de la ville.

Une habitante de Neuchâtel nous écrit à ce sujet :

— J'ai promené mon chien en forêt, dans le joli chemin au-dessous de l'hôpital des Cadolles. Mon chien y a trouvé une boulette de viande qu'il a avalée avant que je puisse l'en empêcher. La pauvre bête, qui était toute ma joie et que je chérissais, est morte après d'affreux vomissements et de grandes souffrances. Pour moi qui suis seule, c'était un charmant compagnon. Comment peut-on être assez cruel et sadique pour s'en prendre à de pauvres bêtes innocentes et inoffensives ? J'aimerais que les propriétaires de chiens sachent que, même dans la forêt, ils ne sont pas à l'abri de la méchanceté des gens.

Un lecteur nous fait part de son opinion à ce sujet :

— Je trouve ignoble que des gens puissent préparer des boulettes de viande empoisonnées qu'ils déposent à gauche ou à droite. Il s'agit là d'actes aussi cruels qu'imbéciles. Les chiens sont des bêtes adorables et presque toujours adorées. Hélas, il existe des exceptions qui font que beaucoup de personnes se sont mises à détester les chiens. Dans mon quartier par exemple, un chien ne cesse d'aboyer, du matin jusque tard dans la soirée, semaine et dimanche. Ceci pour préciser que même si ses patrons travaillent la journée, ils doivent être au courant du bruit que fait leur bête. Ils ont du reste été contactés par plusieurs personnes qui désiraient jouer d'un moment de tranquillité entre midi et deux heures ou le soir. Sans succès. Une voisine, âgée, m'a avoué qu'elle avait dû re-

noncer à sa sieste sur son balcon, ne supportant pas les éternels aboiements de cette bête. Les « empoisonneurs » sont peut-être simplement des gens qui ont dû subir, eux aussi, le hurlement incessant d'animaux et dont les nerfs ont un beau jour craqué ?

Que répondre à ces deux personnes ? Nous désapprouvons naturellement l'odieux système des boulettes empoisonnées qui font mourir des bêtes innocentes. Les auteurs de ces actes subiront certainement un jour la peine qu'ils méritent. Nous souhaitons d'autre part de tout cœur que notre lectrice retrouve très bientôt un petit compagnon qui partagera sa solitude sans pour cela ennuier tous ses voisins.

Il y a en effet des propriétaires qui aiment leur bête et d'autres qui se bornent à « avoir un chien ». Comme pour les enfants, un chien aimé sera bien dressé. Seules les bêtes malheureuses aboient à longueur de journée ou aboient sans raison, indisposant ainsi les habitants de tout un quartier.

Mais pourquoi attendre d'avoir les nerfs qui craquent dans ces conditions ? L'article 27 du règlement de police précise :

— Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu de prendre les mesures nécessaires pour que leurs cris ne troublent pas la tranquillité publique, spécialement durant la nuit. La direction de police peut interdire la garde d'animaux là où ces mesures ne seraient pas prises ou se révéleraient insuffisantes.

N'hésitons donc pas à réclamer le calme. Se plaindre parce qu'un chien ne cesse d'aboyer ne vaudra certes pas dire que nous n'aimons pas les animaux. Ceux qui ne les aiment pas, finalement, ce sont bel et bien leurs propres maîtres...

De notre correspondant :

L'École nationale des horlogers, bijoutiers, joailliers et orfèvres, de Besançon, vient d'ouvrir ses portes à la presse. Il s'agit là d'un geste de propagande, mais aussi d'un effort d'information, car cette école, unique en France, lui fait honneur. Il y a longtemps d'ailleurs que les industriels et les responsables professionnels souhaitent créer un tel établissement. « Jusqu'ici, a déclaré M. Lecot, président du conseil de perfectionnement de l'école, on apprend le métier sur le tas ; une école spécialisée était devenue nécessaire. La taxe parafiscale sur la montre instaurée en 1963 nous a donné les moyens de réaliser notre rêve. Nous avions le choix entre plusieurs solutions. Mais, finalement, la Chambre de commerce et la profession ont pris le risque. Toutes les organisations professionnelles, chambres syndicales et fédérations artisanales, ont été d'accord ; par la suite, nous nous sommes séparés amicalement de la Chambre de commerce, »

Informations horlogères

Une réalisation très attendue : L'Allemagne fédérale, premier client européen de l'industrie horlogère suisse

L'investissement de départ a été couvert à 100% par les organisations professionnelles. Le budget de fonctionnement est alimenté par le secrétariat d'Etat au commerce, par « Promonthor », responsable de la gestion de l'école, par la taxe d'apprentissage, par la Chambre de commerce et enfin par les droits d'inscription des élèves. Les élèves reçoivent un traitement équivalent au minimum à 90% des salaires minimums interprofessionnels garantis. Et ce salaire peut aller jusqu'à 1150 francs par mois pour ceux qui bénéficient de trois années d'expérience. Ils sont logés en ville et admis à la Cité universitaire pour les repas. Actuellement, 28 élèves (dont 8 jeunes filles) suivent les cours de cette école. Lorsqu'ils auront obtenu le diplôme et fait un stage, ils pourront devenir vendeur qualifié ou gestionnaire de magasins. Si beaucoup d'entre eux repressent une affaire de famille, tous sont assurés de trouver de bons débouchés ; il existe en effet encore, en France, 10.000 magasins spécialisés.

Poursuivant le cycle de ses études sur les principaux marchés horlogers, la « Suisse horlogère », organe de la Chambre suisse de l'horlogerie, consacre un article détaillé à la République fédérale allemande, principal fournisseur de la Suisse. Les importations en provenance d'outre-Rhin ont passé de 5 milliards de francs en chiffre rond en 1966 à 8 milliards l'an passé. Quant aux exportations suisses, elles n'ont pas bénéficié de la conjoncture allemande et avec autant d'ampleur qu'on eût pu le souhaiter. La balance commerciale entre les deux pays reste donc déficitaire.

Sur le plan horloger, l'Allemagne de l'Ouest est le premier client européen de l'industrie horlogère suisse qui lui a vendu en 1970 des produits représentant une valeur de 190,7 millions de francs. Pour sa part, la Suisse a importé pour 67,5 millions de francs d'articles horlogers de la RFA. Certes, la concurrence de la maison américaine « Timex » et de la firme japonaise « Citizen » n'a pas été négligeable, la Suisse fait maintenant un gros effort dans le domaine de la distribution et du service après-vente.

Le détail des exportations suisses de montres et de mouvements indique que l'augmentation du chiffre d'affaires général en direction de l'Allemagne fédérale est due en grande partie aux montres terminées dont la valeur exportée a atteint plus de 120 millions de francs contre un peu moins de 100 millions en 1969.

AVIS OFFICIELS

Syndicat d'améliorations foncières de Lignières

Avis d'enquête

Le comité du syndicat met à l'enquête publique :

du 6 au 21 mai 1971,

la modification du tracé du chemin No 31 (partie supérieure jusqu'à sa jonction avec les chemins Nos 29 et 32).

Le plan sera déposé au bureau communal de Lignières où les intéressés pourront le consulter pendant les heures d'ouverture.

Le comité

Mise à ban

Avec l'autorisation de M. le président du Tribunal du district de Boudry, l'Etat de Neuchâtel, représenté par l'intendant de l'arsenal et de la place d'armes de Colombier, met à ban les terrains militaires de Planeuse à Colombier. En conséquence, défense formelle et juridique est faite de circuler avec des véhicules à moteur sur Planeuse, sous réserve des droits des tiers. Colombier, le 26 avril 1971.

L'intendant de l'arsenal et de la place d'Armes: (signé) GREYER

Mise à ban autorisée

Boudry, le 29 avril 1971

Le président du Tribunal :

Ph. AUBERT

VILLE DE NEUCHÂTEL

Chemin des Valangines

Pour permettre la pose de conduites, le tronçon ouest du chemin des Valangines sera, avec l'accord de la Direction de Police, fermé à la circulation des véhicules, entre le chemin de Maudjibia et la rue des Parcs, dès le 4 mai et pour une durée d'un mois environ. Le ramassage des ordures et des déchets encombrants se fera aux endroits habituels.

Les riverains et les piétons voudront bien se conformer aux signaux et aux instructions des représentants de l'entreprise.

Nous remercions d'avance les habitants du quartier de leur compréhension.

La Direction des Travaux publics

COMMUNE DE BOUDRY

Mise au concours

Par suite de démission du titulaire, la commune de Boudry met au concours le poste de

garde forestier

Traitement: Selon l'échelle des traitements des magistrats et fonctionnaires de l'Etat.

Place stable
Caisse de retraite.

Entrée en fonction: Le 1er août 1971 ou date à convenir.

Adresser offres de service au Conseil communal, 2017 Boudry.

Conseil communal

IMMEUBLES

Pour cause de décès, à vendre à 2 km du Locle,

IMMEUBLE de trois appartements

bien situé, dans cadre de verdure; site imprenable, tranquillité, 20,000 m² de terrain attenant; accès facile. Parcage.
Pour visiter, téléphoner au (039) 31 25 51 ou au (039) 31 36 14.

A VENDRE AUX HAUTS-GENEVEYS

MAISON

comprenant: trois logements, une cuisine, trois chambres, dépendances, jardin et verger.
Place 1446 m².

Visite du bâtiment: 8 mai et 15 mai 1971 de 14 à 16 heures.

Pour tout renseignement, s'adresser à Me Paul JEANNERET, notaire, à Cernier.

Collège à vendre

La commune de Brot-Plamboz met en vente le collège de Plamboz. Pour visiter, s'adresser à M. Charles MATILE, au Petit-Pont. Tél. (039) 37 13 70.
Les offres écrites doivent parvenir au bureau communal, 2093 Brot-Dessus, tél. (039) 37 13 34, avec mention «collège Plamboz».

A vendre à Palézieux-gare, 90.000 m² de

terrain avec vieille ferme

Amédée BERTHOUD, rue du Léman, 1020 Renens

Ne voudriez-vous pas être propriétaire d'un magnifique chez-soi avec vue sur le lac de Biègne?

Nous avons

un appartement

de 5 1/2 chambres à vendre dans un quartier résidentiel, tranquille et ensoleillé de la Neuveville.

Grand salon avec cheminée. Deux balcons. Cuisine moderne avec équipement complet (machine à laver la vaisselle), Lessiverie individuelle, garage chauffé, part de copropriété à la piscine commune en plein air.

Pour renseignements et visites, écrire sous chiffres 55 108, aux Annonces Suisses, S.A., 2501 Biègne.

A vendre, à Bevaix,

terrain de 850 m²

pour villa, belle situation.

Adresser offres écrites à DH 1033 au bureau du journal.

A vendre terrain à bâtir

2600 m², équipé, commune de Boudry dans zone construction villas. Case postale 15.425. 2017 Boudry.

A vendre

à 10 km de Neuchâtel, un immeuble locatif avec restaurant et boucherie. Investissement peu élevé. Adresser offres écrites à JN 1039 au bureau du journal.

A LOUER

A louer, à une seule personne, à Pesoux, dans un quartier tranquille,

STUDIO

non meublé, avec laboratoire de cuisine, salle de bains avec W.-C., réduit à la cave et galeries.
Faire offres, en indiquant la profession et l'adresse de l'employeur, à la case postale 31 472, à 2001 Neuchâtel.

THONY 2000 (Valais)

A louer été 1971

appartement résidentiel

4 lits, grand confort. Station ensoleillée, arborisée, nombreuses excursions. Fr. 400.— à 500.— par quinzaine, plus charges. Tél. (022) 46 01 69 (repas).



A LOUER GARAGE A HAUTERIVE

au chemin de la Marnière 32, chauffé et avec eau, pour tout de suite.

S'adresser à M. Louis HERBELIN, Fahys 67, Neuchâtel, l'après-midi. Téléphone 25 26 73.

A louer, au centre de Biègne (Pont du Moulin), au 3^{me} étage d'un immeuble commercial de construction récente,

A louer

Dès le 24 juin 1971, à Cornaux, appartement

3 pièces

avec salle de bains. Loyer mensuel: Fr. 280.— y compris garage. Adresser offres sous chiffres. A.E. 1030 au bureau du journal.

A louer pour le 24 juin à la rue des Moulins,

appartement de 3 pièces meublé

avec confort. Loyer + charges comprises Fr. 375.— Tél. (038) 24 67 41.

En Gruyère

A louer à l'année

APPARTEMENT

2 pièces, meublé ou non meublé, Tél. (029) 2 72 13 le soir (029) 2 70 05.



Pour loger ma famille, j'ai trouvé la solution idéale

APPARTEMENTS

à vendre région de Boudry-Saint-Blaise.

Renseignements et vente: Eric GUYOT, promoteur-construteur, av. de la Gare 15 bis, COLOMBIER. Tél. (038) 41 24 56.

Immeuble locatif ancien

Neuchâtel

Orangerie 8 offre à vendre

7 appartements, 1 studio, belle situation, confort, jardin au sud, à Saint-Martin.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

ENCHÈRES

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des poursuites du Val-de-Travers vendra par voie d'enchères publiques, **lundi 10 mai 1971**, à 14 h, devant le Garage Franco-Suisse A. Currit, aux Verrières, où ils sont entreposés, les biens suivants, à savoir:

1 tracteur Gultner, modèle 1964, 1 Unimog 406 1965 révisé (échute réservée), 1 Unimog 1966, 1 moissonneuse Epple modèle 1968, type 250 T (échute réservée), le tout appartenant à un tiers.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des poursuites:

Le préposé:

BLANC

Office des faillites du Val-de-Ruz

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le **mercredi 12 mai 1971**, dès 14 h 15, Cernier, salle de gymnastique, les biens ci-après désignés:

1 bureau, 3 tiroirs, dessus stratifié; 1 petit bureau, noyer, 4 tiroirs; 1 rayonnage, bois; 1 petit coffre-fort; 1 machine à écrire Hermès Baby; 1 machine à calculer Precisa, modèle 208/8, électrique; 1 buffet de service, 4 portes, 2 tiroirs; 1 canapé et 2 fauteuils, tissu rouge; 1 pouf; 1 buffet de cuisine; 1 petit meuble à chausseries; 1 tour de lit, 3 pièces laine beige; 1 meuble-TV Philips, sur pieds; 1 tourne-disque Thorens, 4 vitesses; 1 aspirateur Hugin; 1 humidificateur Lumatic; 1 frigo Forster; 1 machine à laver la linge Schulthess; 1 séchoir à linge Stewi; reproductions sous verre; lampes; pendule; fauteuils, chaise, table de camping; 4 pneus à clous 640 x 15; ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Les amateurs pourront visiter le jour des enchères dès 13 h 45. Cernier, le 5 mai 1971.

Office des faillites du Val-de-Ruz

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du Tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE JEUDI 6 MAI 1971

dans l'appartement sis à la rue des Poudrières 45, à Neuchâtel, les objets suivants:

LE MATIN, dès 9 h 30.

1 cuisinière à gaz, 4 feux, 1 four; 1 frigo, 60 litres; 1 mixer Bamix; vaisselle; verrerie; cristaux; ustensiles et batterie de cuisine; lingerie; livres, etc.

L'APRÈS-MIDI, dès 14 heures

Bijoux or et autres: pendentifs; bagues; broches; gourmette; montre dame Doxa, avec bracelet, or 18 K; montres dame; montre homme; petit lot d'argenterie.

Meubles: 1 salle à manger, chêne, composée d'une table rectangulaire à allonges, un buffet de service, huit chaises; 1 chambre à coucher, cerisier, composée de deux lits jumaux, deux tables de nuit, une commode et une armoire à glace; 1 salon, noyer, composé d'un canapé, de deux fauteuils et de deux chaises; 1 pharmacie; 1 canapé-lit, noyer; 1 buffet bas avec tiroirs, fin XIXe; 1 table à ouvrage Louis-Philippe; 1 bureau-ministre, chêne; 1 fauteuil de bureau; 1 réfrigérateur; 1 table japonaise; 1 glace, cadre noyer (150 x 95); 1 commode style Louis XV; 1 guéridon Louis-Philippe, etc.

Divers: 1 diner porcelaine de Langenthal, 12 personnes, décors fleurs; 1 service à déjeuner, étain, 1900, 5 pièces; rouet; quenouille; appareil radio; tourne-disque Philips; estampes, lithographies et gravures de Maire, M. Robert, Aimé Barraud, etc., ainsi que divers objets dont le détail est supprimé.

Conditions: vente au comptant - échutes réservées.

Le greffier du Tribunal, W. BIANCHI

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer

appartement de 2 1/2 à 3 1/2 pièces

avec confort et chauffage général, dans la région de Pesoux; Corcelles, Cormondrèche pour le 24 septembre ou avant. Adresser offres écrites à HL 1037 au bureau du journal.

OFFRES D'EMPLOIS

Etablissement hospitalier de Neuchâtel, cherche, pour son office du personnel

secrétaire qualifiée

Date d'entrée: au plus tôt ou à convenir.

Semaine de 5 jours.

Possibilité d'affiliation à la caisse de retraite et à la caisse-maladie.

Faire offres, avec copies diplôme et certificats, curriculum vitae et photographie, sous chiffres EI 1034 au bureau du journal.

PETITPIERRE & GRISEL S.A., av. de la Gare 49, 2002 Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir, un

MAGASINIER

de nationalité suisse (ou étranger hors plafonnement), sérieux et capable de travailler de manière indépendante. Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec la Direction. Tél. 25 65 41, interne 23.

CAMAFLEX S.A.

cherche

vendeuse-démonstratrice

pour un stand de perruques et postiches aux Grands Magasins du Louvre.

Très bon salaire possible.

Se présenter au chef du personnel des GRANDS MAGASINS DU LOUVRE, tél. (038) 25 30 13.

Entreprise de Neuchâtel cherche

ouvriers et ouvrières

pour travaux d'atelier faciles et propres. Bon salaire à personnes capables.

Se présenter à la fabrique Biedermann S.A., Rocher 7.

Tél. (038) 25 16 31.

Editeur de renom international cherche:

collaborateurs collaboratrices

pour l'exploitation du réseau suivant:

SUISSE ROMANDE
FRANCE
BELGIQUE
CANADA

Nous demandons que vous soyez:

disponibles immédiatement, si possible prêts à vous expatrier, si nécessaire

Vous avez la possibilité:

d'accéder au titre de directeur d'agence régionale, après résultats obtenus et après une période de 6 mois au sein de notre équipe.

Fixe proportionnel à vos capacités.

Frais.

Commissions.

Téléphoner, pour prendre rendez-vous, avec M. Turuvani, directeur, au (022) 26 25 80.

Nous cherchons pour entrée à convenir

magasinier-emballeur

ayant permis de conduire A, de nationalité suisse, consciencieux. Bon salaire, conditions de travail agréables dans le cadre d'une petite équipe.

Faire offres à SPORTSWEAR S.A., rue de la Côte 8, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 87 32-33.

Petite entreprise d'horlogerie à Neuchâtel cherche

PERSONNE (dame ou demoiselle)

pour divers travaux d'horlogerie, en atelier. Mise au courant par nos soins, travaux variés. Demi-journée ou journée complète.

Faire offres à: HOME WATCH CO LTD Pierre-à-Mazel 11 2000 Neuchâtel Tél. (038) 24 32 00.

On cherche

extra sommelier ou sommelière

pour le samedi et le dimanche.

S'adresser au restaurant du Théâtre, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 77.

Nous engageons, pour date à convenir,

JEUNE FILLE

Atelier de Neuchâtel cherche

COUTURIÈRES

Bons salaires. Horaire à convenir.

Se présenter chez Biedermann S.A., Rocher 7, tél. 25 16 31.

sérieuse pour s'occuper d'un ménage soigné, tout confort.

Région lac de Neuchâtel et 2 mois au bord de la mer en Espagne. Bons gages et bon traitement. Faire offres à: Case postale No 18558 2025 Chez-le-Bart.

VOUS INTÉRESSEZ-VOUS À UN «APPRENTISSAGE» RAPIDE?

Si vous avez entre 16 et 46 ans

MIGROS NEUCHÂTEL

vous offre cette possibilité.

En effet, par un cours organisé au sein de notre entreprise, nous vous formerons comme:

BOUCHER-DÉSOSEUR

Pendant une DURÉE DE 8 MOIS, vous suivrez des leçons pratiques et théoriques, données par des personnes expérimentées. Vous obtiendrez ainsi un bon bagage professionnel et si vous désirez ultérieurement être en contact avec la clientèle, la possibilité vous sera donnée, d'être formé en tant que

VENDEUR EN BOUCHERIE

Dès le début de votre engagement, vous bénéficierez des avantages d'une grande entreprise moderne et dynamique, avec un salaire au-dessus de la moyenne et des prestations sociales exemplaires, telles que caisse de pension et la nouvelle

M-PARTICIPATION

Si notre offre vous intéresse, veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

MURATTI
AMBASSADOR
MULTIFILTER
MURATTI SONS & CO LONDON
MURATTI NEW YORK

son succès — sa douceur

Son système de filtration au Charcoal actif augmente votre plaisir

Muratti Ambassador — la douceur aromatique

Plus le progrès nous donne raison, moins il y a à modifier sur l'Austin 1300.

Aurions-nous dû revoir notre révolutionnaire conception de base? La position transversale du moteur, par exemple, ou la traction avant, au moment même où ces solutions commencent à faire école en Europe? Eût-il fallu revenir sur les dimensions extérieures minimales et intérieures maximales? Ou encore retoucher la célèbre carrosserie de Pinin Farina?

Une conception longuement mûrie et des millions de fois éprouvée

Conscients de notre avance technique, nous avons préféré perfectionner et renforcer l'Austin 1300 dans les détails. C'est pourquoi ses hauts kilométrages confirment une fois de plus la légendaire robustesse britannique de toutes les Austin. La version GT a en

plus une bonne dose de fougue, avec ses 71 ch et sa pointe de 153 km/h.

Un train de roulement au comportement idéal

Ceux qui ont goûté à la sécurité au volant d'une Austin 1300 nous donneront encore raison sur bien d'autres points. Ils connaissent en effet le comportement idéal que lui confère sa suspension à quatre roues indépendantes Hydrolastic: une tenue de route infaillible, un comportement neutre dans les virages et un freinage sûr, quel que soit l'état de la chaussée.

Presque plus grande dedans que dehors

L'Austin 1300 accueille toujours avec la même générosité cinq personnes

avides de voyages. Ses 4 portes (avec verrou de sécurité-enfants) s'ouvrent largement sur le vaste habitacle où les jambes disposent d'un espace de 101 à 112 cm à l'avant et de 104 à 117 cm à l'arrière. Y a-t-il, à votre avis, beaucoup de voitures de cette classe qui offrent cela?

Chaque version a un trait personnel

Austin 1100, 6/50 CV, 125 km/h, 2 portes, Fr. 7645.-
Austin 1300, 6/60 CV, 140 km/h, 4 portes, Fr. 8425.- (également avec boîte automatique)
Austin 1300 Break, 3 portes, Fr. 9475.- (également avec boîte automatique)
Austin 1300 GT, 6/71 CV, 153 km/h, 4 portes, Fr. 10200.-



British Leyland Switzerland, Badenerstr. 600, 8048 Zurich, tél. 01 545600

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service Impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé



Neuchâtel Radios - TV

YVES PILLER
Chavannes 13
PENDULES
BIJOUTERIE
Vente - Réparation
Ouvert l'après-midi

Répondez, s. v. p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Dem. à acheter

J'achète vieilles monnaies suisses

de 1 c. jusqu'à 5 fr. Ecu de tir. Monnaies cantonales et je paie par exemple pour 5 fr. 1996, 20.000 fr! Demandez la liste d'achat avec les prix, ou envoyez les pièces à voir pour une offre exacte.
H. Schmid, Gottfried-Keller-Strasse 38, 9320 Arbon.

Au fait!...

une petite annonce conviendrait mieux

C'est décidé!

Demain, elle paraîtra dans

LA FEUILLE D'AVIS



COLOMBIER

N'oubliez pas, chaque jeudi matin, de 9 h 30 à 12 h, Verger 4,

POISSONS FRAIS

LAC ET MER

Profitez: **FILET PALÉE**
FILETS DE PERCHES FRAIS

Un grand choix vous attend. Se recommande: J.-J. Michoud, Yvonand.

Voici venir les beaux jours ensoleillés, les longues heures de détente...

Les joyeux pique-niques, les barbecues-party, le plaisir de vivre au chaud soleil. Gonset vous propose toute une gamme de chaises, fauteuils, parasols, balancelles... Un rayon SPECIAL-ÉTÉ, une exposition vivante et sympathique, encore plus vaste, plus variée et plus séduisante qu'à jamais. Laissez-vous séduire par cette première impression de vacances et de plein air. Qualité, solidité et prix GONSET. Livraison à domicile.

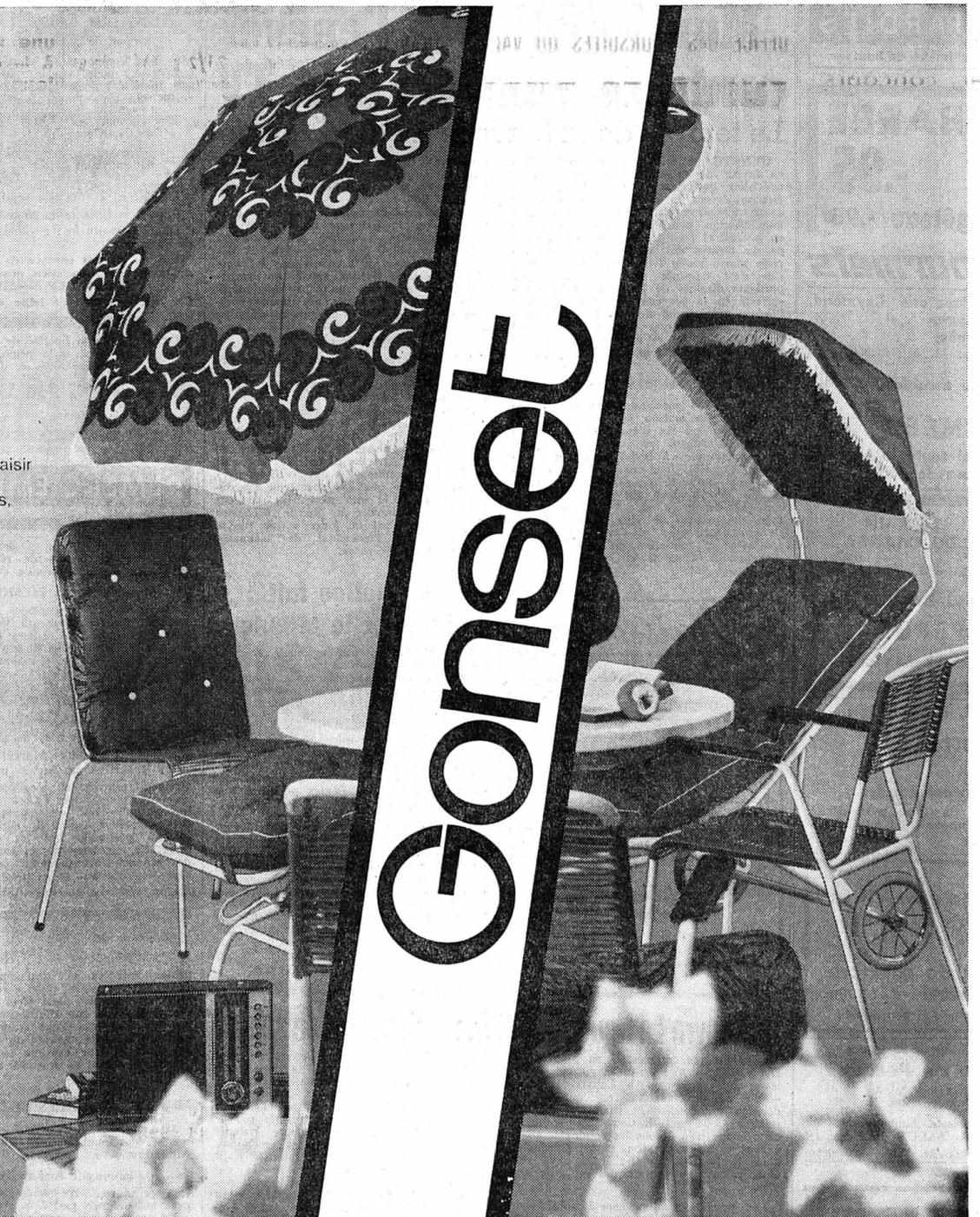
BUDGET-CRÉDIT:



Notre système avantageux de vente à crédit équilibre agréablement votre budget. Formalités simples, conditions avantageuses.

- a) versement initial
- b) mensualités échelonnées selon le montant de l'achat
- c) frais de crédit raisonnables

Le festival du confort «at home»



Gonset

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 26 avril. Meneghin, Mauro, fils d'Ollindo, ouvrier de fabrique à Colombier, et d'Ebe-Angela, née Chabod, 3 mai. Amez-Droz, Nicolas, fils de P.-Marcel, agriculteur à Dombresson, et de Monique, née Margot; Mischler, Dominique-Sylvie, fille de Jean-Pierre, instituteur à Travers, et de Mireille-Nicole, née Ulrich; Hunziker, Michèle, fille de René, inspecteur de sinistres à Colombier, et de Christianne-Françoise, née Dessoulavy.

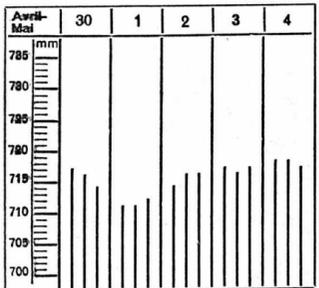
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 30 avril. Gorgé, Etienne, étudiant en médecine, et Dubois-dit-Cosandier, Josiane, les deux à Neuchâtel. 3 mai. Elzingre, Blaise-Georges, ingénieur ETH, et Holz, Susan-Elisabeth, les deux à Grône. 4. Balli, Peter-Walter, peintre à Peseux, et Jaccard, Marianne, à Neuchâtel.

MARIAGE. — 30 avril. Cosandier, Daniel-Joseph, ouvrier spécialisé à Cernier, et Poyet, Rose-May-Eliane, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 1er mai. Jeannet, Marc-Ami, né en 1886, ancien employé CFF à Neuchâtel, veuf de Rose-Hélène, née Jaquet; Freytag, Joseph-Otto, né en 1902, ancien menuisier à Neuchâtel, époux de Fanny-Mathilde, née Cornu; Schenker, Edouard-Robert, né en 1900, photographe à Neuchâtel, époux de Bertha, née Wissler. 2. Steiner né Gros-smann, Alice-Pauline, née en 1892, ménagère à Neuchâtel, veuve de Steiner, Numa-Henri.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 4 mai. — température: Moyenne 11,3. Baromètre: Moyenne: 718,5. Vent dominant: Direction est, nord-est; force: calme à faible jusqu'à 14 h, puis est, sud-est, force faible, dès 18 h 15. Etat du ciel: vent du nord modéré, couvert, très nuageux de 10 h à 16 heures.



Niveau du lac 4 mai à 6 h 30 428.98
Température de l'eau 11° 4 mai 1971

Prévisions météorologiques. — Le temps sera partiellement ensoleillé, avec une nébulosité changeante, par moments abondante.

La température en plaine, comprise entre 3 et 8 degrés en fin de nuit, atteindra 12 à 17 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré sera voisine de 2000 mètres. Les vents restent faibles.

Evolution probable pour jeudi et vendredi. — Pour toute la Suisse: le plus souvent ensoleillé. Température en hausse.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

RHUBARBE le kilo -.95
Pâte à gâteau -.95
aux Gourmets

La Librairie-Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, et l'Agence Hermès, fbg du Lac 11, à Neuchâtel, ainsi que l'exposition de meubles à Cornaux sont FERMÉES le jeudi 6 mai toute la journée, pour cause de deuil

TERRAIN DU CHANET CE SOIR à 20 heures
Neuchâtel Xamax II - SUPERGA CHAMPIONNAT 2me LIGUE

Robert Porret Espagne: des oliviers aux cathédrales
Galerie d'art de la Côte neuchâteloise, rue des Chansons 6, PESEUX. Entrée libre

Ouverture du Printemps musical Ce soir, à 20 h 30, à la COLLÉGALE:

Orchestre de chambre de Neuchâtel dir.: E. Brero
Location: agences Hug et Strübin

JEUDI 6 MAI, à 20 heures Temple de Peseux CONCERT

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

VILLE DE NEUCHÂTEL



Une vingtaine de contemporains ont visité notre entreprise

Les contemporains 1922 du Val-de-Ruz et 1926 de la Béroche (soit une vingtaine de personnes) sont venus visiter notre journal hier soir. Ils ont été reçus par M. Fabien Wolfrath, secrétaire général, tandis que M. Jean Hostettler, rédacteur en chef, leur faisait visiter les divers locaux de la rédaction. Après un tour d'horizon des moyens de confection de notre journal, nos hôtes furent réunis pour une collation. (Photo Avipress J.-P. Baillod)

PÉTANQUE ET ARGENT Communiqué de la Fédération suisse

A la suite de la parution, dans nos colonnes, le 30 avril, d'un texte relatif au différend qui oppose certains clubs de pétanque, la Fédération suisse de pétanque nous a fait part de sa position. En voici l'essentiel: La Fédération suisse groupe des clubs de tous les cantons romands, de Bâle, Zurich et Argovie. Afin de permettre une évolution parfaite des jeux de la pétanque, une licence est délivrée à celui qui désire se rendre sur les jeux, en Suisse ou à l'étranger. La Fédération suisse fait également partie de la Fédération internationale de pétanque et depuis quatre ans, la Suisse porte avec honneur le titre de championne du monde de pétanque. Les clubs jouent par plaisir et il n'est pas dans l'esprit de leurs membres de vouloir faire de la pétanque un sport professionnel et pour de l'argent. Les décisions prises au Congrès à ce sujet sont bien établies. Chaque club a la liberté d'organiser un concours avec des prix en nature, sous forme de médaille ou prix divers. Dans le cadre de la Fédération suisse de pétanque qui organise des championnats suisses ou la coupe suisse, tous les prix sont en nature. Pour la formation des triplétes qui participent aux championnats mondiaux, la Fédération suisse rembourse les frais de déplacements. Nous rappelons également que les championnats mondiaux sont dotés de prix en nature. Il ressort dès lors que dans le cadre de la Fédération suisse et contrairement à l'avis de l'A.C.A.P., les prix en nature sont plus répandus que les concours en argent. Lors de la rencontre de Saint-Aubin, la Fédération suisse a simplement exposé qu'elle laissait les clubs libres d'organiser leurs concours selon la façon qui leur convenait le mieux. En résumé, la licence donne la garantie d'appartenance à un club et la couverture d'assurance nécessaire. Les jeux sont ouverts au public lors de concours de propagande. L'argent n'est pas l'objectif de la Fédération suisse ou des clubs qui ne comptent que des membres amateurs jouant pour se détendre de leur vie harassante.

Manifestation à Genève contre la censure à la TV Le temple de la Servette a été réoccupé

GENÈVE (ATS). — Une manifestation en faveur de la liberté d'expression à la télévision qui s'est déroulée hier soir à Genève devant la maison de la radio et de la télévision s'est transformée en une manifestation pour la liberté d'expression en général et pour la libération de la troupe du théâtre des « Tréteux libres », arretée mardi matin (voir en première page). Elle s'est terminée par l'occupation par plusieurs dizaines de jeunes du temple désaffecté de la Servette d'où les « Tréteux libres » avaient été délogés le matin même. D'autres troupes de théâtre marginal ont l'intention de se relayer pour y donner des représentations ou plus longtemps possible. « Regards ». Pour les orateurs, la conclusion est que la télévision n'est pas un service public, mais un instrument au service de l'Etat. Un communiqué remis à la presse proteste contre la politique de la télévision et demande le maintien et l'extension d'émissions telles que « Regards ». Il demande également à l'Association des employés de la Télévision suisse, qui revendiquent le droit de participer aux décisions à tous les niveaux, de prendre position sur ce problème et sur la situation à l'intérieur de la TV. LES PORTES FORCÉES A la fin de la réunion, des membres des théâtres marginaux de Genève ont annoncé l'arrestation de la troupe des « Tréteux libres » et ont proposé aux jeunes présents de réoccuper le temple désaffecté de la Servette. Les manifestants ont alors traversé la ville en passant devant l'hôtel de police où ils ont réclamé la libération des acteurs. Arrivés devant le bâtiment voué à la démolition, ils ont forcé les portes et annoncé que des spectacles s'y dérouleraient dès le soir même. La première troupe à s'annoncer a été le « Théâtre mobile » qui vient de jouer « Mac Bird », une pièce sur l'assassinat de Kennedy, dans un café de Genève.

Naissances

Monsieur et Madame René HUNZIKER-DESSOULAVY ont la joie d'annoncer la naissance de Michèle 3 mai 1971
Maternité des Cadolles Saules 13 Colombier

Blaise et Françoise REYMOND sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille Valérie le 4 mai 1971
Maternité des Cadolles Notre-Dame 18 a Colombier

Au Louvre La Nouveauté S.A.: treize mois de salaire

« Du progrès commercial au progrès social ». Cette devise est mise en valeur par les grands magasins Au Louvre, la Nouveauté SA à Neuchâtel qui ont pris la décision d'introduire le treizième mois de salaire. Cette gratification sera appliquée cette année déjà à tous les employés, même à ceux et celles qui sont entrés récemment dans l'entreprise. Le treizième mois sera alors calculé au prorata des mois de service. Les prestations d'ancienneté subsisteront comme par le passé et ce cumul permettra à certains employés et vendeuses de toucher quatorze mois de salaire. Les conditions offertes aux employés de commerce et aux vendeuses sont actuellement très intéressantes. Il faut souligner que

Pêches dans le lac de Neuchâtel

Perches, nilles; brochets, nilles; féras, moyennes; lottes, nilles; truites, moyennes; ombles, nilles; filets de brème, nilles; filets de gardon, nilles; bondelles, nilles.

Marché des fruits et légumes de Neuchâtel

Offre régulière: poireaux verts, épinards, carottes, céleri, cresson, rhubarbe. Offre faible: choux blancs, rouges et marcelins; légumes de serre: côtes de bettes, salades pommées, radis; légumes nouveaux: laitues romaines, navets.

Avis mortuaires

Repose en paix, chère maman. Monsieur Charles Loeffel, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Bill Bubbear-Loeffel, à Londres; Monsieur et Madame Charles Loeffel-Schaideli, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Jean-Pierre Loeffel-Losli et leurs filles, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Claude Biedermann-Loeffel et leur fille, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Albert Loeffel-Berger, à la Chaux-de-Fonds, leurs enfants et petits-enfants; Madame Henri Berger, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Madame Arthur Corminbœuf, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Famille Edouard Loeffel, à Sao-Paulo; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Charles Loeffel née Rachel BERGER

leur bien-aimée épouse, maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 72me année, après une longue et pénible maladie supportée avec courage. 2000 Neuchâtel, le 4 mai 1971. (Fahys 145) Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Jean 13: 34. L'incinération aura lieu jeudi 6 mai. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 h. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Jules Lachat-Bise, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame René Lachat, à Nyon, leurs enfants René et Sylva, à Genève; Mademoiselle Madeleine Lachat, à Lausanne; Monsieur et Madame Marcel Lachat et leur petite Christine, à Martigny; Mademoiselle Gisèle Lachat, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Roland Morel-Lachat et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Daniel Cosandier-Lachat et leur fille Corine, à Lausanne; les enfants et petits-enfants de feu Anna Lachat, en Amérique; les enfants et petits-enfants de feu Julie Bise, à Yverdon, Lausanne et Villeneuve, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jules LACHAT sergent de gendarmerie retraité

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 75me année, après de longues souffrances. 2000 Neuchâtel, le 3 mai 1971. (Rue de l'Orée 40) Bienheureux ceux qui ont souffert patiemment. Jacques 5: 11. L'incinération aura lieu jeudi 6 mai. Culte à la chapelle du crématoire, à 14 h. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Association neuchâteloise du diabète, CCP 23 - 5111. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Jules LACHAT membre de la société.

Le comité de la Société de secours mutuels «L'Abeille», a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de Monsieur Jules LACHAT

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de Monsieur Roger PIEMONTESI remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs, ont pris part à son épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de ses remerciements sincères et reconnaissants. Savagnier, mai 1971.

Monsieur et Madame Jean-Claude ROD et leur fils Pascal, Monsieur et Madame Marcel TSCHANZ, les familles parentes et alliées, vivement touchés et reconfortés, par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qu'ils ont reçus durant ces jours de douloureuse séparation, adressent à toutes les personnes qui les ont entourés leurs vifs remerciements et leurs sentiments de reconnaissance profonde pour les messages, les présences et les envois de fleurs. Dombresson et Lausanne, avril 1971.

La famille de Madame Ida GRANDY profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant sa longue maladie et lors de son décès, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence, de leur message ou de leur envoi de fleurs et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude. Hauterive, mai 1971.

Madame Frida Jeannet, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de Mademoiselle Jeanne BLOESCH exprime sa très vive reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à sa grande épreuve. Un merci tout particulier s'adresse à la direction et au personnel de l'hôpital Poutalès. Neuchâtel, mai 1971.

Avis mortuaires

Repose en paix. Madame Eugène Vuarraz-Bouquet et ses enfants: Monsieur et Madame Daniel Vuarraz-Züblin et leurs enfants Marc-Olivier et Renaud-Daniel, à Bevaix; Monsieur et Madame Henri Vuarraz-Banderet et leur fils Laurent, à Auvernier, Mademoiselle Gilliane Vuarraz; Madame veuve Rose Vuarraz-Landry, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Eugène VUARRAZ

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 68me année, après une très longue maladie. 2000 Neuchâtel, le 1er mai 1971. (Evoile 98) Le soir étant venu, Jésus dit: « Passons sur l'autre rive ». Marc 4: 35. L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité, selon le désir du défunt. Veuillez penser à l'hôpital de Landeyeux, CCP 20 - 334. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Henri Roy, leurs enfants et petite-fille, à Lausanne; Madame Marie-Louise Rutschmann, à Peseux, ses enfants et petits-enfants, à Genève et à Bâle; Madame Paul Barbezat et son fils José, à Saint-Aubin; Madame Jeanne Schreyer, à Corcelles, et famille; Madame et Monsieur Théophile Wolter, à Morges; les enfants et petits-enfants de feu Madame Nelly Bornand, à la Sagne; les enfants et petits-enfants de feu Madame Marguerite Robbe, à Neuchâtel; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur David Barbezat, à Genève; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Numa Barbezat, à Crissier, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul BARBEZAT cantonnier retraité

leur chère femme, mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie. Neuchâtel, le 4 mai 1971. (Evoile 88) Père, je veux que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplant ma gloire, la gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la création du monde. Jean 17: 24. L'incinération aura lieu jeudi 6 mai. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 h. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de la Maison Reymond, de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et Cornaux, ont le pénible devoir de faire part du décès de Madame Louys REYMOND née Lise BOREL épouse de Monsieur Louys Reymond, chef de l'entreprise. Ils garderont un souvenir ému de Madame Reymond. L'incinération aura lieu jeudi 6 mai, à 15 heures, à la chapelle du crématoire. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Madame Louys REYMOND née Lise BOREL

leur chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée. 2523 Lignières, le 4 mai 1971. L'enterrement aura lieu à Lignières, vendredi 7 mai, à 14 h 30. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Maurice GAUCHAT née CHIFFELLE

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 62me année, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée. 2523 Lignières, le 4 mai 1971. L'enterrement aura lieu à Lignières, vendredi 7 mai, à 14 h 30. Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Je combattu le bon combat. J'ai achevé ma course. J'ai gardé la foi.

Madame et Monsieur Philibert Leuba-Duvanel, à Travers, leurs enfants et petits-enfants; Madame Ruth Tissot-Duvanel et ses enfants, aux Ponts-de-Martel; Madame et Monsieur Albert Maire-Duvanel, à la Mosse, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur André Béguin-Duvanel, aux Ponts-de-Martel; Madame et Monsieur René Robert-Duvanel, au Joratel, et leurs enfants; Madame et Monsieur Michel Locatelli-Jordi et leurs enfants, à Cormondrèche; Monsieur et Madame Edouard Jeanneret-Schneider et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Vve ALBERT JEANNERET née Marguerite DUVANEL

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 55me année, après quelques jours de maladie. Les Ponts-de-Martel, le 4 mai 1971. Elle est heureuse, l'épreuve est terminée; du triste mal, elle ne souffrira plus; maintenant, sa destinée est de régner avec Jésus. L'ensevelissement aura lieu jeudi 6 mai, à 14 heures, au cimetière des Ponts-de-Martel. Culte à 13 h 15 à la maison de paroisse des Ponts-de-Martel. Le corps repose au pavillon de l'hôpital de Locle. Domicile de la famille: Voisinage 5, les Ponts-de-Martel. Cet avis tient lieu de lettre de faire part



... et un pouvoir détergent accru!

Paquet géant de 6 kilos **12⁸⁰**
 (= 2.13³ le kilo)
 au lieu de 14⁸⁰

Paquet normal 810 g
2 paquets **3⁶⁰**
 au lieu de 4²⁰
3 paquets **5⁴⁰** au lieu de 6.30
 etc.



MIGROS

Pour vos photos, pensez Migros!

Les appareils photos
qui font plaisir —
pratiques
et faciles à manier
pour **photographier**
au flash sans pile!



Kodak

Instamatic 133 X avec un cube de 4 ampoules flash. Exposition réglable à l'aide de symboles. Transport automatique du film synchronisé avec la rotation du cube. Permet de réussir à coup sûr des photos impeccables en un tournemain. Emballage cadeau avec l'appareil photo, le cube-flash X, une courroie et un film Kodacolor de 12 poses. **55.-**

Kodak

Instamatic 233 X Exécution pareille au 133 X, avec cependant un objectif plus lumineux et un diaphragme réglable selon le temps. Emballage cadeau avec l'appareil photo, le cube-flash X, une courroie et un film Kodacolor à 12 poses. **84.-**

Films pour l'Instamatic:

Kodacolor X, film négatif couleur, 20 poses **4.50**
Agfacolor CNS 126, film négatif couleur, 20 poses **4.20**



MARCHÉS MIGROS

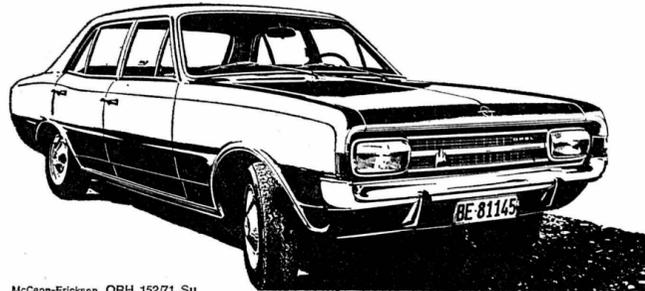
Suisses, faites l'essai d'une voiture suisse

Record S 1900 — la Record suisse. Construite à Bienne selon la conception Record européenne. Compléments spéciaux — ajoutés spécialement pour la Suisse. Modèles à 2 ou 4 portes, moteur S de 1,9 l, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers, 103 CV puissants roulant sur pneus ceinturés.

Venez essayer cette voiture suisse — faites un essai sans engagement.

La Record, un fier record

OPEL EST DANS LA COURSE



McCann-Erickson ORH 152/71 Su

Record, dès Fr. 11.450.—

GARAGE DU ROC

Hauterive — Neuchâtel — Tél. 33 11 44

Durs d'oreilles!

Les faits parlent...

Celui qui n'entend pas bien éprouve un malaise lorsqu'il est en société. Il est prouvé, qu'avec de bons appareils acoustiques, 8 durs d'oreilles sur 10 recouvrent la joie d'entendre. Les appareils à placer derrière l'oreille, les lunettes acoustiques, les appareils placés dans l'oreille, ainsi que les appareils de poche sont à la disposition des handicapés de l'ouïe. Il s'agit donc de faire un choix judicieux, car n'importe quel appareil ne convient pas à la correction de la surdité.

C'est pour cette raison que nous vous invitons à assister à notre démonstration gratuite qui aura lieu le

vendredi 7 mai, de 14 h à 18 h 30, à NEUCHÂTEL,
chez M. P. Comminot, maître opticien,
rue de l'Hôpital 17,

où vous pourrez essayer sans engagement les appareils les plus perfectionnés.

Le degré de votre surdité sera soigneusement déterminé au moyen d'appareils de mesure spéciaux. Les résultats objectifs donnés par ces appareils sont la base de toute la conscience professionnelle que nous mettons dans nos consultations. Nous ne conseillons l'achat d'un appareil acoustique que si la correction de l'ouïe se révèle nécessaire. Des spécialistes de la MICRO-ELECTRIC S.A. vous conseilleront sans engagement.

MICRO-ELECTRIC S.A. - LAUSANNE - Place Saint-François 2.

Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité.
Nous vous aidons volontiers à remplir les formules.

Dimanche 9 mai: Fête des mères

offrez à votre maman un article en cuir

Sacs de dame - Sacs de voyage - Porte-monnaie - Etui de couture - Manucure - Parapluie

Maroquinier **BIEDERMANN** Neuchâtel



concessionnaire
parapluie
de

carven
paris

biedermann
neuchâtel

NOTRE FEUILLETON

LA PERLE ET LE GRANIT

par
SUZANNE CLAUSSE

20

— Christine, offrez donc une tasse de thé à votre mari, puisqu'il nous fait l'honneur aujourd'hui de se joindre à nous! C'est si rare qu'il daigne être des nôtres.

Les sourcils bruns de Renaud se froncèrent de façon inquiétante.

— Vous savez bien, mère, que mon travail ne me permet guère ce genre de distraction! Non, Christine, je vous en prie! Ne me servez pas votre fade breuvage, il me donne la nausée!

La jeune femme, une tasse à la main, se mit à rire franchement. Puis elle observa d'un ton moqueur:

— C'est vrai, vous n'aimez que ce qui est fort! J'aurais dû y penser!

Il fut sur le point de riposter vertement, car il se demandait quelle allusion cachée contenait la phrase ambiguë de la jeune femme. Déjà il ouvrait la bouche, mais elle revenait avec la carafe de porto. Il regarda un instant son visage souriant. Son regard innocent lui parut sans perfidie. Elle versa le liquide dans le verre qu'elle avait posé devant lui, puis elle revint s'asseoir près de sa belle-mère.

ÉDITIONS DU DAUPHIN

Assise entre Mme Desforges et la jeune fille brune, elle se trouvait placée en face de Mme Murray et de son mari. Ainsi pouvait-elle contempler à son aise la jeune veuve qu'elle voyait aujourd'hui pour la première fois. Elle remarqua que Nelly qui, avant l'entrée de Renaud, parlait avec enjouement, gardait à présent un mutisme quasi total. Son entrain semblait avoir disparu. Christine avait conscience d'une imperceptible gêne entre la jeune femme et Renaud et cette constatation la rendit tout à coup étrangement songeuse.

D'un geste machinal elle remuait le sucre dans sa tasse avec la petite cuillère d'argent, l'esprit ailleurs, et elle sursauta légèrement quand Jenny Marshall demanda avec son petit accent d'outre-Atlantique:

— Alors, chère Chris, c'est entendu, viendrais-tu venir demain vers cinq heures?

La jeune femme, redescendue sur terre, allait répondre par l'affirmative, lorsque son mari la devança. Il interrogea sèchement:

— Pour aller où?

Les grands yeux noirs de Jenny s'ouvrirent tout grands:

— Mais, voyons, vous savez bien que c'est demain la présentation du livre de Romy Clark à la presse française et le cocktail est à dix-sept heures trente.

Il se força à sourire, mais son ton n'avait rien perdu de sa sécheresse quand il répondit:

— J'ignorais, en effet, Christine a dû oublier de m'informer de ce détail. De toute façon, ajouta-t-il, ma femme ne pourra vous accompagner, car elle a dû oublier également que nous avions accepté une autre invitation, juste à la même heure et ce, bien avant...

Tout en parlant, il regardait fixement Christine, laquelle, le feu aux joues, avait peine à dissimuler sa fureur. Elle fut sur le point de repliquer avec sa véhémence habituelle, mais les yeux de Renaud contenaient une telle autorité qu'elle ne put que reconnaître:

— C'est vrai, en effet...

Déjà, il se tournait vers la jolie brune qui souriait, un peu déçue.

— Croyez bien, chère amie, que nous sommes absolument navrés de ce contretemps, mais, n'est-ce pas, il faut toujours tenir ses engagements!

L'imperceptible ironie de Renaud ne fut sensible qu'à Christine. Elle seule pouvait en comprendre le véritable sens, mais sa parfaite éducation l'aida à triompher de l'envie terrible qu'elle avait de lui crier des mots blessants.

La première, Nelly prit congé, imitée bientôt par la jeune Américaine, puis Mme Desforges, qui prévoyait un conflit entre ses enfants, se hâta de s'éloigner avec son amie qui devait terminer la soirée chez elle.

Dès qu'elle se retrouva seule avec Renaud, Christine attaqua:

— Me direz-vous enfin la raison de votre stupide décision? interrogea-t-elle d'une voix, dont l'humiliation et la colère faussaient le timbre clair.

— Mais très volontiers, ma chère. Je trouve tout simplement exagéré que ma femme passe la plupart de ses journées à courir les théés, les magasins, les cocktails et les réceptions de toute nature!

— Vous n'avez tout de même pas la prétention de me séquestrer, s'écria la jeune femme, suffoquée.

Il eut une moue moqueuse:

— Oh! qu'allez-vous chercher là? Je ne suis pas un tyran, que je sache! Non! Il n'est pas question de cela, mais j'ai tout de même, moi aussi, le droit de trouver que la place de ma femme est d'être chez elle de temps à autre, plutôt que partout ailleurs! Et souvent chez des gens que je ne connais même pas!

— Ce n'est pas ma faute si, chaque fois que l'on nous invite ensemble, vous refusez systématiquement de m'accompagner. Pourquoi repousserai-je, de mon côté, des invitations qui me plaisent ou la rencontre de nouvelles connaissances, si celles-ci me sont agréables.

— Comme, par exemple, celle du frère de cette Américaine qui, à la soirée des Rethel ne vous a pas quittée d'une semelle et avec lequel vous avez dansé

si souvent que j'ai dû vous demander de m'accorder quelques danses, afin qu'on ne remarquât pas trop l'assiduité de ce beau garçon!

— C'est tout?

— Non! J'ai remarqué aussi la ridicule attitude de cet ami de Jenny qui ne cesse de vous contempler avec des yeux blancs et qui s'extasie chaque fois que vous apparaissez, comme s'il voyait une apparition!

— C'est plutôt flatteur ce que vous dites-là! Aussi bien pour vous que pour moi. Un mari, de nos jours, ne déteste pas que l'on trouve sa femme belle et séduisante!

Elle conservait son air moqueur. Les yeux de Renaud flambèrent dans son visage mat. Il s'approcha brusquement d'elle et la saisissant aux épaules, il se mit à la secouer avec violence:

— Pas moi, Christine, vous entendez! Pas moi! Tâchez de vous en souvenir! Pour commencer, vous ferez bien de reprendre quelques-unes des occupations qui étaient vôtres à Boisrièvre, à savoir: la reliure de vos livres et votre piano.

Au nom de Boisrièvre, Christine avait pâli. Un instant elle crut qu'elle allait éclater en sanglots. C'était pour oublier qu'elle s'était jetée ainsi dans ce tourbillon de plaisir, pour essayer de fuir le souvenir de ce coin si cher où s'était écoulée son enfance. Ici, elle n'avait personne à aimer. Elle ne possédait que l'affection un peu superficielle de Mme Desforges. Mais, du moins, celle-ci s'efforçait-elle d'alléger la chaîne de cette union qui menaçait de devenir plus pesante encore, si son mari s'avisait, à présent, de lui interdire certaines sorties.

Un sursaut de colère la fit se libérer de la poigne de Renaud. Mais il la reprit par les poignets et précisa d'un ton plus sourd:

— Croyez-moi, cela vaudra mieux pour vous que vos rencontres répétées avec ces poupées sans cervelle et ces bellâtres oisifs.

(A suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

COUP D'ENVOI OFFICIEL POUR LE NOUVEAU BUREAU DE RECHERCHES

Ce bureau de liaisons et de recherches économiques et techniques... on en parlait depuis longtemps à la Chaux-de-Fonds.

création d'un bureau de recherches dites appliquées. Il s'agissait de déterminer les besoins de la ville et des industriels.

industries, afin de favoriser aussi l'apport de main-d'œuvre, il importe de lancer des fabrications de produits nouveaux.

Journée de l'Europe

En réponse à un appel de l'Union des villes suisses et sur recommandation du comité européen pour la journée de l'Europe...

Il invite la population à réfléchir sur la signification de cette journée du 5 mai, date à laquelle, en 1949, la première organisation européenne à caractère politique...

AU THÉÂTRE En quête d'un public nouveau: « DOSSIER ANTONIO SALVI »

Lorsque l'on fait du théâtre, il s'agit de savoir à quel public on désire s'adresser; ce premier choix opéré, le spectacle devra s'en inspirer...

A ce point de vue, en présentant son « Dossier Antonio Salvi » consacré aux problèmes de l'émigration, le Théâtre populaire romand a pleinement réussi son entreprise...

inspiré de laisser au vestiaire son petit bagage d'esthète et de retrouver un « regard frais ». Ce serait donc faire un contresens total que de reprocher à cette création collective, sa forme très simple.

L'agression? c'était aller vraiment un peu loin

Des rumeurs couraient hier matin en ville à propos d'une agression dont aurait été victime un réfugié hongrois domicilié à la Chaux-de-Fonds.

LA SAGNE

Etat civil (avril)

MARIAGES: 2 avril, Hirschi Pierre-Edouard et Béguin Anne-Lise, mariés à la Sagne, 30 avril, Wasser Frédy, dom. aux Planchettes et Zwhalen Verena, mariés à la Chaux-de-Fonds.

ETUDES

Et le bureau de recherches dans tout cela? Si l'objectif de créer jusqu'en 1976, de 1000 à 1500 emplois sur des fabrications nouvelles est retenu, nous pouvons en déduire que 200 personnes, dont une quarantaine d'ingénieurs ou cadres...

Le feu dans un cabinet médical

Les premiers secours ont dû se rendre, hier vers 9 h 45, au cabinet du Dr Jean-enfant, rue de la Paix 27, où du gaz s'était enflammé dans le laboratoire à la suite d'un mauvais raccordement de tuyau.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du vendredi 30 avril 1971

NAISSANCES: Parietti Claude - Muriel, fille de Michel-Robert, employé de bureau et de Monique-Suzanne, née Béguin. Perrin Caroline, fille de Francis-Joseph, instituteur et de Danielle-Elise, née Bron.

Il est bien évident qu'en face d'une telle démarche, la critique serait bien difficile.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINEMAS. — Corso: 20 h 30: « Comptes à rebours ». Eden: 20 h 30: « Mont-Drac ». Plaza: 20 h: « La fille de Ryan ».

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Concours original à Chasseral

(c) Dimanche a eu lieu à Chasseral un concours (ski et orientation) organisé par les Caballeros de Boudevilliers, et les Yacks, un groupement sportif du Val-de-Ruz.

Toujours la ligne de la Chaux-de-Fonds Un « lorry » fou brûle la gare des Geneveys!

De notre correspondant: Stupéfaction aux Geneveys-sur-Coffrane, mardi, peu avant 7 heures: on pouvait voir, à la hauteur du passage à niveau situé à l'ouest du village, et sorti de la voie, des « lorries » transportant des rails...

(Réd.) — Une fâcheuse coïncidence a voulu que peu avant que le tribunal de district ne rende son jugement dans l'affaire de la tragique collision de trains de Montmollin, la ligne de la Chaux-de-Fonds soit une fois encore le théâtre d'un accident ferroviaire.

Changement au sein du corps enseignant

(c) Les changements, suivants sont intervenus au sein de corps enseignant du district: nominations: Charles Brunner à Fontaine-melon; Mlle D. Lévy et Bernard Perrin à Cernier; démissions: Liliane Schueurer à Dombresson; Jean-Daniel Claude aux Geneveys-sur-Coffrane; mutations: Mlle Erica Haefli de Cernier à Buttet; Mme Elitette Vernole et MM. Bouquet, Divois, Gmber, Nicolet, Thommen, Ruedin, Vaucher, Mathez, et Cuche sont tous mutés de leurs villages respectifs au centre scolaire du Val-de-Ruz.

AU TRIBUNAL DE POLICE L'accident ferroviaire de Montmollin: LE CHEF DE GARE ACQUITTÉ

De notre correspondant: Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Grâce aux réflexes des cheminots, le pire a été évité, et l'on imagine l'accident qui aurait pu se produire si les barrières du PN n'avaient pas été baissées à temps.

COFFRANE

Un dépassement, une collision!

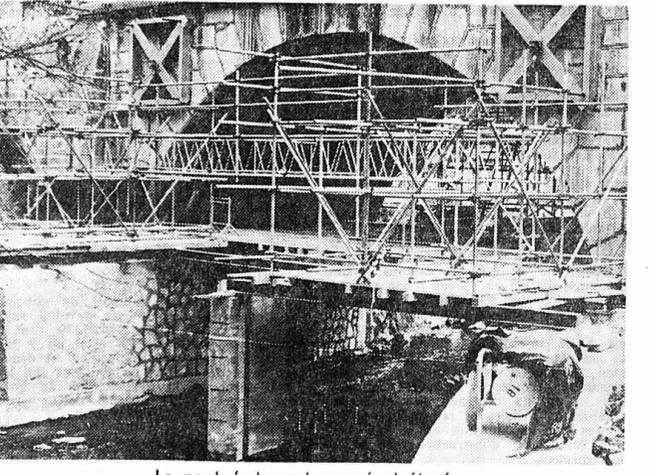
Hier à 13 heures, M. Francis Nicolet, domicilié à Bôle, circulait en automobile de Coffrane en direction de Montmollin. A la sortie de Coffrane, sa voiture se déplaça sur la gauche de la chaussée pour dépasser un camion. Au même moment arrivait en sens inverse la voiture conduite par M. Arthur Maire de Montmollin qui circulait régulièrement à droite. Une violente collision s'ensuivit.

AU CERNEUX-PÉQUIGNOT: Des projets scolaires mais toujours pas d'eau

De notre correspondant: Le Conseil général du Cerneux-Péquignot a siégé sous la présidence de M. Michel Marguet. Après avoir liquidé quelques formalités administratives, M. Paul Gauthier donna lecture des comptes pour 1970, qui accusent un bénéfice brut de 27,704 fr. 10.

Le 1er mai entraient en vigueur les nouvelles dispositions réglant la cantonalisation de l'Ecole technique supérieure. Sans cérémonies, sans discours-fléuve, ce passage s'est réalisé à la grande joie de ses promoteurs.

ÉVITEMENT DE VALANGIN: DIFFICULTÉ IMPRÉVUE



Le pont, fortement amarré et étayé. (Avispress - Monnier)

Les bases du grand pont situé à l'entrée sud de Valangin sont plus fragiles qu'on ne le croyait. On a pensé détruire le pont existant pour le remplacer par une construction moderne et solide. Cependant, cette solution s'est révélée d'emblée impossible car le pont fait partie d'un complexe historique (colline du château)

et les responsables de la protection des sites et monuments ont fait opposition. Il a donc fallu consolider le pont actuel de façon à ce que les travaux puissent se poursuivre normalement. Depuis peu, le pont est amarré et fortement étayé sur ses deux côtés.

Le pont, fortement amarré et étayé. (Avispress - Monnier)

Le pont, fortement amarré et étayé. (Avispress - Monnier)

Championnat de groupes du Val-de-Ruz

(c) Les tireurs de la société « La Rochette » se sont distingués lors de ce tir, samedi et dimanche au stand de Chévard. Le temps était médiocre, ce qui explique les résultats assez faibles enregistrés. Pour la troisième fois depuis que cette compétition existe, les tireurs ont atteint la finale, mais ils ont perdu devant la formation de Chévard, se classant ainsi deuxième après avoir remporté les éliminatoires du début. Huit sociétés du Val-de-Ruz étaient représentées et nous publions prochainement les principaux résultats.

CARNET DU JOUR

Pharmacie d'office: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

LE LOCLE - LE LOCLE

A l'occasion de la cantonalisation de l'ETS Visite du conseiller d'Etat Jeanneret

De notre correspondant: Le 1er mai entraient en vigueur les nouvelles dispositions réglant la cantonalisation de l'Ecole technique supérieure. Sans cérémonies, sans discours-fléuve, ce passage s'est réalisé à la grande joie de ses promoteurs.

directeur du Technicum neuchâtelois, et Charles Moccand, directeur en titre de l'Ecole technique supérieure. M. Jeanneret en profita pour rappeler aux élèves que cette cantonalisation faisait suite à des décisions semblables concernant l'Ecole normale de Neuchâtel, les deux gymnases du canton et l'Université. Il leur rappela que dans quelques années, un nouveau bâtiment les accueillera en attendant l'édifice cantonal dont chacun parle mais dont on ignore encore l'emplacement.

communale rattachée au Technicum neuchâtelois, rappela-t-il, mais bien une entité cantonale. C'est pourquoi vous deviendrez les futures cartes de visite de l'économie neuchâteloise.

Au Cerneux-Péquignot: Des projets scolaires mais toujours pas d'eau

De notre correspondant: Le Conseil général du Cerneux-Péquignot a siégé sous la présidence de M. Michel Marguet. Après avoir liquidé quelques formalités administratives, M. Paul Gauthier donna lecture des comptes pour 1970, qui accusent un bénéfice brut de 27,704 fr. 10.

Dans les divers, M. Artil Vermot demanda une réfection du chemin communal de Bétod-Prévoux-Sandoz. Le nécessaire sera fait. La séance est levée à 21 h 20.

Puis, dans l'aula, le conseiller d'Etat Jeanneret s'adressa aux membres du jury de l'ETS pour souligner la valeur de la cantonalisation. On notait la présence également de M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal.

Ski-club de la Brévine: fondue pour «fondeurs»

La nouvelle commission financière comprendra: MM. Xavier Balanche, Artil Vermot, Etienne Simon-Vermot, Michel Marguet et Jean-Pierre Pochon. Le bureau du Conseil général reste le même et c'est toujours M. Marguet qui préside le législatif.

Le Ski-club de la Brévine aligne saison après saison de talentueux «fondeurs». En plus des activités sportives, il organise la fête de la mi-été et la petite réunion de Noël en plein air. Samedi soir, plus de 120 personnes ont participé dans la grande salle de l'hôtel de ville à un extraordinaire souper-fondue qui était offert à tous ceux qui au cours de l'année ont manifesté un intérêt pour le club.



Le souper-fondue offert à tous ceux qui au cours de l'année ont manifesté un intérêt pour le club. (Avispress - Monnier)

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

OUVERTURE DE LA SESSION DU GRAND CONSEIL DILEMME: IL FAUT CONTINUER D'INVESTIR AU RISQUE DE S'ENDETTER JUSQU'AU COU

De notre correspondant : Le législatif fribourgeois a ouvert hier sa session ordinaire de mai sous la présidence de M. Gabriel Kolly (PAD). Plat de résistance de ce lever de rideau: les comptes 1970 de l'Etat, qui bouclent par un déficit de 6,4 millions, le total des dépenses affleurant 217 millions. Mais surtout, la dette publique a fait un nouveau bond de près de 42 millions pour ascen-

M. Arnold Waeber, directeur des finances prit la parole. Le tableau n'est pas rose, même si l'expansion économique, a été remarquable en 1970. La limitation de la main-d'œuvre étrangère a entravé le développement industriel et artisanal du canton. Pourtant Fribourg reste le canton suisse où le pourcentage d'étrangers est le plus faible (4,4%). Malgré tout, seize nouvelles entreprises sont venues s'implanter sur territoire fribourgeois. Une des principales causes d'aggravation du déficit 1970 a été le fait que la subvention fédérale pour l'université, prévue au budget par 7 millions, n'a été que de 3,5 millions, les salaires, par 60,3 millions, représentent près de 28 % des dépenses cantonales. Les communes accusent d'importants retards dans le règlement de leurs participations aux dépenses, ce qui provoque de lourdes charges d'intérêt pour l'Etat.

Des communes dont certaines baissent leur taux d'impôt, alors que d'autres ne sont plus à même de faire face à leurs obliga-

RIAZ Issue fatale

(c) Mme Marie-Claire Donzallaz-Beaud, 26 ans, domiciliée à Riaz, a succombé lundi aux blessures subies lors de l'accident qui s'était produit dans la nuit de samedi à dimanche, entre Botterens et Corbières. La voiture, dont Mme Donzallaz était l'une des passagères, avait heurté un arbre.

Fribourg, parc national? Vives protestations

(c) La publication du 2me rapport de l'Institut O.R.L. de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich a causé une vive émotion et un malaise dans le canton de Fribourg. Ces thèses méconnaissent les disparités régionales et préconisent une concentration des activités économiques dans les régions déjà développées et surpeuplées. Quant à Fribourg, il s'y voit pratiquement réduit à l'état de zone de réserve, tel un parc national.

De nombreuses voix se sont déjà élevées pour protester contre ce qui n'est pour l'instant que des propositions, mais qui fait planer une grave menace sur l'avenir économique du canton. Jusqu'ici, on a toutefois eu l'impression qu'on se contentait de protestations, au lieu d'agir. Deux interpellations ont été déposées devant le Grand conseil, l'une par M. Charles Jaquet (d.-c.) et l'autre par M. Jean-Claude Bardy (rad). Le Conseil d'Etat est invité à se prononcer sur les mesures qu'il entend prendre pour exiger un aménagement du territoire étudié sur des bases judicieuses.

Les dépenses extrabudgétaires se sont élevées à plus de 56 millions. Enfin, la situation financière est largement dépendante de la Confédération, en particulier du régime des finances fédérales à l'étude et de la pérennité qui le conditionne. Il faut une révision des mesures de pérennité intercantonale, Fribourg fournissant aux cantons riches une main-d'œuvre et d'autres formées par lui, sans contrepartie sérieuse. Une meilleure pérennité entre la Confédération et les cantons est nécessaire également pour garantir le développement équilibré de toutes les régions du pays. Ceci dit, personne n'oublie que Fribourg doit tout d'abord compter sur lui-même.

Tous les groupes politiques ont accepté l'entrée en matière sur ces comptes, tout en formulant des réserves et en dispensant des recommandations à la prudence. Les groupes socialiste et PICS évoquèrent «l'affaire» du service cantonal des contributions sur laquelle le Conseil d'Etat fera le point lors de cette session.

FAUDRA-T-IL QUE FRIBOURG RENONCE À MODERNISER SON UNIVERSITÉ ?

De notre correspondant : L'université de Fribourg a été au centre du débat d'entrée en matière sur les comptes de l'Etat pour une première raison criante: la subvention fédérale, estimée dans le budget à 7 millions, n'a atteint que la moitié de cette somme. D'autre part, la charge nette de l'université a passé de 5 millions en 1969, à 9,3 millions en 1970. Du simple au double... Le directeur des finances, M. Waeber, a ainsi que des députés ont émis l'avis qu'il faudrait fixer un plafond aux dépenses pour l'université, vu les limites des moyens du canton.

RENONCER A MODERNISER L'UNIVERSITÉ ?

Le porte-parole démocrate-chrétien a déclaré que si la Confédération ne voulait pas comprendre, Fribourg serait contraint de renoncer à moderniser son université. Un représentant radical ajouta que les Fribourgeois ne représentent encore que 19 % des étudiants, l'Université entretenue par Fribourg profite largement à d'autres cantons, ce qu'on ne saurait nier. Il est donc parfaitement justifié de demander une re-

distribution des charges devenues insupportables. Mais pourquoi 3,5 millions de subventions fédérales, au lieu de 7 millions? M. Arnold Waeber revendique la responsabilité de cette estimation erronée. Mais il rappelle qu'à l'époque, il avait été impossible d'obtenir, des services de la Confédération, le moindre renseignement précis en ce qui concerne le subventionnement des dépenses de fonctionnement des universités. Or, la très large part du gâteau que les cantons universitaires avaient à se partager est allée à ceux qui entretiennent des facultés de médecine complètes, au détriment de Fribourg, Neuchâtel et Saint-Gall. Pour l'avenir, on peut toutefois attendre une amélioration. Une motion a été acceptée par le Conseil fédéral, qui prévoit une augmentation des subventions affectées aux frais d'exploitation. Il serait tenu compte du nombre d'étudiants non domiciliés dans le canton, ainsi que de la population du canton universitaire. La subvention serait non plus de 1/6me, mais d'au moins 1/4 du régime provisoire. Si les chambres acceptent ces propositions, la part de Fribourg passerait de 3,5 à 5,2 millions.

UN TABLEAU PEU ROSE

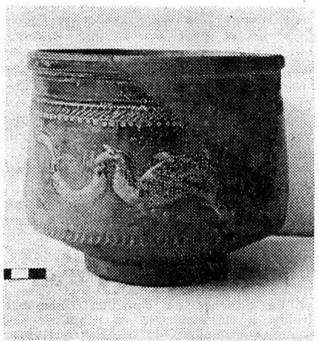
Après le rapport d'entrée en matière,

Dauphin romain à Font...

Nous avons déjà présenté l'exposition « Archéologie et routes nationales » qu'on peut voir jusqu'au 6 juin au Musée d'art et d'histoire de Fribourg. De nombreux documents photographiques, mais surtout des objets de haut intérêt y sont exposés, provenant de fouilles effectuées sur le parcours des routes nationales 1 et 12, notamment. C'est le cas de ce vase romain « à dauphins » trouvé à Font (Broye fribourgeoise), au bord du lac de Neuchâtel, près d'un bloc erratique dit « pierre du mariage ». A cet endroit, on découvrit des objets de l'âge du bronze, une fibule de l'époque de Hallstatt, des monnaies celtiques et romaines, de la poterie, des statuettes et des lampes, ainsi que d'autres petits objets qui étaient sans doute des ex-voto. Un lieu de culte pourrait donc s'être trouvé là. Le site devant être traversé par la RN 1, des fouilles systématiques devraient encore être entreprises pour

éclaircir le mystère de la « pierre du mariage ».

(Avipress - Gremaud)



VAUD - VAUD - VAUD

Réquisitoire au procès des agresseurs de Montbenon

De notre correspondant : L'audience d'hier matin, au procès de Lausanne, a vu de nouveau affronter L.P. et S.W., les deux coauteurs de l'agression commise le soir du 28 décembre 1969 contre le caissier-pompiste au garage de Montbenon, à Lausanne, après que le tribunal eut entendu deux inspecteurs de police.

P. a notamment «révélé» que W. et lui avaient volé une voiture à Genève, environ quinze jours avant le coup et avaient monté une répétition générale, aux Gets, de ce qu'ils allaient faire le 28 décembre à Lausanne.

UN LONG RÉQUISITOIRE

M. Rochat, substitut du procureur général,

BAULMES

Fausse alerte!

(c) Récemment, un important feu de forêt a été signalé aux «Naz» sur Baulmes. Il avait été remarqué depuis le train Yverdon - Sainte-Croix et par des pilotes de «Mirage» venant de Payerne. Les pompiers de Baulmes se rendirent sur place avec tous les moyens nécessaires pour circonscrire le sinistre. Quelle ne fut pas leur stupeur de voir les bûcherons de la commune occupés à prendre le «neuf heures» après avoir nettoyé un secteur de broussailles en y mettant le feu.

YVERDON

Cambrioleur arrêté

(c) Un récidiviste a été arrêté à proximité d'Epédes par la gendarmerie d'Yverdon. Il avait fracturé des compteurs à prépaiement dans un immeuble. En outre, il a reconnu avoir commis plusieurs cambriolages de chalets à la Vallée de Joux et dans le Jura neuchâtelois. Condamné déjà à plusieurs reprises, il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon.

Employée malhonnête

(c) La police a arrêté une jeune fille employée dans un grand magasin d'Yverdon qui avait commis des malversations. Plusieurs sommes encaissées avaient été empochées par la jeune fille. Le juge informateur a fait incarcérer la coupable.

GENÈVE

Trafiquants de drogue condamnés

(c) Deux jeunes Danois ont comparu devant le tribunal de police de Genève. Il s'agit de Paul M. et de Lasse E., dans la double valise desquels les douaniers découvrirent 37 kg de haschisch. Cette drogue devait leur procurer un bénéfice de 50.000 francs, une fois revendue à Copenhague.

Ils achetèrent le «H» 20 dollars le kg au Pakistan, et le négocièrent en Europe à 400 dollars le kg. Une jolie marge, on en conviendra. Les deux hommes étaient coutumiers de ce trafic. Ils ont avoué d'autres «passages». Le substitut Reymond, dans un réquisitoire sévère, a réclamé contre les deux jeunes Scandinaves une peine de seize mois de réclusion, 5000 fr. d'amende et quinze ans d'expulsion.

Les juges se sont ralliés à cette requête et ont donc prononcé les peines indiquées. Notons pourtant qu'il y a peu de temps, un Pakistanais surpris en train de véhiculer 32 kg de haschisch avait bénéficié du sursis.

La drogue à Lausanne

Le rapport de gestion de la municipalité de Lausanne relève que la drogue a connu un départ en flèche en 1970, dans la capitale vaudoise, avec 109 infractions à la loi sur les stupéfiants commises par des adolescents de 16 à 20 ans. Le nombre des affaires de drogue soumises à la Chambre des mineurs a passé de 2, en 1968, à 22 en 1969, et à 57 en 1970. Chez les adultes, les consommateurs de drogue sont aussi en augmentation et 227 cas ont été signalés en 1970.

L'Institut de médecine sociale et préventive a ouvert en novembre 1970 un centre auquel une centaine de jeunes drogués se sont déjà adressés. Ce centre développera dès ce printemps son service d'accueil et d'information. Une étude récente montre qu'un cinquième environ des gymnasiens, collégiens et apprentis lausannois avaient goûté une fois ou occasionnellement à un stupéfiant. Les drogues les plus fréquemment utilisées sont le haschisch et la marijuana, le LSD, les amphétamines et médicaments, mais on remarque aussi un développement de l'opium et de l'héroïne.

Les comptes: léger bénéfice

(c) Le compte d'exploitation 1970 du ménage lausannois laisse un bénéfice de 7.990.000 fr. sur un total de recettes de 240.746.000 fr., alors que celui de 1969 présentait un bénéfice de 832.000 fr. sur un total de recettes de 223.746.000 francs. Cependant, après comptabilisation des moins-values sur certains éléments du bilan, ainsi que des charges exceptionnelles, le bénéfice net est ramené à... 377.000 francs. La matière imposable des personnes physiques est de 867 millions de francs et de 2.784 millions de francs, celle des personnes morales étant de 155 millions de francs et de 2.296 millions de francs. Le produit des impôts est passé de 102 millions en 1969, à 110.500.000 francs en 1970.



Le nouveau port.

(Avipress - Pache)

Cudrefin: le port de plaisance est prêt

De notre correspondant : Il y a une année, le Conseil général de Cudrefin décidait la création d'un port de plaisance, devant compléter l'équipement touristique de la commune. Les choses ont été rondement menées. En effet, une année après, le port de plaisance est terminé et peut déjà recevoir les premiers bateaux. Les pontons flottants sont en place, ainsi que les pieux d'attache. Cent soixante-trois embarcations de genres divers trouveront place dans le port, qui est entièrement entouré d'une digue le mettant à l'abri des vents.

Une place de parc a été aménagée à proximité pour les autos. Tout autour, des arbres ont été plantés, alors qu'un éclairage adéquat était aménagé. Le débarcadère

Fillettes blessées

(c) Hier, vers 11 h 35, rue Marcollet, à Crissier, Concerta Pellegretti et Delphine Zurich, âgées de 5 ans, demeurant dans cette rue, se sont élançées sur la chaussée et ont été renversées par un automobiliste. Il a fallu les transporter à l'hôpital cantonal souffrant d'une commotion et d'une fracture à une jambe.

JURA - JURA - JURA

LE CONSEIL FÉDÉRAL RÉPOND AUX SOLDATS JURASSIENS Service civil: le peuple décidera lui-même si l'initiative aboutit

Le 10 décembre dernier, le chef du département militaire recevait un pétition signée par 527 soldats du régiment d'infanterie 9, pour la plupart des jurassiens, pétition qui réclamait notamment la création d'un service civil. Le Conseil fédéral, l'intermédiaire de la chancellerie fédérale, a répondu récemment aux pétitionnaires.

La pétition proclamait « que le droit à l'objection de conscience est une nécessité et une question de justice pour toute personne désirant accomplir un autre service au profit de l'humain ». Les signataires s'élevaient en même temps contre l'importance des dépenses militaires de la Suisse et contre les livraisons d'armes à l'étranger.

LE SERVICE CIVIL N'EST PAS CONFORME A LA CONSTITUTION

Dans sa réponse, le Conseil fédéral indique notamment que le Conseil national a, pour la dernière fois, en 1967, considéré à une forte majorité que l'institution d'un service civil en Suisse ne serait pas conforme à la constitution fédérale. A l'égard des objecteurs de conscience, il relève en outre que « certains adoucissements ont été apportés dans le domaine du droit pénal militaire et du traitement sanitaire. Ceux-ci consistent surtout en une diminution des peines et en une libéralisation de l'exécution de la peine ».

Le Conseil fédéral souligne également que l'automne dernier s'est créé un comité d'initiative privé qui est en train de recueillir des signatures en vue d'une initiative visant à modifier l'article 18 de la constitution fédérale. « Si cette initiative aboutit, poursuit le Conseil fédéral, le peuple suisse aura l'occasion de décider s'il entend donner aux citoyens tentés de faire leur service militaire la possibilité d'accomplir un service civil ».

LES DEPENSES MILITAIRES

S'agissant des dépenses militaires, le Conseil fédéral indique notamment que la Suisse « s'efforce de maintenir un certain équilibre entre les diverses tâches de l'Etat, notamment entre les dépenses civiles et les dépenses militaires. Nous croyons avoir atteint ce but jusqu'ici, ajoute le Conseil fédéral. Aucune des grandes tâches civiles dont nous nous occupons actuellement ne doit pâtir de dépenses militaires exagérées. C'est ainsi que, par exemple, les dépenses militaires ne représentent qu'un faible pourcentage du produit social brut de notre pays. Seule l'Autriche dépense proportionnellement moins que nous pour son armée. Tous les autres Etats comparables en quelque sorte à notre ont des dépenses beaucoup plus importantes. Dans ces conditions, affirme le Conseil fédéral, on ne saurait honnêtement parler de dépenses militaires exagérées en Suisse. »

L'EXPORTATION DE MATERIEL DE GUERRE

Abordant les critiques formulées contre

PORRENTRUJ

Démision au Centre culturel jurassien

(c) M. Alphonse Widmer, secrétaire général de la Société jurassienne d'émulation, recteur de l'école cantonale de Porrentruy, a démissionné de la commission d'étude du centre culturel jurassien. Cette démission survient après celle de M. Marcel Joray, président d'honneur de l'Institut jurassien. Le ressort d'une communication émanant du secrétariat de la commission d'étude du centre culturel jurassien qu'un malaise règne entre cette commission officielle cantonale et les dirigeants de la Société jurassienne d'émulation.

SAINT-IMIER

La vie politique

(c) La Fédération du parti socialiste du district de Courtailly a siégé sous la présidence de M. Marcel Monnier. Les députés Henri Sommer (Saint-Imier), Marc Baeggli (Tramelan) et des exposés sur différents problèmes: impôts, explosion démographique, pollution, etc. Puis l'assemblée a retenu les noms des candidats au Conseil national, qui seront soumis à l'assemblée jurassienne.

TRAMELAN

Un bénéfice de 127.532 francs

(c) Les comptes de la commune municipale de Tramelan pour l'exercice 1970 se présentent comme suit: recettes: 4.732.365 fr.; dépenses: 4.604.833 fr., soit un bénéfice de 127.532 francs. En 1969, le bénéfice était de 222.438 francs.

Lajoux: une fillette s'étrangle en jouant

De notre correspondant : Marlyse Liechti, 5 ans, de Lajoux, fille de M. Robert Liechti, agriculteur, a été trouvée morte, lundi, vers 19 h, sur sa balançoire, devant son domicile. L'accident n'a pas eu de témoins, mais selon toute probabilité, la fillette a grimpé sur un bidon afin de se mettre

debout sur le siège de la balançoire. Alors qu'une des cordes lui entourait la tête, elle a fait une chute au cours de laquelle elle s'est brisée la nuque. Lorsqu'un passant l'a découverte un peu plus tard, la mort avait déjà fait son œuvre. La petite victime était la cadette de quatre filles.

BIENNE - BIENNE

GRAND CONSEIL BERNOIS Débat sur les allocations familiales

Un débat sur les allocations familiales pour les travailleurs figurait au centre des délibérations du Grand conseil bernois, hier matin. Celles-ci ont été suivies par le maire de Mayence, M. Fuchs, accompagné d'une délégation. Après le débat, les députés ont, selon la tradition, visité la « BEA ».

La discussion a été ouverte par un représentant du parti démocrate-chrétien du Jura, qui demandait dans une motion que les allocations pour enfants soient augmentées de 30 à 50 fr. par mois et que la limite d'âge, a, en revanche, été repoussée par 91 voix contre 56.

Le chef du département de l'économie publique, M. Tschumi, a indiqué que le canton de Berne en accordant 30 fr. figure, par ordre d'importance, à peu près au centre de la liste des cantons suisses. Une interpellation en faveur d'une meilleure intégration des travailleurs étrangers lui avait auparavant donné la possibilité d'exprimer le point de vue du gouvernement bernois à ce sujet. M. Tschumi a précisé que des contacts plus étroits entre la population indigène et les travailleurs étrangers ne peuvent découler de règlements administratifs. C'est au contraire le devoir des organisations sociales et religieuses subventionnées par les autorités en ce qui concerne les cours d'instruction civique et l'enseignement.

Il est important, d'autre part, que l'opinion publique se tranquillise face au problème de la surpopulation étrangère. Les mesures restrictives prises par le Conseil fédéral en mars 1970 y contribuent.

Il n'y a pas eu de débat après la seconde lecture de la loi modifiée sur le bureau de placement et l'assurance chômage. Afin de procéder à des économies, le budget annuel pour les contributions au fonds de chômage a été réduit de 750.000 fr. à 200.000 francs.

Tôles froissées

(c) Hier, vers 8 h 15, une automobile et un camion se sont heurtés route d'Orpund. Dégâts. Le conducteur de la voiture, légèrement blessé, a pu regagner son domicile. Vers 13 h 25, place d'Orpund, deux automobiles sont entrées en collision. Dégâts. Vers 14 h 50, même genre d'accident, mais rue du Port. Dégâts: 1000 francs.

Hier, vers 17 h 55, une collision entre un car et une voiture s'est produite rue de Morta. Dégâts: 1500 francs.

Après l'exposition d'Osaka

(c) Deux Japonais, lauréats du concours de reportages organisé au pavillon suisse de l'exposition d'Osaka, en 1970, font un voyage en Suisse du 28 avril au 9 mai. A Bienna, ils seront aujourd'hui et demain les hôtes de l'Office du tourisme qui leur fera découvrir la vieille ville, le Palais des congrès et le charme des environs.

COMMUNIQUÉ

Comme à Vienne...

Depuis quelques jours, le salon de thé Savoy a fait peau neuve. M. W. Krainer ne s'est pas seulement contenté de rafraîchir et d'embellir son établissement mais a décidé d'y servir des spécialités viennoises. Avec un peu d'imagination et une musique de fond aidant, on se croirait sur les bords du beau Danube.

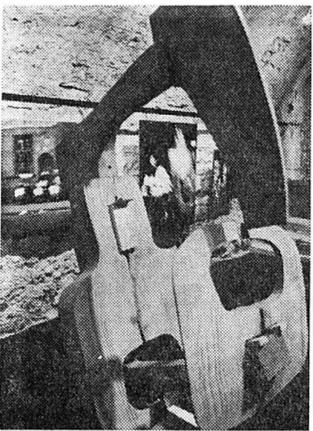
BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Sculpture et photo d'art à la Cave du Ring

La cave du Ring appartenant à la Société des beaux-arts, récemment aménagée, a ouvert ses portes ces jours-ci à un sculpteur et à un photographe, ceux-ci ont en commun un sens privilégié de la recherche, dans des votes peu explorés.

La sculpture d'Albert Rouiller

On connaît ses formes métalliques mais beaucoup moins ses sculptures sur bois. Celles-ci donnent l'impression d'éléments articulés, légers, presque suspendus, échappant à la perception normale



Une sculpture en bois d'Albert Rouiller avec, à l'arrière-plan, des photos de Claude Fleury (Avipress - Guggisberg)

d'objets pesants. L'auteur semble avoir conçu un jeu singulier qu'il pratique avec gaieté de cœur. Il s'est évertué à un labeur peu commun d'imagination.

Les relations d'espaces et de limitations sont originales sans que la lumière vienne les influencer excessivement. Les structures de Rouiller paraissent stables et pourtant laissent l'impression d'objets ailés — exempts d'épaisseur et de pesanteur. Très adroit, sans habileté facile, Rouiller montre des dispositions très nettes pour travailler le bois léger.

Claude Fleury, magicien

C'est par leur nombre, la surface qu'ils occupent, leur scintillement, que les œuvres de Claude Fleury, photographe, agrandissements en noir-blanc et en couleur, captent l'attention de celui qui passe la porte de la cave du Ring. On pourrait longuement s'attacher aux qualités techniques de ses prises de vue, de ses personnages croqués sur le vif — une série de sept agrandissements de poses de Pablo Casals prises à Prades, dans les Pyrénées orientales, méritent à eux seuls un titre de gloire à leur auteur.

Point d'images inertes chez lui, Fleury voudrait exprimer ce sentiment de changement perpétuel qui nous hante aujourd'hui.

La couleur de ses reproductions les teintes saisies par le cliché acquièrent plus quelque chose de magique malgré la technique. Celle-ci révèle néanmoins une sensibilité artistique sans faille — des réflexes sûrs pour capter l'instant-événement. On peut penser que l'attention de Fleury le porte à enregistrer ce qui illustre une certaine philosophie se creusant en lui et à laquelle il donne du prix. Ses travaux sont des réalisations de haute valeur, dépassant de beaucoup les domaines où reste la photographie.

ARS

Bilan de la Caisse-maladie «Concordia»

Nette augmentation des cas de maladie

Plus d'une centaine de membres de la Caisse maladie et accidents Concordia, se sont retrouvés récemment à Bienne pour faire le point sur l'année écoulée et l'avenir imprévisible que le renchérissement des services impose.

L'année 1969 a mis en évidence l'augmentation constante des frais. Les comptes ont néanmoins permis d'accroître les réserves légales. Quinze cantons ont souffert d'un déficit parfois massif alors que neuf seulement ont pu boucler leurs comptes favorablement. L'assurance des frais de guérison a encaissé 45 millions en 1969. A ces recettes correspondent des dépenses de 56 millions.

Une telle évolution justifierait à elle seule de revoir l'actuelle législation, présentement soumise aux experts.

Au cours de l'exercice passé les cas

de maladie enregistré chez les hommes se sont accrues de 25 %, chez les femmes de 30 %. Le coût moyen par cas de maladie d'homme qui, l'année précédente, était de Fr. 130,43 a passé à Fr. 147,85 et celui des femmes de Fr. 241,70 à 267,89.

L'assemblée a renouvelé son mandat au président de la section de Bienne, Victor Chariatte, réélu par acclamation, et félicité le comité directeur ainsi que le gérant, Walter Rytz, pour leur gestion pendant le dernier exercice.

Pour un total de recettes de 1.429.000 francs les dépenses ne montent qu'à 1.339.000 francs laissant un excédent de plus de Fr. 90.000 à la section locale. La soirée s'est terminée par la loterie coutumière, dans une ambiance chaleureuse et amicale.

R.

LA VIE POLITIQUE

Le parti socialiste biennois prend d'importantes décisions

Récemment a eu lieu l'assemblée annuelle du parti socialiste de Bienne. Après approbation des rapports de gestion du président sortant, du caissier et du chef de l'agitation, d'importantes décisions ont été prises par l'assemblée.

Pour succéder à M. Hans Haenni, il a été fait appel à un socialiste romand, M. André Ory, ancien président du Conseil de ville et actuel vice-chancelier du canton de Berne. Les autres membres du comité directeur ont été confirmés dans leur fonction. Pour les élections nationales de cet automne, le parti socialiste de Bienne et les sections du Seeland, présenteront une liste régionale. Pour la ville de Bienne, cette liste ne comportera que des candidats des sections allemandes, les socialistes romands de Bienne figurant, comme à l'accoutumée, sur la liste jurassienne. Cette importante décision, prise à l'unanimité, est irrévocable. Une prochaine assemblée extraordinaire du parti socialiste biennois désignera les candidats.

NON A L'AÉROPORT DU GRAND-MARAIS

La construction d'un aéroport dans le Grand-Maraïs a été refusée par l'assem-

blée à une très large majorité. A ce sujet le parti socialiste biennois attend avec impatience la réponse du Conseil municipal à une motion socialiste déposée au Conseil de ville en septembre 1970 et demandant que la ville s'associe aux efforts de ceux qui s'opposent à l'aéroport du Grand-Maraïs. C'est également à une large majorité que l'assemblée a accepté de soutenir l'initiative des professeurs du gymnase de Münchenstein; cette initiative demande l'introduction d'un service civil pour les objecteurs de conscience.

LOI FISCALE

L'assemblée a également voté une résolution invitant le parti cantonal bernois à lancer une initiative populaire pour une nouvelle loi fiscale. On se souvient que le comité central du parti socialiste jurassien avait donné mandat à une commission de rédiger le texte d'une initiative à ce sujet. Plusieurs orateurs mirent en évidence la nécessité d'une collaboration entre le parti socialiste jurassien et le parti du canton pour proposer aux citoyens une fiscalité mieux adaptée et plus juste.

CARNET DU JOUR

- Apollo (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15: Das süsse Leben des Grafen Bobby, jusqu'au 6 mai.
Capitole (tél. 2 25 47), à 20 h 15: Mouri d'aimer, jusqu'au 6 mai.
Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h: Le Corbeau.
Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: Freiheit für die Liebe.
Métro (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Cartes à abattre - Le mystère de St-Pauli, jusqu'au 11 mai.
Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h: Wer zuletzt lacht lacht am Besten.
Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h: Appelez-moi Monsieur Tibbs, jusqu'au 11 mai.
Scala (tél. 2 26 45), à 14 h 30 et 20 h: La Fille de Ryan.
Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Grausames Afrika.

- Galerie d'Art Lyss: Exposition Willy Mächler, jusqu'au 16 mai.
Cave du Ring: Exposition de photos et sculptures de C. Fleury et A. Rouiller jusqu'au 16 mai.
Galerie Flury: H. Erni, M. Hunziker, A. Carigiet.
Galerie Pot-art: Exposition Jirotkowa et Framus jusqu'au 19 mai.
Galerie 57: Exposition de peinture Strupler jusqu'au 29 mai.
Dentiste: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie de nuit et du dimanche: Pharmacie Meyer, Pont du Moulin, téléphone 2 27 77.

Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57, Pharmacie Centrale, Dr. J. Jolissaint, rue de l'Union 16, téléphone 2 41 13, Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Théâtre allemandique: 20 h 15: Bürger Schippel, Komödie von Karl Sternheim.
Théâtre de poche: Pierre Marietan, jusqu'à vendredi.

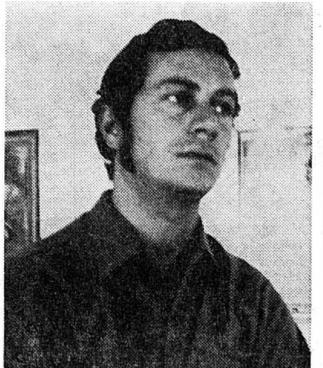
Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 2 17 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée.

TÉLEX RÉDACTION BIENNOISE: No 3 46 52

VERNISSAGES

Samedi ont eu lieu deux vernissages d'expositions. La première au Palais des congrès où Pigalina, sculpteur domicilié au Locle, présente ses 25 études préparatoires et sculptures d'un genre très particulier et à la Galerie 57 où Hans-Rudolf Strupler nous fait voir son travail de l'an passé. Né à Zurich, le 1er avril 1935, Strupler étudia les arts graphiques, puis dès 1963 se rendit en Turquie, en Egypte et à Tremona. L'artiste a déjà exposé à Zurich, Berne et Bâle; c'est sa première visite à Bienne.



Hans-Rudolf Strupler

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous offrons des gains supérieurs à la moyenne, assurances maladie, accidents, vacances payées et primes spéciales à toutes:

femmes indépendantes

(disposant de 4 à 8 heures par jour).

Conditions: aimer le contact avec la clientèle, présentation agréable, volonté d'appliquer une méthode de vente éprouvée. En cas de succès, possibilité de devenir, très rapidement inspectrice régionale.

Pour le canton de Vaud, possibilité de travailler sur adresses.

Téléphoner à Mme RISSE, (038) 42 14 66, heures des repas ou le soir. Pour le canton de Vaud, tél. (021) 29 82 52.



Nous sommes spécialisés dans la fabrication de compteurs, chronographes et appareils électroniques pour la mesure de temps courts. Dans le cadre du développement de nos différents départements, nous cherchons à engager, pour date à convenir, les collaborateurs suivants:

responsable du service des salaires

- Activité: — Responsabilité complète des salaires et décomptes sociaux — Relation avec le personnel — Travail varié et intéressant

- Exigences: — Apprentissage ou diplôme école de commerce — Langues française et allemande — Si possible connaissance des salaires et décomptes sociaux de l'industrie horlogère — Age idéal 25 à 40 ans

FACTURISTE

pour notre service après-vente

- Activité: — Facturation — Téléphones avec la clientèle

- Exigences: — Connaissance de la branche horlogère — Bonnes connaissances d'allemand de français et si possible d'anglais — Apprentissage commercial — Goût des chiffres

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur dossier de candidature au Secrétariat général de HEUER-LEONIDAS S.A., rue Vérénius 18, 2501 Bienne (à 2 minutes de la gare), ou de téléphoner au numéro (032) 3 18 81, interne 10, pour de plus amples renseignements.

FAN CORTAILLOD-BAS

Pour entrée en service et mise au courant à fin mai, nous cherchons un (e)

porteur (euse) de journaux

pour la distribution de la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Horaires: 5 h 30 à 7 heures environ pour personne disposant d'un vélomoteur.

Bonne rétribution: salaire mensuel, suppléments semestriels, indemnité de vacances, frais de véhicule.

Adresser offres de service à la « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL » Service de distribution 4, rue Saint-Maurice 2001 Neuchâtel Tél. 25 65 01

METAUX PRECIEUX S.A. 2000 NEUCHÂTEL 9

cherche quelques COLLABORATEURS pouvant être formés comme

ouvriers spécialisés

dans le travail intéressant et varié des métaux précieux.

- Nous offrons: — une bonne formation, — places stables et bien rémunérées, — avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

METAUX PRECIEUX S.A. Avenue du Vignoble 2, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 58.

Haefliger + Kaeser S.A. HK

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

PORTEUR DE CHARBON

Faire offres chemin des Mulets, 2001 Neuchâtel, tél. 21 11 21.

Advertisement for Manpower services. Text: C'EST MANPOWER LE TRAVAIL TEMPORAIRE... Travail immédiat Salaire immédiat pour Serruriers Peintres Manœuvres Manpower vous attend: 8a, rue du Seyon tél. 24 76 76 L'inscription est gratuite

Nous cherchons

garçon laitier

Entrée immédiate ou date à convenir.

- Nous offrons: — Salaire intéressant. Bonnes prestations sociales. — Pour personne mariée, place d'avenir, éventuellement appartement à disposition. — Pour célibataire, pension et logement dans l'exploitation.

Faire offres à: E. Schärer, fromagerie 2892 COURGENAY Tél. (066) 7 11 34.

Le Centre Electronique Horloger S.A.

à NEUCHÂTEL

désire engager pour des travaux du domaine de l'électronique horlogère

SPÉCIALISTE EN INSTRUMENTS

MONTEUR EN APPAREILS ÉLECTRONIQUES

- Nous demandons: — une bonne formation de base — de l'initiative et de la souplesse d'adaptation

- Nous offrons: — une activité variée, intéressante et indépendante — un climat de travail agréable — les avantages sociaux d'une entreprise moderne

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 378, 2001 Neuchâtel, ou prendre contact par téléphone au No (038) 24 01 61.

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 2 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre. Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

cyclisme

Le Tour de Romandie part ce matin de Genève

Le Tour de Romandie innove: il a quitté ses quartiers de la rue de la Colonne pour le complexe des Vernets... «déposition», en quelque sorte. Vaste construction de béton et de verre, les Vernets sont restés dans une certaine indifférence, hier, à l'heure des opérations de contrôle.

Les opérations de contrôle se sont déroulées hier dans l'anonymat. Les opérations de contrôle se sont déroulées hier dans l'anonymat.

De notre envoyé spécial

à désigner un favori, je vous en citerai trois: Gösta Pettersson, Zilioli et Motta. Succédant aux Italiens, les maillots rouges des équipiers de Pintens ont dit de ce dernier qu'il est l'homme capable de gagner la boucle du vingt-cinquième anniversaire.

cassé un bras, il doit tenir le magasin familial.

AGOSTINHO AMER. Complet veston, cravate voyante, le Portugais Agostinho se présente quelque peu amer. Un indiscret nous permet d'affirmer que son directeur sportif s'en est allé le chercher en avion, car il avait l'intention de courir à Porto et à Lisbonne.

Quant à la formule de cette course préliminaire, elle est à revoir. Lancer 90 coureurs sur une route et les faire tourner au moyen de deux circuits tracés sur cette piste n'est pas une solution idéale. Et l'on peut se demander à quoi servaient des extraits de 30 minutes, même si le second fut, finalement, réduit de moitié.

Gimondi portera le maillot vert

L'incroyable, l'impensable ne s'est pas produit, hier soir, lors du prologue de ce 25me Tour de Romandie: une victoire suisse. Cependant, il s'en est fallu de peu. Parti en dixième position sur une route sèche, Jürg Schneider signait un excellent temps (6'04"6 moyenne 37 km 38 à l'heure). Pendant près de deux heures, notre compatriote fit figure de vainqueur.

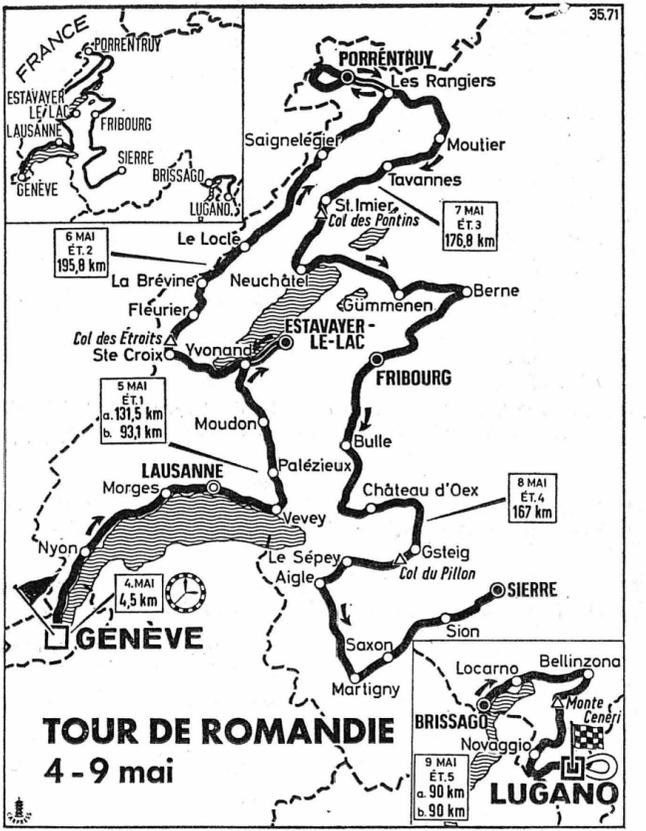
Classement du prologue: 1. Gimondi (It) 6'04"; 2. Schneider (S) 6'05"; 3. Joël (Fr) 6'05"; 4. Staes (Be) 6'09"; 5. Ricci (Fr) et Bergamo (It) 6'11"; 7. Spahn (S) et Rochat (Fr) 6'12"; 8. Pintens (Be), Sorlini (It) et Nicoletti (It) 6'15".

apparus: Gimondi, Motta, Gösta Pettersson, Zilioli, van den Bossche, le longiligne belge, son compère le Hollandais Marinus «Rini» Wagtmans, Patrick Seru (vainqueur du Tour de Sardaigne 1970), Oie Ritter. Ces messieurs restent prudents. Leur demander le nom d'un favori c'est leur donner l'occasion de se lancer la balle l'un à l'autre.

Bref, des opérations de contrôle dans l'anonymat. C'est dommage. Mais reconnaissons qu'il n'était plus possible de s'installer dans l'étroit goulet de la rue de la Colonne. Ce «désintérêt» du public est-il synonyme d'une régression de l'intérêt pour les courses cyclistes? Ou tout simplement est-ce un changement d'habitudes qui a perturbé cette veillée d'armes?

Victoire neuchâteloise au Premier pas cadet

Le Premier pas cadet, course ouverte aux garçons de Suisse romande qui en sont à leur première saison cycliste, a été couru dimanche, près de Nyon, sur une distance de 40 km. Quarante-six concurrents étaient au départ. La victoire est revenue à Daniel Schwab, du V.C. Vignoble de Colombier, déjà vainqueur, cette année, de la coupe du Vignoble. Schwab a terminé l'épreuve en solitaire après avoir démarré dans la dernière côte, à cinq kilomètres de l'arrivée.



LA MOUE DE BITOSSI

Les premiers coureurs à se présenter au contrôle furent Bergamo, Cavalcanti, Gimondi et Salutin. Les «rois», Bitozzi et Colombo, descendant de la volture de leur directeur sportif. L'homme au cœur fou (Bitozzi) fit la moue en prenant connaissance de l'ordre des départs du prologue contre la montre: «Étre coincé en»

Au Tour d'Espagne Retour de Pijnen

Le Hollandais René Pijnen, un des hommes les plus actifs de ce 26ème Tour d'Espagne, a repris le maillot de «leader» au terme de la 5ème étape, Benicàssim-Salou (175 km), maillot qu'il avait cédé la veille à l'Espagnol Domingo Perurena. C'est à l'excellente moyenne de 45 km/697 que s'est courue cette étape, sur un parcours plat et sans difficultés.

CLASSEMENT DE L'ÉTAPE. 1. Pijnen (Hol) 3 h 45'30"; 2. Paranteau (Fr); 3. Castellon (Esp) même temps; 4. Godeffroot (Be) 3 h 46'51"; 5. Krelkels (Hol); 6. Karstens (Hol). Classement général: 1. Pijnen (Hol) 21 h 58'18"; 2. Castellon (Esp) 21 h 59'04"; 3. Paranteau (Fr) 21 h 59'20"; 4. Guimard (Fr) 21 h 59'29"; 5. Perurena (Esp) 21 h 59'34".

Un Polonais à l'honneur

M. René Maheu, directeur de l'UNESCO, a remis au coureur cycliste amateur polonais Ryszard Szurkowski le trophée du «fairplay» Pierre de Coubertin 1970. C'est pour avoir, lors d'un championnat de Pologne, fait remonter son vélo de rechange à son principal concurrent que le Polonais a reçu cette distinction. Chauffeur de son métier, âgé de 25 ans, Szurkowski est un coureur de valeur puisqu'il a gagné la Course de la Paix en 1970 après avoir terminé deuxième en 1969. Cette année, il a notamment triomphé dans le Grand Prix d'Annaba, en Algérie.

Etrange fin de Seamus Elliott

L'ancien professionnel irlandais Seamus Elliott a été trouvé mort par balles, mardi à Dublin, dans son magasin. Sa police ignore, pour le moment, s'il s'agit d'un suicide ou d'un crime. Un fusil de chasse et une douille de cartouche ont été trouvés près du corps par les policiers.

athlétisme

La présente saison exigera beaucoup des Suisses

Les athlètes suisses ne devraient pas tarder à se manifester car, cette année, il y a des championnats d'Europe à la clé. S'ils se sont bien entraînés durant l'hiver — une condition primordiale de la réussite — leurs performances le révéleront rapidement. Par exemple, on a l'impression que Philippe Clerc s'est acquis une formation de base très profonde: cela signifie qu'il a l'intention de défendre son titre avec toutes les qualités qui le caractérisent dans ses bons moments.

L'ATTENTE DE HUBACHER. En revanche, on sait que Hubacher considère déjà l'année 70 comme une année fautive et que son seul objectif est, désormais, d'attendre l'automne pour se mettre à préparer les Jeux olympiques (d'hiver et d'été). Il n'a pas abandonné définitivement l'idée de participer aux compétitions de bob et il conserve aussi tous les liens qui le rattachent à l'athlétisme.

Nouvelle victoire de l'Université

L'UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTHEYSAN - VEFERON. Les Universitaires neuchâtelois ont nettement dominé leurs adversaires valaisans dans ce match comptant pour le Challenge de l'Amitié, officieux championnat romand. Comme le laisse supposer le résultat, la pression des étudiants a été constante. Les Montheysans, toutefois, n'ont jamais cédé au découragement.

Les matchs d'appui pour le titre national

La Fédération suisse de basketball a fixé ainsi les matchs d'appui pour le titre de champion suisse de ligue A: Match aller: Fribourg Olympic - Stade Français, samedi 8 mai à 20 h 30 à la salle des sports de Fribourg. Match retour: Stade Français - Fribourg Olympic samedi 15 mai à 20 h 30, au Pavillon des sports de Genève.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les décaathloniens suisses feront samedi prochain, à Macolin, sous la direction de l'entraîneur national, Armin Scheurer, un test sur sept épreuves (sans 400 m, 1500 m, et saut à la perche). Ce test permettra de désigner les six seniors et les quatre juniors qui affronteront l'Allemagne et l'Est, les 5 et 6 juin, à Erfurt.

hockey sur glace

Les décathlions suisses à l'épreuve à Macolin

Les internationaux suisses seront réunis les 8 et 9 mai, à Lugano (15 h 00) et la participation au tournoi des espoirs de Folkstone. Pour cet entraînement, Werner Schmid, Jean-Pierre Roche et Fritz Andrist ont convoqué les joueurs suivants: Equipe nationale: Schmitter (olgen), Oesch (Blauweiss Olten), Monnard, Frey, Inelichen (Lucerne), Jaccard (Stade Lausannoise), Egloff (Lugano), Arnold (Norderstern Bâle), Steinmann, Richner, Eggensberger, Walti, Stoller et Krauer (Rotweiss Wetztingen).

Un nouveau titre pour R. Ceulemans

Déjà champion du monde à la partie libre et champion d'Europe aux trois bandes, le Belge Raymond Ceulemans s'est également adjugé le titre européen au cadre 71/2, à Valkenburg.

basketball

Championnat de première ligue

Deux victoires d'Auvergnier

Des deux victoires remportées cette semaine par les «Perchettes», c'est sans aucun doute celle acquise dans la nouvelle salle de Fleuriert qui prend le plus de signification. Face à des Fleurisans actuellement en forme, les hommes de Bolle ont toujours cru en un succès possible et réussirent à maintenir un avantage final d'un point après avoir mené de 15 points. Auvergnier confirma ses excellentes dispositions jeudi soir, au Cescoule, en dominant largement un Beau Site privé de plusieurs éléments. Quant à lui, Neuchâtel Sports II a enfin signé une victoire dans ce deuxième tour en se débarrassant d'Universitè maintenant condamnée.

hockey sur glace

hockey sur glace

Felc à Olten

Le HC Olten annonce qu'il a engagé, pour la saison prochaine, le Yougoslave Albin Felc (29 ans). International depuis plusieurs années, Felc évolue comme avant-centre au HC Jesenice.

billard

billard

billard

billard

billard

billard

athlétisme

La présente saison exigera beaucoup des Suisses

Les athlètes suisses ne devraient pas tarder à se manifester car, cette année, il y a des championnats d'Europe à la clé. S'ils se sont bien entraînés durant l'hiver — une condition primordiale de la réussite — leurs performances le révéleront rapidement. Par exemple, on a l'impression que Philippe Clerc s'est acquis une formation de base très profonde: cela signifie qu'il a l'intention de défendre son titre avec toutes les qualités qui le caractérisent dans ses bons moments.

L'ATTENTE DE HUBACHER

En revanche, on sait que Hubacher considère déjà l'année 70 comme une année fautive et que son seul objectif est, désormais, d'attendre l'automne pour se mettre à préparer les Jeux olympiques (d'hiver et d'été). Il n'a pas abandonné définitivement l'idée de participer aux compétitions de bob et il conserve aussi tous les liens qui le rattachent à l'athlétisme. Mais, pour l'heure, les activités physiques lui sont interdites: une «casse» ayant malencontreusement succédé à ses blessures de l'hiver.

Nouvelle victoire de l'Université

L'UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTHEYSAN - VEFERON. Les Universitaires neuchâtelois ont nettement dominé leurs adversaires valaisans dans ce match comptant pour le Challenge de l'Amitié, officieux championnat romand. Comme le laisse supposer le résultat, la pression des étudiants a été constante. Les Montheysans, toutefois, n'ont jamais cédé au découragement.

Les matchs d'appui pour le titre national

La Fédération suisse de basketball a fixé ainsi les matchs d'appui pour le titre de champion suisse de ligue A: Match aller: Fribourg Olympic - Stade Français, samedi 8 mai à 20 h 30 à la salle des sports de Fribourg. Match retour: Stade Français - Fribourg Olympic samedi 15 mai à 20 h 30, au Pavillon des sports de Genève.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les décaathloniens suisses feront samedi prochain, à Macolin, sous la direction de l'entraîneur national, Armin Scheurer, un test sur sept épreuves (sans 400 m, 1500 m, et saut à la perche). Ce test permettra de désigner les six seniors et les quatre juniors qui affronteront l'Allemagne et l'Est, les 5 et 6 juin, à Erfurt.

hockey sur glace

Il faut préparer en même temps Helsinki et Munich

formances énoncées par la commission interfédérations — et qu'il s'agit de réaliser — ne sont plus des limites franches; à l'époque de la sélection, séparent les athlètes de manière rigoureuse: la paille et le grain. Elles sont plutôt des repères qu'il faut essayer d'atteindre et aux alentours desquels se prononceraient les sélectionneurs, après s'être rendu compte des tendances de l'évolution de la forme des sujets d'élite.

L'ATTENTE DE HUBACHER

En revanche, on sait que Hubacher considère déjà l'année 70 comme une année fautive et que son seul objectif est, désormais, d'attendre l'automne pour se mettre à préparer les Jeux olympiques (d'hiver et d'été). Il n'a pas abandonné définitivement l'idée de participer aux compétitions de bob et il conserve aussi tous les liens qui le rattachent à l'athlétisme. Mais, pour l'heure, les activités physiques lui sont interdites: une «casse» ayant malencontreusement succédé à ses blessures de l'hiver.

Nouvelle victoire de l'Université

L'UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTHEYSAN - VEFERON. Les Universitaires neuchâtelois ont nettement dominé leurs adversaires valaisans dans ce match comptant pour le Challenge de l'Amitié, officieux championnat romand. Comme le laisse supposer le résultat, la pression des étudiants a été constante. Les Montheysans, toutefois, n'ont jamais cédé au découragement.

Les matchs d'appui pour le titre national

La Fédération suisse de basketball a fixé ainsi les matchs d'appui pour le titre de champion suisse de ligue A: Match aller: Fribourg Olympic - Stade Français, samedi 8 mai à 20 h 30 à la salle des sports de Fribourg. Match retour: Stade Français - Fribourg Olympic samedi 15 mai à 20 h 30, au Pavillon des sports de Genève.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les décaathloniens suisses feront samedi prochain, à Macolin, sous la direction de l'entraîneur national, Armin Scheurer, un test sur sept épreuves (sans 400 m, 1500 m, et saut à la perche). Ce test permettra de désigner les six seniors et les quatre juniors qui affronteront l'Allemagne et l'Est, les 5 et 6 juin, à Erfurt.

hockey sur glace

Il faut préparer en même temps Helsinki et Munich

formances énoncées par la commission interfédérations — et qu'il s'agit de réaliser — ne sont plus des limites franches; à l'époque de la sélection, séparent les athlètes de manière rigoureuse: la paille et le grain. Elles sont plutôt des repères qu'il faut essayer d'atteindre et aux alentours desquels se prononceraient les sélectionneurs, après s'être rendu compte des tendances de l'évolution de la forme des sujets d'élite.

L'ATTENTE DE HUBACHER

En revanche, on sait que Hubacher considère déjà l'année 70 comme une année fautive et que son seul objectif est, désormais, d'attendre l'automne pour se mettre à préparer les Jeux olympiques (d'hiver et d'été). Il n'a pas abandonné définitivement l'idée de participer aux compétitions de bob et il conserve aussi tous les liens qui le rattachent à l'athlétisme. Mais, pour l'heure, les activités physiques lui sont interdites: une «casse» ayant malencontreusement succédé à ses blessures de l'hiver.

Nouvelle victoire de l'Université

L'UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTHEYSAN - VEFERON. Les Universitaires neuchâtelois ont nettement dominé leurs adversaires valaisans dans ce match comptant pour le Challenge de l'Amitié, officieux championnat romand. Comme le laisse supposer le résultat, la pression des étudiants a été constante. Les Montheysans, toutefois, n'ont jamais cédé au découragement.

Les matchs d'appui pour le titre national

La Fédération suisse de basketball a fixé ainsi les matchs d'appui pour le titre de champion suisse de ligue A: Match aller: Fribourg Olympic - Stade Français, samedi 8 mai à 20 h 30 à la salle des sports de Fribourg. Match retour: Stade Français - Fribourg Olympic samedi 15 mai à 20 h 30, au Pavillon des sports de Genève.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les décaathloniens suisses feront samedi prochain, à Macolin, sous la direction de l'entraîneur national, Armin Scheurer, un test sur sept épreuves (sans 400 m, 1500 m, et saut à la perche). Ce test permettra de désigner les six seniors et les quatre juniors qui affronteront l'Allemagne et l'Est, les 5 et 6 juin, à Erfurt.

hockey sur glace

Il faut préparer en même temps Helsinki et Munich

formances énoncées par la commission interfédérations — et qu'il s'agit de réaliser — ne sont plus des limites franches; à l'époque de la sélection, séparent les athlètes de manière rigoureuse: la paille et le grain. Elles sont plutôt des repères qu'il faut essayer d'atteindre et aux alentours desquels se prononceraient les sélectionneurs, après s'être rendu compte des tendances de l'évolution de la forme des sujets d'élite.

L'ATTENTE DE HUBACHER

En revanche, on sait que Hubacher considère déjà l'année 70 comme une année fautive et que son seul objectif est, désormais, d'attendre l'automne pour se mettre à préparer les Jeux olympiques (d'hiver et d'été). Il n'a pas abandonné définitivement l'idée de participer aux compétitions de bob et il conserve aussi tous les liens qui le rattachent à l'athlétisme. Mais, pour l'heure, les activités physiques lui sont interdites: une «casse» ayant malencontreusement succédé à ses blessures de l'hiver.

Nouvelle victoire de l'Université

L'UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - MONTHEYSAN - VEFERON. Les Universitaires neuchâtelois ont nettement dominé leurs adversaires valaisans dans ce match comptant pour le Challenge de l'Amitié, officieux championnat romand. Comme le laisse supposer le résultat, la pression des étudiants a été constante. Les Montheysans, toutefois, n'ont jamais cédé au découragement.

Les matchs d'appui pour le titre national

La Fédération suisse de basketball a fixé ainsi les matchs d'appui pour le titre de champion suisse de ligue A: Match aller: Fribourg Olympic - Stade Français, samedi 8 mai à 20 h 30 à la salle des sports de Fribourg. Match retour: Stade Français - Fribourg Olympic samedi 15 mai à 20 h 30, au Pavillon des sports de Genève.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les décaathloniens suisses feront samedi prochain, à Macolin, sous la direction de l'entraîneur national, Armin Scheurer, un test sur sept épreuves (sans 400 m, 1500 m, et saut à la perche). Ce test permettra de désigner les six seniors et les quatre juniors qui affronteront l'Allemagne et l'Est, les 5 et 6 juin, à Erfurt.

hockey sur glace

L.A.S.F. trop gourmande

Pas de matches de la Suisse à la TV

Dans une lettre du 17 février dernier à la SSR, l'Association suisse de football (ASF) a fixé le montant pour la retransmission d'un match international de football à 100.000 francs. L'année dernière, la SSR a payé 45.000 francs.

L'équipe de France diminuée de moitié

À peine la saison de ski alpin est-elle terminée que le léger recul de l'équipe de France masculine par rapport aux autres nations européennes a provoqué une petite révolution silencieuse destinée à obtenir de meilleurs résultats avant les Jeux olympiques de Sapporo.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les internationaux suisses seront réunis les 8 et 9 mai, à Lugano (15 h 00) et la participation au tournoi des espoirs de Folkstone. Pour cet entraînement, Werner Schmid, Jean-Pierre Roche et Fritz Andrist ont convoqué les joueurs suivants: Equipe nationale: Schmitter (olgen), Oesch (Blauweiss Olten), Monnard, Frey, Inelichen (Lucerne), Jaccard (Stade Lausannoise), Egloff (Lugano), Arnold (Norderstern Bâle), Steinmann, Richner, Eggensberger, Walti, Stoller et Krauer (Rotweiss Wetztingen).

Du nouveau chez les Autrichiens

Chaque membre de l'équipe d'Autriche pourra choisir, désormais, le ski (autrichien) de son choix. Tel est le principe fondamental de l'Austria Racing Team, créé par les cinq grandes marques de ski autrichiennes (Atomic, Blizzard, Fischer, Kaestle, Kneissl).

L.A.S.F. trop gourmande

Pas de matches de la Suisse à la TV

Dans une lettre du 17 février dernier à la SSR, l'Association suisse de football (ASF) a fixé le montant pour la retransmission d'un match international de football à 100.000 francs. L'année dernière, la SSR a payé 45.000 francs.

L'équipe de France diminuée de moitié

À peine la saison de ski alpin est-elle terminée que le léger recul de l'équipe de France masculine par rapport aux autres nations européennes a provoqué une petite révolution silencieuse destinée à obtenir de meilleurs résultats avant les Jeux olympiques de Sapporo.

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les internationaux suisses seront réunis les 8 et 9 mai, à Lugano (15 h 00) et la participation au tournoi des espoirs de Folkstone. Pour cet entraînement, Werner Schmid, Jean-Pierre Roche et Fritz Andrist ont convoqué les joueurs suivants: Equipe nationale: Schmitter (olgen), Oesch (Blauweiss Olten), Monnard, Frey, Inelichen (Lucerne), Jaccard (Stade Lausannoise), Egloff (Lugano), Arnold (Norderstern Bâle), Steinmann, Richner, Eggensberger, Walti, Stoller et Krauer (Rotweiss Wetztingen).

Du nouveau chez les Autrichiens

Chaque membre de l'équipe d'Autriche pourra choisir, désormais, le ski (autrichien) de son choix. Tel est le principe fondamental de l'Austria Racing Team, créé par les cinq grandes marques de ski autrichiennes (Atomic, Blizzard, Fischer, Kaestle, Kneissl).

Les décaathloniens suisses à l'épreuve à Macolin

Les internationaux suisses seront réunis les 8 et 9 mai, à Lugano (15 h 00) et la participation au tournoi des espoirs de Folkstone. Pour cet entraînement, Werner Schmid, Jean-Pierre Roche et Fritz Andrist ont convoqué les joueurs suivants: Equipe nationale: Schmitter (olgen), Oesch (Blauweiss Olten), Monnard, Frey, Inelichen (Lucerne), Jaccard (Stade Lausannoise), Egloff (Lugano), Arnold (Norderstern Bâle), Steinmann, Richner, Eggensberger, Walti, Stoller et Krauer (Rotweiss Wetztingen).

Du nouveau chez les Autrichiens

Chaque membre de l'équipe d'Autriche pourra choisir, désormais, le ski (autrichien) de son choix. Tel est le principe fondamental de l'Austria Racing Team, créé par les cinq grandes marques de ski autrichiennes (Atomic, Blizzard, Fischer, Kaestle, Kneissl).

Les Suisses pour ce soir

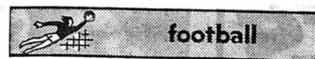
A Chexbres, Louis Maurer a communiqué la composition exacte de l'équipe suisse qui affrontera la Pologne ce soir, à la Pontaise:

Championnat de première ligue

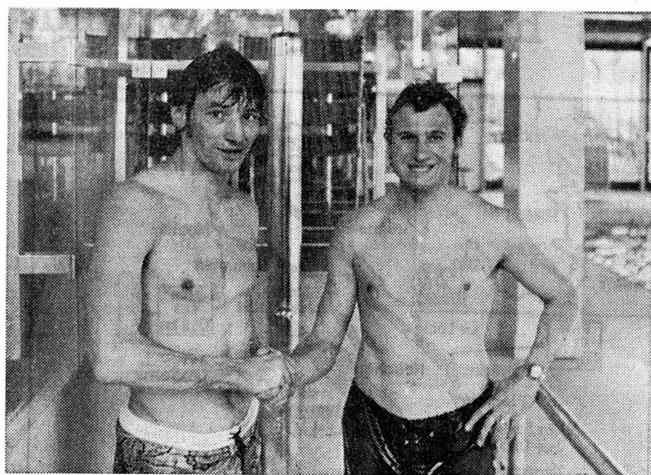
Des deux victoires remportées cette semaine par les «Perchettes», c'est sans aucun doute celle acquise dans la nouvelle salle de Fleuriert qui prend le plus de signification. Face à des Fleurisans actuellement en forme, les hommes de Bolle ont toujours cru en un succès possible et réussirent à maintenir un avantage final d'un point après avoir mené de 15 points. Auvergnier confirma ses excellentes dispositions jeudi soir, au Cescoule, en dominant largement un Beau Site privé de plusieurs éléments. Quant à lui, Neuchâtel Sports II a enfin signé une victoire dans ce deuxième tour en se débarrassant d'Universitè maintenant condamnée.

hockey sur glace

SPORTS



Préparation à la coupe des Nations



S'UNIR. — «Oublions le match de dimanche dernier», semblent s'être dit Citherlet (à gauche) et Weibel, avant de se serrer la main.

POLOGNE-SUISSE CE SOIR À LAUSANNE

Un adversaire coriace et ambitieux pour les hommes de Maurer

Elle est semée de résultats bizarres, notre histoire nationale de football. Ainsi, notre équipe a rencontré deux fois Brésil et Russie: ci, quatre partages. Or, la Pologne est un cas semblable, même si, d'instinct, on ne la classe pas dans l'échelle des valeurs, sur le même pied que les illustres Brésil et Russie. Les faits sont là, même s'ils sentent à peine le rance, car datant de 1938 et 1939. Premier match à Zurich, en mars: trois à trois obtenu par une équipe légendaire, qui, trois mois plus tard, allait se couvrir de gloire à Paris, en battant l'Allemagne lors des troisièmes championnats du monde. Cette équipe, la voici: Huber, Minelli, Lehmann; Springer, Vernati, Lutschner; Bickel, Abegglen III, Amado, Walaschek, G. Aebly. Trello ayant marqué sur penalty, il faut croire que l'adversaire était coriace. Un an plus tard, unique sortie à Varsovie (un à un), le quatre juin 1939, juste avant la guerre. Depuis, plus rien. Déjà, notre équipe avait été remaniée: Balabio, Nyfeler, Bichsel, P. Aebi et Rochat avaient remplacé Huber, Minelli, Lutschner, Walaschek et G. Aebly. Comme c'est loin tout ça!

la dernière journée du championnat; à reconquérir Chappuis et Citherlet, rivaux hier, charnière maîtresse (et unie?) aujourd'hui; à régler le problème des arrières latéraux, Perroud (absent contre Malte, à Lucerne) étant rétabli; à couvrir Muller, banni par Schley lors de Lucerne-Bienne. Donc, tâche d'abord psychologique, mais Maurer sait arrondir les angles. A un homme près, la formation devrait être semblable à celle qui battit Malte. Nous aurions: Prosperi; Ramser (Weibel), Chappuis, Citherlet, Perroud (Boff), Odermatt, Kuhn, Blaettler, Muller, Kunzli, Quentin. Optimisme tempéré: courte victoire helvétique ou troisième partage. Avant Suisse-Grece, autant ne pas trop laisser le doute s'installer. A. EDELMANN-MONTY

LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS • LA GUERRE DES GOALS

Une journée sous le signe de la contestation

La vingt et unième journée de la guerre des buts s'est déroulée sous le signe d'une certaine contestation; il y avait de la nervosité dans l'air des stades au jeu brouillon. Les arbitres, qui se donneront de la peine, en eurent beaucoup. Tout cela n'a pas manqué de déclencher des brouilles, des horions, des expulsions et des protêts. Au palmarès, trois beaux doublés rehaussent une petite liste de coups isolés. 2 buts: Heutschi (Servette), Rutschmann (Winterthur), Muller (Young Boys). 1 but: «Bigi» Meyer (Grasshoppers), Birbaum (Fribourg), Luttrup (Lugano) Balmer, Hauser (Bâle), Konietzka, Hutary, Dimmeler (Winterthur). Theunissen (Young Boys), Sandoz (Sion), Peters, Serment (Bienne), Milder (Lucerne). Au classement général, Gragn conserve une petite avance mais le Bernois Muller le talonne dangereusement: 15 buts: Gragn (Grasshoppers). 14 buts: Muller (Young Boys). 12 buts: Risi (La Chaux-de-Fonds), Schaller (Fribourg). 11 buts: Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Muller (Lucerne), Heutschi (Servette), Muller (Lucerne), Konietzka (Winterthur).

Magnifique «carton» de Weisshaupt

En ligue B, la situation a été explosive à la Maladière; Urania a joué de malchance et pourtant... il avait bien joué avec ses vedettes africaines; mais un autobot et un but annulé, cela fait deux points de perdu. Vevey, par contre, sauve sa tête, laissant le soin aux Valaisans du chef de file accuse une certaine fatigue et la venue des Argoviens l'a bien confirmé, mais celui qui pouvait l'inquiéter n'a pas brillé face à Monthey. Avalanche de buts à Chassio où les Tessinois enlèvent les surenchères. Toutefois, c'est Weisshaupt qui réussit un magnifique «carton», réjouissant le cœur des statisticiens: 4 buts: Weisshaupt (Bruhl). 2 buts: Meier (Wettingen), Fatton (Carouge). 1 but: Rafreider (Saint-Gall), Budry Konrad (Vevey), Svab (Young Fellows), Camatta, Grand, Baud (Martigny), Terruzzi (Mendrisio), Mabillard, Hertz (Monthey), Madl, Mumenthaler (Granges), Burhard (Wettingen), Danielsen, van den Bosch, Bergna, Lusenti, Katnic (Chassio). Contre son camp: Martignago (Urania). Meier prend la tête du peloton qui roule maintenant en colonne par un Brunnenmeier, en troisième position, semble maintenant dépassé par les événements. 18: Meier (Wettingen); 17: Mumenthaler (Granges); 14: Brunnenmeier (Neuchâtel-Xamax); 13: Fatton (Carouge); 12: Mabillard (Monthey); 11: Ruefli: Saint-Gall). ASTER X

Anglettre Huitième titre (record) pour le club londonien

Arsenal champion à la barbe du malheureux Leeds

A la barbe du valeureux Leeds, Arsenal a obtenu le titre de champion d'Angleterre. En effet, à l'issue d'un «suspense» de tous les instants, les «Canonniers» ont battu Tottenham par 1-0. Le but de la victoire a été obtenu devant plus de soixante mille spectateurs par Kennedy, à moins de deux minutes de la fin de la rencontre. Le stade de White Hart Lane s'est embrasé; les calicots et les pancartes de toute nature se sont balancés dans un enthousiasme débordant. La police n'a pas dû intervenir, sinon pour canaliser les flots de joyeux «fans» et protéger les joueurs d'Arsenal. Tom Lawton, ancien avant-centre d'Arsenal, a déclaré à la radio qu'il n'en croyait pas ses yeux et qu'il lui faudrait quelque temps pour réaliser vraiment que son club favori avait conquis le titre! VERS LE DOUBLÉ? La victoire d'Arsenal est loin d'être usurpée puisqu'elle a été obtenue à la force du jarret. Mais on ne prêtait pas aux «Canonniers» les qualités morales et physiques qui étaient indispensables à cet exploit que beaucoup jugeaient impossible. Tottenham ne saurait être suspecté de complaisance car trop de raisons le poussaient à contester la victoire à son adversaire. Tout d'abord, la suprématie sur le plan local; ensuite, le fait que Tottenham a été la seule équipe à réaliser le doublé coupe-championnat, ce siècle — Arsenal pouvant accéder au même farissime honneur, les «Spurs» ne voulaient pas favoriser, un tel exploit! Enfin, en battant Arsenal, Tottenham aurait terminé au troisième rang, ce qui lui aurait valu l'honneur de participer à la compétition européenne qui groupera les trois premières équipes de chaque pays. PAUVRE LEEDS Un résultat de 0-0 aurait suffi à Arsenal pour remporter le titre; par contre, un autre match nul (1-1 ou 2-2) aurait signifié la victoire finale de Leeds à cause du quotient des buts. Ainsi, Leeds échoue une nouvelle fois sur le fil. En tête depuis la septième journée et après avoir compté jusqu'à neuf points d'avance, Leeds, sans connaître un véritable Waterloo (cinq défaites seulement) a dû céder devant l'extraordinaire fin de championnat d'Arsenal. Le club le plus titré de toute l'Angleterre (huitième titre) a enfin renoué avec les honneurs après dix-huit années relativement pauvres. Son retour au premier plan de l'actualité avait été annoncé l'an dernier par une victoire en coupe des villes de foire. Cette consécration réjouit les sportifs anglais. Gérald MATTHEY

ITALIE Deux questions sont déjà résolues

Inter champion - Catane relégué

De par la volonté de Bologne, le «suspense» concernant la course au titre a pris fin. L'équipe de la capitale de l'Emilie ayant battu Milan, ce dernier ne pourra plus rejoindre Inter, lequel, à la suite de son succès contre Foggia, compte, à deux journées de la fin, cinq points d'avance. Ainsi, Corso et ses camarades ont pu fêter le «scudetto» dimanche soir déjà. BOLOGNE ÉTONNANT A vrai dire, on n'attendait pas pareil dénouement car, avant d'accueillir Milan, Bologne avait accumulé pas moins de cinq résultats «à lunettes» consécutifs. Et l'on pensait que la confrontation tournerait nettement à l'avantage des visiteurs, lorsqu'à la 28ème minute, Villa marqua le deuxième but milanais. Mais, le feu d'artifice s'arrêta là. Fedele ayant réduit la marque peu avant la mi-temps, les hommes de Rocco se démunirent au cours de la seconde période et finirent par concéder l'enjeu aux maîtres de céans tout surpris de cette conclusion. de l'occasion pour marquer le but égalisateur. Une certitude également en ce qui concerne la relégation: Catane n'aura passé qu'une saison en première division. Sa défaite contre Vérone, à la suite d'un «autobot», l'a définitivement condamné. Et peut-être ce revers représentera-t-il pour son adversaire le salut, cela d'autant plus qu'on ne s'est pas contenté de demi-mesure dans les batailles contre la rétrocession. Outre l'équipe sicilienne, les grands perdants de cette vingt-huitième journée ont été Lazio, battu à Verèse au cours d'une rencontre dont les trois buts (2-1) furent marqués à la suite d'autant de pénalités, et Vicence, contraint de courber l'échine sur son terrain, face à Fiorentina. Comme les deux vainqueurs sont également menacés on imagine aisément la valeur des points acquis: Sampdoria n'a, quant à lui, pas trouvé grâce devant Juventus; ils se retrouvent également dans une situation fort délicate alors que Turin, en réalisant l'exploit de prendre un point à Rome, dans la Ville éternelle, peut se considérer comme hors de danger. Mais n'anticipons pas. Les menacés bénéficieront tous de quinze jours de réflexion avant de reprendre la lutte car, dimanche, le championnat connaîtra une trêve pour permettre à l'Italie de retrouver l'Irlande (lundi) en coupe d'Europe des Nations. Ca.

ALLEMAGNE Le champion perd un point précieux sur le tapis vert

Au début du mois d'avril, nous avons relaté l'incident peu banal qui avait marqué le match du championnat de ligue fédérale entre Borussia Moenchengladbach et Werder Brême. Rappelons brièvement qu'à la 88ème minute, alors que la marque était de 1-1, un but s'est effondré sous l'effet de la pression d'un joueur. Organisation du match (puisque'il jouait sur son terrain), Borussia devait être en mesure de remplacer dans les minutes suivantes le poteau endommagé. Or, fait pour le moins étonnant, le champion n'avait aucun but de rechange à disposition! Cette négligence lui coûtera cher car, en plus d'une amende de 1500 marks et des frais de la cause, le tribunal sportif a retiré à Borussia le point acquis sur le terrain pour le donner à son adversaire du jour, Werder Brême. Autrement dit, forfait (2-0) en faveur du visiteur. Cette décision (prévisible) de l'arbitrage a comme conséquence directe d'augmenter l'intérêt de la lutte pour le titre. Borussia Moenchengladbach n'a plus, théoriquement, qu'un point d'avance sur Bayern Munich, à six journées de la fin du championnat. Et le champion doit se rendre, notamment, dans la capitale bavaroise... C'est dire que si Netzer et ses compagnons n'ont pas appris le verdict avec le sourire, d'autres l'ont fait à leur place! OBERHAUSEN RELÉGUÉ? au bas du classement, la vingt-neuvième journée a été favorable à Arminia Bielefeld et à Eintracht Francfort, qui ont tous deux élargi le maximum de points face à des adversaires pourtant réputés coriaces (Cologne et Stuttgart, respectivement). Oberhausen, par contre, en s'inclinant à Munich, a pratiquement perdu toutes ses chances de se tirer d'affaire. Avec ses 4 points théoriques de retard sur l'antépénultième, Oberhausen étonnerait l'assemblée s'il parvenait, en fin de compte, à sauver sa peau. Pour Offenbach, les temps deviennent également durs... R.N.

FRANCE Lyon et Rennes menacés par des clubs amateurs

En rentrant de Metz, mercredi dernier, les Marseillais, battus, acceptaient avec résignation leur défaite en championnat. Mais quelques jours plus tard, à quelques pas de là, à Strasbourg, Saint-Etienne subissait le même sort. L'espoir renaissait à nouveau en Provence. Le soleil revenu, les Marseillais, bien décidés à courir deux lieues à la fois, gagnaient leur match aller des quarts de finale de la coupe. Et de quelle manière! Neuf à un — même si blois jouen en championnat national, il était parvenu en quart de finale, ce qui ne saurait être attribué au seul hasard. EXUTOIRE Les autres amateurs se sont comportés plus vaillamment contre les professionnels. Ainsi, Lyon ne dormira pas sur ses deux oreilles avant le match retour. Le résultat obtenu chez lui contre Dunkerque (3-1) ne

Jeandupeux: La Chaux-de-Fonds réagit

Dans notre édition de lundi, nous avons annoncé le transfert probable de l'avant-centre chaux-de-fonnier, Daniel Jeandupeux, au FC Zurich. Notre confrère lausannois «Tribune-Le Matin» affirmait, hier, que les discussions entamées à ce sujet avaient abouti entre le club des Montagnes neuchâteloises et celui des bords de la Limmat. Or, par le canal de l'agence «Sportinformation», M. Paul Griffond, chef de presse du FC La Chaux-de-Fonds, a démenti la nouvelle du transfert de Jeandupeux au FC Zurich. Aucun accord n'est encore intervenu, précise-t-on du côté neuchâtelois, entre les deux clubs. M. René Marthaler, président de la commission financière, seul habilité à donner sa signature en l'absence du président, M. F. Schwarz, est formel à ce sujet. Des contacts ont, certes, été pris, mais pas seulement avec le FC Zurich. L'intention de La Chaux-de-Fonds est de conserver Jeandupeux dans ses rangs. Un transfert n'est envisagé qu'au cas où aucun accord ne serait pas possible avec le joueur. Les autres clubs intéressés sont Young Boys, Bâle et Servette.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IIe LIGUE VAUDOISE Remue-ménage en tête du groupe lémanique

DEUXIEME LIGUE — Malley a «exécuté» Montreux, qui cède le premier rang du groupe II à La Tour-de-Peilz, vainqueur d'Aigle; mais Lully conserve, lui aussi, ses chances après être rentré victorieux de Morges. Le classement de tête de cette subdivision se présente comme suit: La Tour-de-Peilz 21 matches / 28 points, Lully et Malley 19 / 26, Montreux 20 / 25, Montreux a terminé sur son terrain et doit encore se déplacer à Aigle et à Lully; La Tour-de-Peilz jouera son dernier match en recevant Malley; Lully recevra Montreux mais se déplacera deux fois à Lausanne (contre Stade et contre Malley); enfin, Malley, s'il a l'avantage de recevoir Lully, devra se rendre à La Tour-de-Peilz et, aussi, à Saint-Légier où l'équipe locale, encore inépuisée par la relégation, n'a aucune raison de lui faire de cadeau. Dans l'autre subdivision, le dimanche a été calme et Renens, vainqueur d'Orbe, a conservé son petit point d'avance sur Crissier qui a battu Vallorbe de peu. Pour son dernier match, Renens recevra le Mont-sur-Lausanne dont il devra encore se méfier puisque ce dernier vient de battre Isar Renens. A vues humaines, cependant, il ne semble pas que Renens risque de se faire battre, sur le poteau d'arrivée, par Crissier, qui doit encore se rendre au Sentier. TROISIEME LIGUE — Prilly-Yverdon I/II et Concordia Lausanne A sont champions de leurs groupes. Aubonne, Moudon et Eublens le seront sans doute prochainement aussi. Genève DEUXIEME LIGUE — Vernier a littéralement rogné les ailes de Lancy, mais Compièges, qui a dû se contenter d'un match nul avec City n'a pu, de ce fait, prendre un petit point d'avance sur son rival. Classement: Compièges 20 matches 28 points, Lancy 20 / 27, City 20 / 24. Lancy doit encore se déplacer à Plan-les-Quates et à Bernex. Compièges recevra Star-Sécheron et se rendra aussi à Plan-les-Quates, qui devient un arbitre des élégances en cette affaire. TROISIEME LIGUE — Fully A est à Versoix sur la liste des finalistes pour le titre et la promotion; dans le groupe II, le duel se poursuit entre Etoile espagnole et Veyrier.

Fribourg classements

Table with 2 columns: Matches, Buts. Lists teams like Arsenal, Leeds, Wolverhampton, etc.

Angleterre

Table with 2 columns: Matches, Buts. Lists teams like Arsenal, Leeds, Liverpool, etc.

Italie

Table with 2 columns: Matches, Buts. Lists teams like Inter, Milan, Naples, etc.

Allemagne

Table with 2 columns: Matches, Buts. Lists teams like Borussia Moenchengladbach, Werder Brême, etc.

Valais

DEUXIEME LIGUE — Sierre, que l'on croyait définitivement placé sur «l'orbite» des finales de promotion, voit de nouveaux prétentions battues en brèche, à la suite de la nette défaite (0 - 3) qu'il vient de subir à Vougy. Naters, qui était au repos, bénéficie de cette défaite et retrouve quelques chances comme l'indique le classement que voici: Sierre 18 / 24, Naters 18 / 23, Vougy et Orsières 18 / 21. Sierre doit encore recevoir son rival, Naters, ainsi que Saint-Maurice. Naters n'aura pas de problème en recevant le relégué, Brigue, mais il jouera sa saison sur le terrain de Sierre. TROISIEME LIGUE — Fully A est à deux points du titre bas-valaisain. Sr.

Association cantonale neuchâteloise de football

Communiqué officiel No 8

AVERTISSEMENTS Boss Francis, La Sagne junior B; Boilat Bernard, Saint-Imier juniors B; Crescenzo Franco, Le Parc juniors A; Berger Pascal, Floria juniors A; Jacomini Patrice, Floria juniors A; Bécherraz Christian, Corcelles juniors A; Morier Marc-André, Fontainemelon juniors A; Hofer Dominique, Chaux-de-Fonds II juniors B; Nicolas J.-Antonio, Neuchâtel-Xamax juniors B; Zamataro Joseph, Gorgiers juniors B; Robert Michel, Etoile juniors B; Panella Nicola, l'Areuse juniors B; Böhm J.-Daniel, Boudry juniors B; Pambiane Roger, Boudry I; Garcia Celso, Couvet I; Glazzone Guido, Audaux II; Morax Michel, Corcelles II; Albano Andrea, Neuchâtel-Xamax III; Duvalen Reginald, Comète I; Castelli Ernest, Comète I; Montandon J.-Claude, Corcelles III; Rusca Roland, Saint-Blaise II; Mata Manuel, Deportive I; Jeammaire Jacques, Le Parc II; Persot Roger, Le Landeron II; Fontana Claude, Boudry I; Scheggia Joseph, Sonvilier I; Pahud Roland, Môtiers I; Allison François, Môtiers I; Gygax Michel, Le Parc II; Gygax Gérard, Le Parc II; Mazzochi Paul, Le Landeron II.

UN MATCH DE SUSPENSION

Guyot Denis, Corcelles III; Comtesse J.-Marc, Corcelles juniors A; Pulvirenti Mario, Audaux juniors A; Cretenand Roger, Le Locle juniors B.

DEUX MATCHES DE SUSPENSION

Guye J.-Pierre, Couvet juniors B. TROIS MATCHES DE SUSPENSION Ruedin André, Le Landeron II; Lebet Roger, Le Landeron II.

AUTORISATIONS DE TOURNOIS

FC La Sagne, 26-27 juin 1971, 2me, 3me et 4me ligues; FC Colombier-vét., 19 juin 1971. FC SAINT-BLAISE Par suite de travaux importants, le téléphone sera coupé dès le lundi 3 mai 1971 et jusqu'à nouvel avis. Pour contact avec le club, téléphoner au prés. P. Hirschi, 33 10 53, ou au secrétaire, Roger Rysler 47 13 45 (aux heures des repas).

MODIFICATION DE RESULTAT

Le résultat du match de juniors C du 28 mars a.c., Châtelard-Saint-Blaise, est de 10 à 0 et non 0-10 comme indiqué par erreur.

AVIS AUX CLUBS DE 4me LIGUE

Si des matches d'appui sont nécessaires pour désigner les champions de groupes, ils seront fixés au samedi de Pentecôte, 29 mai a.c. Dans cette catégorie, les finales débiteront le 6 juin 1971. Comité Central ACNF Le secrétaire: Le président: R. Huot J.-P. Baudois Résultats complémentaires I-Ve ligue, Noiraigue I - Fleurier IIa 0-3; Le Landeron II - Atletico 0-3.

Advertisement for BAECHLER featuring a woman and text: VOS VÊTEMENTS PROPRES ET BIEN REPASSÉS. le sourire de la propreté. DANS TOUS NOS MAGASINS Neuchâtel: 3, rue du Seyon, tél. 25 49 12; 21, rue du Seyon, tél. 24 24 89. — Pesex: 6, rue de Neuchâtel, tél. 31 45 27; 8, Grand-Rue, tél. 31 46 55. — La Chaux-de-Fonds: place du Marché, tél. 23 23 22; 77, avenue Léopold-Robert, tél. 23 13 43; 24, rue du Locle, tél. 26 83 83; 108, Numa-Droz, tél. 23 15 53; 7, avenue Charles-Naine, tél. 26 03 38. — Le Locle: 4, rue du Pont, tél. 31 36 50.

vous avez 2000 fois raison...

La qualité à ce prix, seule notre propre marque «2000» peut vous l'offrir!

Drap «2000», percale 100% coton, blanche, rose, bleue, verte ou jaune. Dim. 170 x 260 cm:

18,90

240 x 280 cm: 32,90.

Fourre de duvet «2000» percale 100% coton, blanche, bleue, verte ou jaune. Dim. 120 x 160:

24,90

*** 2000***

Notre marque exclusive

Toie d'oreiller «2000», blanche, rose, bleue, verte, jaune, percale 100% coton. Dim. 60 x 60 cm:

6,95

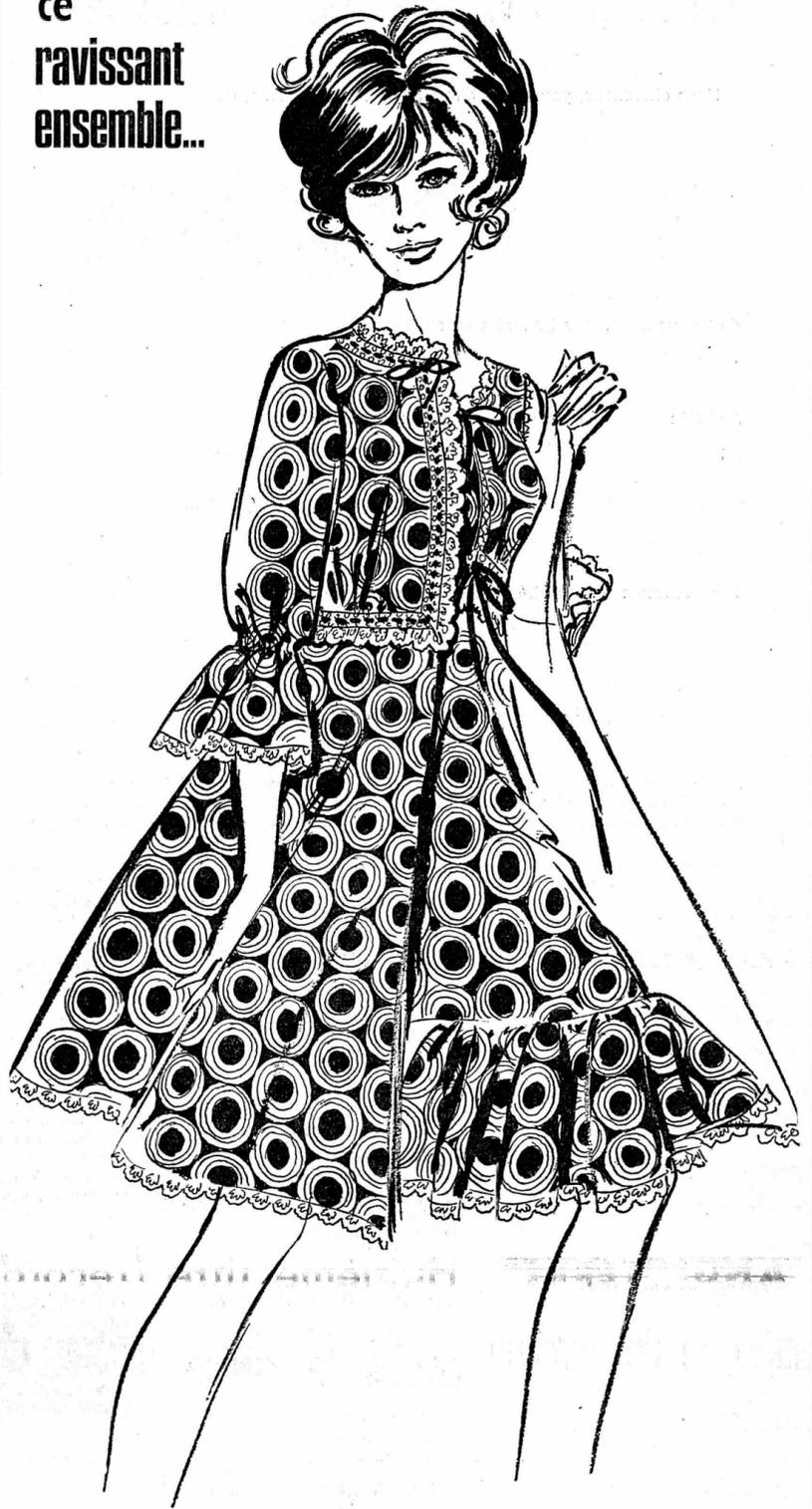
Fourre de traversin «2000», percale 100% coton, en blanc, bleu, vert, rose ou jaune. Dim. 60 x 90 cm:

7,95



armourins
neuchâtel

Pour la Fête des mères dimanche 9 mai offrez un cadeau qui sera apprécié !
ce
ravissant
ensemble...



particulièrement agréable au porter est en coton-polyester ne nécessitant pas de repassage, corsage façon boléro pour le duster avec garniture dentelle et lacet, large volant froncé avec bordure dentelle à la chemise de nuit et au shorty marine-blanc, lacet rouge.

le duster **2680**

le shorty 7/8 **1980**

la chemise de nuit 120 cm **2480**

Timbres coop ou 5 % rabais

Où trouver...

du choix, de la qualité et des prix
• avantageux?... chez

**MEUBLES
NUSSBAUM**

PESEUX 31 43 44 NEUCHATEL 31 50 88

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé
Une exclusivité SANDOZ & CIE.
Peseux ☎ 31 51 77.

Beau choix
de cartes de visite
à l'imprimerie
de ce journal

c'est frais

Roulade
crème d'amandes

la pièce
2⁵⁰

Avec timbres Coop

c'est Coop

Noyez vos problèmes d'estomac dans un verre d'eau

Une sauce savoureuse, un dessert étonnant.

Tout devrait aller pour le mieux. Et pourtant, vous avez la tête lourde et la torpeur vous gagne...

Vous avez des problèmes d'estomac. Alors, noyez-les!

Un grand verre de VICHY-Célestins, douce, pétillante, avant chaque repas... et votre digestion deviendra toute simple.

vichy



Eau minérale bicarbonatée sodique

Hôpital + Grande Grille

La Cité

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

+SSR

Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision

Nous cherchons, pour notre direction générale à Berne, un

traducteur

de langue maternelle française ou allemande.

Activité : — traductions d'allemand en français
— rédaction en français de rapports et d'exposés

Nous exigeons : — diplôme de traducteur ou titre jugé équivalent
— expérience pratique

Nous offrons : — activité intéressante et variée
— salaire approprié aux exigences
— caisse-pension CFA

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir

Prière d'adresser les offres détaillées et les documents habituels à la Société Suisse de Radiodiffusion et Télévision, direction générale, département du personnel, Giacomettistrasse 1, 3000 Berne 16. Tél. (031) 44 55 55.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

1 mécanicien-autos

Salaire au-dessus de la moyenne, prestations sociales usuelles ; appartement à disposition.

Se présenter ou téléphoner au Garage MARIO BARDO, Neuchâtel Sablons 47-51 ☎ (038) 24 18 42

On cherche

une sommelière

Bon gain. Entrée immédiate ou à convenir. Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier. Téléphone 41 34 21

employée de bureau qualifiée

pour réception des malades et service du téléphone. Horaire : de 18 à 21 heures. les week-ends et jours fériés légaux. Il s'agit d'un poste complet. Date d'entrée : à convenir. Possibilité d'affiliation à la caisse de retraite et à la caisse-maladie. Faire offres, avec copies diplôme et certificats, curriculum vitae et photographie, sous chiffres FJ 1035 au bureau du journal.

FEUILLE D'AVIS DE LAUSANNE

LE PLUS FORT TIRAGE DES QUOTIDIENS ROMANDES

cherche, immédiatement ou pour date à convenir, un(e)

collaborateur (trice)

de langue maternelle française, ayant formation commerciale et de la pratique, connaissant, si possible, l'enregistrement des ordres, la facturation et le contrôle des ordres en répétition pour son service administratif de

PUBLICITÉ

La préférence sera donnée à personne ayant occupé emploi similaire dans une administration de journal ou travaillé dans une agence de publicité.

Chaque offre sera examinée avec soin, même si elle émane d'un candidat ne connaissant pas cette sphère d'activité et désirant s'initier à un tel service.

— Place stable
— Travail intéressant et varié
— Avantages sociaux d'une grande entreprise
— Conditions agréables de travail en petite équipe

Ecrire, en joignant copies de certificats, curriculum vitae, références, photo, à l'Administration de la Feuille d'Avis de Lausanne, place Pépinet 4, Lausanne.

Discrétion assurée.

Pour ce printemps, on cherche :

un bon mécanicien-auto

et

un aide de garage

Salaire selon entente.

A disposition appartement de 4 pièces ou chambre.

Faire offres au garage

GM

Jean Wütrich,
2013 Colombier - Neuchâtel
Tél. (038) 41 35 70.

HÔTEL DU LAC, AUVERNIER

cherche

garçons de cuisine

Nourris, logés.
Tél. (038) 31 21 94.

Gain accessoire à domicile, intéressant, pour dame de plus de 37 ans

Niveau secondaire, dynamique. Français, allemand. Convient à personne habitant Neuchâtel ville.
Tél. (022) 35 27 17.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des annonces sous chiffres

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

ORIGINAUX

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Organisation de la branche horlogère, nouvellement créée, cherche

une secrétaire

pouvant travailler de façon totalement indépendante, dans un nouveau secteur sur la place de Neuchâtel. Connaissances requises : formation commerciale de base, si possible de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances dans les langues allemande et anglaise.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire leurs offres de service sous chiffres CG 1032 au bureau du journal.

On cherche

1 CHAUFFEUR poids lourds

pour service ordures ménagères, et

1 CHAUFFEUR pour camion basculant

Places stables. Bons salaires.

Entrée immédiate ou à convenir.

A. Matthey, transports, rue de la Source 5, Renens, tél. (021) 34 01 61.

Notre entreprise pour électrodes spéciales, paliers à pignon, électrodes en acier allié, cherche, en vue d'une nouvelle expansion en Suisse romande, et pour prendre en charge notre clientèle, un

COLLABORATEUR au service extérieur

avec de bonnes notions techniques.

Nous attendons volontiers vos offres et nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

ROLL-TECHNIK AG. Seefeldstrasse 116, 8034 Zurich.

Haefliger + Kaeser S.A.

HK

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

UNE EMPLOYÉE DE COMMERCE

qualifiée pour ses bureaux au Mail.

Faire offres rue du Seyon 6,
2001 Neuchâtel, tél. (038) 21 11 21.



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TÉL. 038 25 74 01

EBAUCHES S.A., Neuchâtel

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir

UNE SECRÉTAIRE

pour la correspondance française.

Faire offres, avec certificats, curriculum vitae et photo, à

EBAUCHES S.A., Direction générale

fbg de l'Hôpital 1, 2001 Neuchâtel — Tél. 25 74 01

Entreprise d'horlogerie de format international

On cherche :

une fille ou un garçon de buffet une sommelière ou un sommelier

S'adresser au restaurant du Théâtre,
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 29 77.

Cuisinier

est cherché par hôtel de bonne renommée. Date d'entrée : 1er juillet ou à convenir.

Adresser offres écrites à IM 1038 au bureau du journal.

Atelier d'horlogerie moderne à Neuchâtel cherche

un horloger complet

en atelier. Bon salaire.
Tél. (038) 24 05 60.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employée de bureau

de langue allemande cherche place dès mi-juillet, à Neuchâtel, pour se perfectionner en langue française.

Ecrire sous chiffres K 300551 à Publicitas S.A., 4500 Soleure 2.

Etudiantes américaines, de 16 à 19 ans, cherchent

places au pair

pour juillet-août, en Suisse romande. Faire offres à Nero, case postale 28, 5401 Baden, tél. (056) 2 32 60.

Atelier de réglage

entreprendrait des séries régulières de réglage, tout calibre. Travail soigné.

Faire offres à François RICHARD, route de Sombacour 23a, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 10 55.

AVIS DIVERS



Pour monsieur :

Le BLOUSON

de DAIM et de CUIR est très pratique et toujours très en vogue.

JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France

POLDI JAQUET

Neuchâtel Tél. 25 55 85

Prochainement

grande exposition de tentes de camping

NEUCHÂTEL
☎ (038) 24 57 87



Un budget de publicité bien étudié augmente le rendement de votre propagande et vous économise de l'argent. Les 21 succursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A.
« ASSA »

réparties dans les villes de Suisse les plus importantes, sont à votre disposition pour vous fournir tous renseignements et devis, sans engagement de votre part et sans frais. N'hésitez donc pas à les consulter. Elles vous répondront avec rapidité et compétence !



DEMANDES A LOUER

Nous cherchons à louer à Neuchâtel, ou dans les environs immédiats, des locaux à l'usage

d'entrepôt de papier

Ces locaux doivent être sains, d'accès facile, situés de préférence de plain-pied ou au sous-sol. Charge au m² : 1500 kg. Surface : environ 300 m². Faire offres écrites à la direction technique de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Maurice, Neuchâtel.

Agriculture

Syndicat d'aménagement et d'améliorations foncières de FRESENS

Conformément aux articles 18 et 38 de la loi cantonale sur les améliorations foncières, du 21 mai 1958, le comité du syndicat met à l'enquête publique, du lundi 10 au lundi 24 mai 1971, le tracé des chemins.

Les documents mis à l'enquête seront exposés à la salle communale de Fresens.

Les réclamations ou observations éventuelles doivent être consignées dans le registre déposé au local d'enquête ou adressées par lettre recommandée, expédiée avant la fin du délai d'enquête, au président de la commission d'experts, M. Willy Ribaux, 2022 Bevaix. Fresens, 29 avril 1971.

AU NOM DU SYNDICAT
Le vice-président
R. JEANMONOD
le secrétaire
A. GOUGLER

Réparations de machines à laver

24 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

Tanner - Neuchâtel

Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

APPRENTISSAGES

Apprenti de bureau

serait engagé par important garage de la ville. Faire offres sous chiffres AW 911 au bureau du journal, en joignant certificats scolaires.

Quelle jeune fille intelligente

et aimant les chiffres désirerait faire un

bon apprentissage de bureau

dans une ambiance de travail agréable ?

Entrée à convenir.
Faire offres à :
Fiduciaire F. LANDRY
rue de l'Orangerie 8
2001 Neuchâtel.

Apprentie coiffeuse

est demandée pour date à convenir.
Richard Coiffure,
Hôpital 11,
Neuchâtel.
Tél. 25 34 25.

Apprenti peintre-automobile

serait engagé par Garage-Carrosserie M. Bardo Neuchâtel Sablons 47. Tél. 24 18 42.

A vendre ou à louer, dans localité importante, près de Neuchâtel,

salon de coiffure

3 places dames, 2 places messieurs, ou 5 places dames. Affaire intéressante.

Adresser offres écrites à LP 1041 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

Françoise GIRARD
PÉDICURE de retour

Tél. (038) 25 25 15. Domicile 24 70 85.

COMMERCES

A remettre, au centre de Neuchâtel,

bar à café

Faire offres à case postale 304, 2001 Neuchâtel.

Expo

Grande salle de la Rotonde Neuchâtel du jeudi 6 au dimanche 9 mai 1971

Heures d'ouverture: Jeudi de 17 à 22 h.
Vendredi de 17 à 22 h.
Samedi de 11 à 22 h.
Dimanche de 11 à 20 h.

Participation des Vignerons encaveurs, Centrale laitière Neuchâtel S.A., Jeanneret & Cie, A. Grezet, Uniphot S.A.

Dégustation

Démonstration des derniers appareils ménagers, radios, TV, enregistreurs, Hi-Fi, caméra-photo, projecteurs Machines à coudre

TOMBOLA GRATUITE
FR. 2000.- DE PRIX

Présentation des vins nouveaux avec dégustation de fromages sélectionnés

FERMETURE ÉCLAIR
«RIRI»
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 Neuchâtel

airtour suisse

Il y a des vacances dans l'air

Malte dès 798.-

Pendant des milliers d'années, Malte était la forteresse et la base de la Méditerranée. De nos jours, cette époque est terminée. Une nouvelle ère a commencé.

La Crête dès 879.-

Zeus naquit et Minos vécut sur cette île dont l'histoire se confond avec la mythologie. Un paysage ravissant, de vastes plages de sable bien entretenues vous promettent un séjour inoubliable. Et de nombreuses autres destinations.

Demandez la nouvelle brochure de vacances Airtour Suisse auprès de votre agence de voyages airtour.

Natural S.A.	23 21 32
Popularis Tours	24 02 02
Touring-Club Suisse	24 15 31
Voyages et Transports	25 80 44
Wagons-Lits/Cook	24 41 51

L'EXPRESS
et la

FAN FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

sont en vente dans les kiosques de gare, à :

- | | |
|---------------|---------------|
| Aigle | Nyon |
| Bulle | Payerne |
| Courtepin | Renens |
| Fribourg | Romont |
| Genève | Sainte-Croix |
| Lausanne | Saint-Maurice |
| Laysin-Feyday | Sierre |
| Lugano | Sion |
| Martigny | Vevey |
| Morat | Yverdon |
| Morges | |

Si vous ne trouvez pas la FAN, demandez L'EXPRESS, ils sont aussi complets l'un que l'autre.

Chers lecteurs,

Vous pouvez nous aider à améliorer notre service à la clientèle en nous signalant le résultat de vos expériences en qualité d'acheteurs au numéro. Par exemple, points de vente où nos journaux font défaut, heure de mise en vente, etc.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

FAN - L'EXPRESS
Service des ventes
4, Saint-Maurice
2001 Neuchâtel

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!
La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!
Automobilistes: **77 Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-

Samedi 8 MAI

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Heures de départ:
Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

Renseignements:
Tél. 038 - 25 79 14

IL BOIT...

S.PELLEGRINO
CHINOTTO - ANALCOOLICO - ARANGIATA

Le temps vous manque — personne n'est là...
Mono-Map vous sort de l'embarras.
Pour l'ordre, la clarté et la rapidité, les plus exigeants choisissent le classement classique — éprouvé des millions de fois le dossier Mono-Map. Notre prospectus vous orientera sur tous les avantages du Mono-Map. Vente en papeteries ou fournitures de bureau pour Fr. 92.— le cent.

neher

Dans les affaires il faut du Neher!
Neher S.A. Berne
Fabrique d'articles de bureau modernes

Très grand choix de **DISQUES 45 tours**

au rabais
yé-yé, chansons françaises, italiennes, allemandes et américaines, orchestres, etc.

DE 50 c. à Fr. 1.50

Automatic

Ecluse 21 - Tél. 25 24 02 - Neuchâtel
FERMÉ LE SAMEDI

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Ligue contre la tuberculose
dans le district de Neuchâtel

Les membres de la Ligue et le public sont invités à prendre part à

l'assemblée générale annuelle

qui aura lieu le **JEUDI 6 MAI 1971**, à 17 h 45, au Dispensaire antituberculeux, 8, av. DuPeyrou, Neuchâtel, avec l'ordre du jour statutaire.

Le comité.

Exposition

5 au 9 mai 1971

Ouverture : de 10 à 12 h, de 14 à 21 h

8 et 9 mai

ouvert sans interruption

Nouveautés

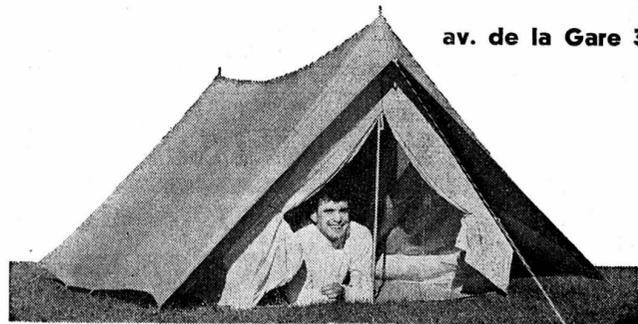
La Treille

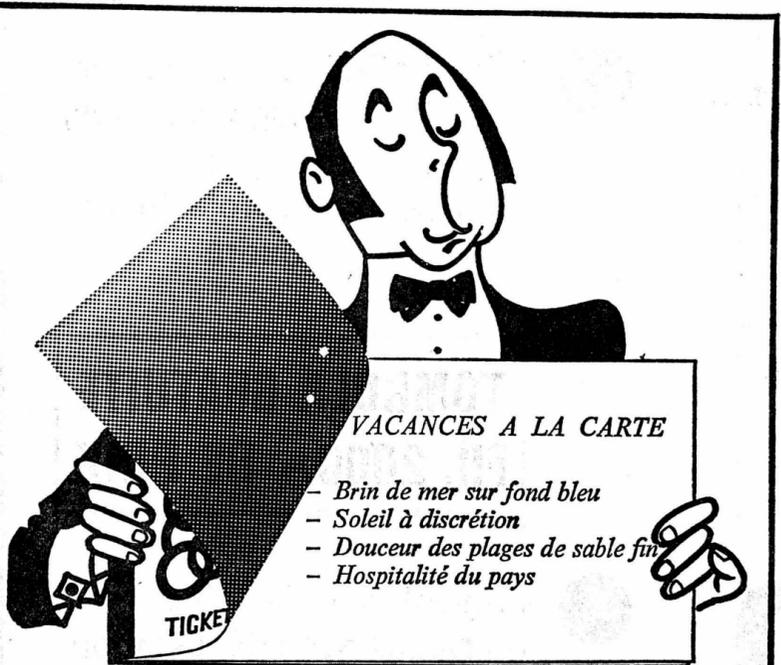
Entrée libre!

camping

grande salle Cercle des Travailleurs

av. de la Gare 3





VACANCES A LA CARTE

- Brin de mer sur fond bleu
- Soleil à discrétion
- Douceur des plages de sable fin
- Hospitalité du pays

Et mille autres recettes dont nous avons le secret, vous seront offertes dès le départ à bord de nos avions. Laissez-vous bercer par OLYMPIC AIRWAYS, la gentillesse de nos hôtesses et des stewards n'est pas un rêve.

Chaque mercredi, vendredi et samedi ils vous invitent pour des vacances à la carte.

ME	VE	SA
14.40 dp.	Bruxelles	ar. 13.50
15.45 ar.	GENÈVE	dp. 12.40
16.35 dp.	Athènes	ar. 11.55
20.00 ar.		dp. 10.20

Consultez votre agent de voyages ou OLYMPIC AIRWAYS
4, Tour de l'Île Genève
Tél. 26 43 05

P. S. Saviez-vous que le printemps est la plus belle saison en Grèce et que le soleil y brille 348 jours par an, sur 15.000 km de plage ?

Choisissez Olympic Chaleureusement vôtre

A donner contre bons soins (pour cause de déménagement) : un très gentil **berger allemand.** mâle, 7 ans; une petite chienne **appen-zelloise;** un chat castré, une année, propre; un **chaton** 2 mois. Amis des bêtes, Tél. 61 19 05.

J.-J. LUDI CLOTURES
Bois - Métal
Béton
Fer forgé
Neuf - Réparation
Rénovation
CORCELLES (NE)
Tél. (038) 31 76 78 ou (038) 41 26 15

Peau de mouton
Diverses teintes, un cadeau idéal pour la Fête des mères. Mme Wagner, Pain-Blanc 17, 2003 Serrières. Tél. 31 53 67.

Cuisinières
20 modèles au choix, en cas d'échange nous reprenons jusqu'à **Fr. 150.** votre ancienne cuisinière. Modèles à partir de **Fr. 268.** Livraison gratuite. Demandez notre offre sans engagement. **Fornachon & Cie** Discount du Vignoble. Tél. (038) 46 18 77, 2022 Bevaix.

A vendre **VW Variant** 1500 S, expertisée, 88.000 km, bon état. Tél. (038) 33 36 55, heures des repas.

A vendre **Fiat 124** blanche, modèle 1970, 35.000 km; première main. Tél. 25 45 36.

A vendre **Glas 1300 GT** 58.000 km, expertisée, très bon état. Fr. 4800.- (à débattre). Tél. (038) 24 14 17, aux heures des repas.

A vendre **BMW 2002** 1969 **Fr. 7800.-**
Garage Central **Hubert PATTHEY** Pierre-à-Mazel 1 NEUCHÂTEL Tél. 24 44 24

A vendre **Ford Capri** 1600, modèle 1970, expertisée, 10.000 km. Taxes et assurances payées jusqu'en juillet 1970; état de neuf, 8700 fr. Tél. 33 48 83.

A vendre **Alfa Romeo 1600 TI** 1965-40.000 km
Autobianchi Primula 1969-21.000 km
Fiat 1100 1962-révisée
Hillman 1967-85.000 km
Garage Bardo Neuchâtel Tél. 24 18 42

A vendre **Cortina GT** 1967
Fiat 124 1967 expertisée. Facilités de paiement. Garage F. Fatton, Deurres 13, 2034 Peseux. Tél. 31 72 50.

A vendre **Morris 850**
Garage Jean Wührich, Colombier. Tél. (038) 41 35 70.

A vendre **Hors-Bord Mercury 35 CV**
1969 avec garantie, reprise
Agence Evinrude F. Fatton, Deurres 13, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre **VW 1200** 1962
Renault 4 L 1968 expertisée. Garage F. Fatton, Deurres 13, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50.

A vendre **ALFA 1300 TI** expertisée, 50.000 km, très soignée. Tél. (038) 33 36 55, heures des repas.

A vendre, pour cause de départ, **fourgon Renault** 28.000 km, expertisé; un tapis d'Orient tissé main; un téléviseur 2 chaînes. Tél. 24 52 69.

Pour cause de décès, **Ford Escort 1100** modèle juillet 1970, 4000 km, avec plaques et assurances. Tél. 33 50 77, dès 19 heures.

A vendre **Toyota Crown** 6 cylindres. Modèle 1971, 16.000 km. Non accidentée, de particulier, pour de cause double emploi. Prix intéressant. Tél. (038) 41 11 21.

A vendre **Moto** Kreidler Florett, expertisée, à l'état de neuf. Prix 450 fr. Tél. (038) 46 18 73, le soir de 18 à 19 heures.

A vendre **Fiat 124 spéciale** modèle 1969, bleue, en parfait état. Garage du Val-de-Ruz, Boudévilliers. Tél. (038) 36 15 15.

A vendre **motors hors-bord** nouvellement sortis de fabrique ainsi que des occasions avantageuses.
1. Handstart Yamaha 25 PS Fr. 1600.- au lieu de Fr. 2900.-
2. Elektrostart Bundy 30 PS Fr. 1900.- au lieu de Fr. 3250.-
3. Yamaha 8 PS au lieu de Fr. 900.-
4. Yamaha 8 PS occ. à Fr. 1480.-
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : **Fa. RASS & Co S.A.**, Bôdenmatt Kunststoffwerk 3432 Lützflüh.

A vendre **MACHINE A ECRIRE IBM ELECTRIC 725** à boule, parfait état, avec 8 boules différentes, 940 fr. Tél. 31 26 61, dès 18 h 30.

ROUETS ANTIQUES complets, de particulier. Tél. (038) 33 17 14, dès 18 heures.

CARAVANE PLIABLE Jamet 1970, avec aut. Téléphone 25 54 73.

POUSSETTE COMPLETE, 150 fr. Téléphone 42 18 14.

DEUX JEUNES CHIOTS, petite taille, très affectueux. Tél. 55 15 78.

LANDAU bon état, 100 fr.; (table à langer, bainoire) ensemble pliant 50 fr.; 2 costumes pour homme, taille 44. Robes d'été pour dame, taille 40. Tél. 25 40 79.

PORTE EN CHENE, fermentes en fer forgé ancien, 197 x 93, 150 fr.; 3 fourneaux de repasseuse, en fonte. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

VELO DE COURSE, 4 vitesses, et accessoires. Bas prix. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

POUSSE-POUSSE Helvetia en bon état. Téléphone 33 22 49.

ENREGISTREUR (Biennophone) neuf, avec micro. Valeur 620 fr. Cédée à 400 fr. Tél. (038) 31 46 24, après 19 heures.

1 TONDEUSE A GAZON à main, coupe 30 cm. Tél. 31 33 71 ou 72.

EQUIPEMENT COMPLET DE MONTAGNE un sac, une corde nylon, crampons, piolet, une veste duvet, chaussures No 42, à l'état de neuf. Tél. 31 35 44.

LIT D'ENFANT BAS PRIX, Biedermeier d'époque (cerisier), parfait état. Tél. (038) 41 11 95.

CUISINIÈRE A GAZ adaptée aux nouvelles prescriptions, 150 fr. Tél. 31 20 30.

BELLE ROBE DE MARIEE, état de neuf, modèle Pronuptia, cédée à 200 fr. Téléphone 33 16 13.

POUSSETTE DE CHAMBRE état de neuf, 100 fr. Tél. 33 41 32.

POUSSETTE état de neuf, pliable. Téléphone 24 31 34.

TELEVISION MEDIATOR, 400 fr. Téléphone (038) 53 27 07.

PEAUX DE MOUTON + HOUSSES POUR VOITURES. Tél. 31 53 67.

BATEAU HORS-BORD polyester, 4 places, complètement équipé, et remorque de route. Le tout à l'état de neuf. Tél. (038) 31 19 42.

BELLE ROBE DE MARIEE, avec capuchon, moderne, soignée, taille 38. Tél. 57 13 58 après 18 heures.

BELLE CHAMBRE A COUCHER en noyer avec grand buffet 3 portes, coiffeuse, complète avec literie, duvet, couvre-lit. Bas prix. Tél. (038) 51 25 68.

VAURIEN + CHARIOT en parfait état. Tél. 24 40 12.

Garage Central Neuchâtel - Pierre à Mazel
Break AUTOBIANCHI 29.000 km, modèle 1969
Limousine moderne, 5 portes.
Traction avant.
De première main, très soignée.
Fr. 5200.-
Garage Place CLAPARÈDE S.A.
21-25, rue Sautter, 1211 Genève 12
Tél. (022) 46 08 44

A vendre **Vélocycle** Cilo 1968, 2 vitesses, 500 fr. Tél. 31 10 74, entre 18 et 19 heures.

A vendre **Vespa** 1967, 250 fr. Tél. 31 34 51.

A vendre **MORRIS 850** Limousine 4 places. Expertisée. Garantie 3 mois. Prix Fr. 2700.-. Grandes facilités de paiement.
Garage **R. WASER**, rue du Seyon 34-38, 2004 Neuchâtel. Tél. (038) 25 16 28.

PROFITEZ
A vendre **moteurs hors-bord** nouvellement sortis de fabrique ainsi que des occasions avantageuses.
1. Handstart Yamaha 25 PS Fr. 1600.- au lieu de Fr. 2900.-
2. Elektrostart Bundy 30 PS Fr. 1900.- au lieu de Fr. 3250.-
3. Yamaha 8 PS au lieu de Fr. 900.-
4. Yamaha 8 PS occ. à Fr. 1480.-
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à : **Fa. RASS & Co S.A.**, Bôdenmatt Kunststoffwerk 3432 Lützflüh.

OCCASIONS
Expertisées - Garanties

PEUGEOT 204 1968	
PEUGEOT 204 1965	
OPEL KADETT 1964	
MAZDA R 100 1970	
MG B GT coupé 1966	
OPEL COMMODORE GS, coupé, automatique, AUSTIN 1100,	16.900.-
4 portes, radio	3.200.-
OPEL RECORD 1700, 4 portes	7.800.-
CITROEN ID 19 Luxe, radio	5.200.-
OPEL RECORD, 4 portes, 6 places	8.200.-
CITROEN AMI 6	1.800.-
OPEL RECORD 1700, 2 portes	6.200.-
MERCEDES DIESEL 200, 4 portes	7.500.-
OPEL RECORD 1900, Luxe,	5.800.-
RENAULT R 4	3.900.-
OPEL KADETT RALLYE 1900	6.800.-
SIMCA 1000 S Coupé	4.800.-
OPEL KADETT RALLYE 1100	6.800.-
SIMCA 1000	2.800.-
OPEL KADETT Luxe, 2 portes	4.700.-
SIMCA Elysée	500.-
OPEL KADETT CARAVAN	2.500.-
VW 1302 S	7.900.-
OPEL KADETT Luxe, 2 portes	3.300.-
VW 1600	4.500.-
OPEL BLITZ	5.500.-
VW Bus double cabine	8.400.-

Garage Carrosserie
FRANCO SUISSE LES VERRIÈRES
Tél. (038) 66 13 55

La meilleure des occasions c'est la

PEUGEOT
Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

L'OCCASION DU JOUR
PEUGEOT 404 1964
9 CV, beige, intérieur drap, accessoires
* Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.
GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Pierre-à-Mazel 51 Tél. 25 99 91 Début route des Falaises

FOURRURES - FOURRURES - FOURRURES
Bornand & Cie Tél. (038) 57 13 67
LES PEAUX DE LA SAISON 1970
sont de retour de la tannerie en stock 3000 VISIONS toutes couleurs
Léopards, ocelots, astrakans, etc.

VENTE DIRECTE A L'ÉLEVAGE
Manteaux - Boléros - Cravates
MANTEAUX, du stock ou sur mesure
PRIX SPÉCIAUX HORS-SAISON
FERMÉ LE LUNDI

Hippel Krone Châtres
Laissez-vous surprendre par une de nos saucers
Pour ceux qui ne sont pas amateurs d'asperges, nous recommandons nos spécialités
Votre rendez-vous-Hippel-Bar
U. Notz, Châtres, tél. (031) 95 51 22.

Daniel Kaltenrieder
Fers - métaux et papiers
absent du 8 au 31 mai
Pour urgence : tél. 25 38 32

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre **HORS-BORD** Scott 3,6 CV Johnson 3 CV avec garanties, reprise
Agence Evinrude F. Fatton, Deurres 13, 2034 Peseux. Tél. 31 72 50.

A vendre **VW 1200** 1962
Renault 4 L 1968 expertisée. Garage F. Fatton, Deurres 13, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 72 50.

Nouveau Prêts personnels
plus vite, plus simple et encore plus avantageux
(jusqu'à 35% au-dessous des taux autorisés)

Bon pour de l'argent comptant avantageux C/ 391
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25.000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)

Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à
Demeurant ici depuis	Employeur	Date
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature
Rue	Salaire mensuel frs.	

Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!
Banque Rohner SA
1211 Genève 1 31, rue du Rhône tél. 022-2413 28

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

A vendre
MACHINE A ECRIRE IBM ELECTRIC 725 à boule, parfait état, avec 8 boules différentes, 940 fr. Tél. 31 26 61, dès 18 h 30.

ROUETS ANTIQUES complets, de particulier. Tél. (038) 33 17 14, dès 18 heures.

CARAVANE PLIABLE Jamet 1970, avec aut. Téléphone 25 54 73.

POUSSETTE COMPLETE, 150 fr. Téléphone 42 18 14.

DEUX JEUNES CHIOTS, petite taille, très affectueux. Tél. 55 15 78.

LANDAU bon état, 100 fr.; (table à langer, bainoire) ensemble pliant 50 fr.; 2 costumes pour homme, taille 44. Robes d'été pour dame, taille 40. Tél. 25 40 79.

PORTE EN CHENE, fermentes en fer forgé ancien, 197 x 93, 150 fr.; 3 fourneaux de repasseuse, en fonte. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

VELO DE COURSE, 4 vitesses, et accessoires. Bas prix. Tél. 25 30 02, dès 19 heures.

POUSSE-POUSSE Helvetia en bon état. Téléphone 33 22 49.

ENREGISTREUR (Biennophone) neuf, avec micro. Valeur 620 fr. Cédée à 400 fr. Tél. (038) 31 46 24, après 19 heures.

1 TONDEUSE A GAZON à main, coupe 30 cm. Tél. 31 33 71 ou 72.

EQUIPEMENT COMPLET DE MONTAGNE un sac, une corde nylon, crampons, piolet, une veste duvet, chaussures No 42, à l'état de neuf. Tél. 31 35 44.

LIT D'ENFANT BAS PRIX, Biedermeier d'époque (cerisier), parfait état. Tél. (038) 41 11 95.

CUISINIÈRE A GAZ adaptée aux nouvelles prescriptions, 150 fr. Tél. 31 20 30.

BELLE ROBE DE MARIEE, état de neuf, modèle Pronuptia, cédée à 200 fr. Téléphone 33 16 13.

POUSSETTE DE CHAMBRE état de neuf, 100 fr. Tél. 33 41 32.

POUSSETTE état de neuf, pliable. Téléphone 24 31 34.

TELEVISION MEDIATOR, 400 fr. Téléphone (038) 53 27 07.

PEAUX DE MOUTON + HOUSSES POUR VOITURES. Tél. 31 53 67.

BATEAU HORS-BORD polyester, 4 places, complètement équipé, et remorque de route. Le tout à l'état de neuf. Tél. (038) 31 19 42.

BELLE ROBE DE MARIEE, avec capuchon, moderne, soignée, taille 38. Tél. 57 13 58 après 18 heures.

BELLE CHAMBRE A COUCHER en noyer avec grand buffet 3 portes, coiffeuse, complète avec literie, duvet, couvre-lit. Bas prix. Tél. (038) 51 25 68.

VAURIEN + CHARIOT en parfait état. Tél. 24 40 12.

A louer
CHAMBRE AVEC CONFORT à jeune homme. Tél. 25 95 35.

JARDIN POTAGER clôturé, très bonne terre, à Marin. Tél. 25 34 64.

BELLE GRANDE CHAMBRE indépendante à 2 lits, grand balcon, ensoleillé, tranquille, part à la salle de bains et à la cuisine. Eau chaude et chauffage général; 10 minutes de la gare et de la ville, 140 fr. par personne. Tél. 25 53 75.

PETITE MAISON DE 3 PIECES à Colombier, à personne pouvant faire quelques heures de ménage par semaine. Tél. 41 22 32, heures des repas.

BOLE, APPARTEMENT DE 3 PIECES, cuisine entièrement équipée, buanderie et séchoir, antenne TV collective, cave et galeas, jardin de 270 m2 avec piscine chauffée, à quelques minutes de la gare; situation tranquille; bien ensoleillé; très belle vue sur le lac et les Alpes. Pour conditions et visite, tél. 41 28 16.

LOGEMENT DE 5 PIECES, région Vauxeyon 455 fr., avec tout confort; garage à disposition, 50 fr. Tél. 41 28 22.

CHAMBRE INDEPENDANTE à Saint-Blaise, chauffée, meublée, douche, à jeune homme. Libre immédiatement. Tél. 33 21 72.

CHAMBRE meublée, plein centre, douche et toilettes; libre immédiatement. Téléphone 25 04 44, entre 10 et 11 heures.

JOLIE CHAMBRE meublée à jeune fille. Adresser offres écrites à 55-801 au bureau du journal.

COLOMBIER, LOGEMENT d'une chambre, salle de bains, chauffage central. Adresser offres écrites à BF 1031 au bureau du journal.

MAGNIFIQUE LOGEMENT à Saint-Blaise, pour le 1er juin, de 4 1/2 pièces, cave. Vue imprenable, très tranquille, 520 fr. par mois plus charges. Adresser offres écrites à GK 1036 au bureau du journal.

CHAMBRE avec pension à monsieur. Téléphone 31 28 39.

1 COMMODE à langer, en bon état. Téléphone 25 79 07.

ACCORDEON CHROMATIQUE pour enfant, si possible Piccolo Hohner. Tél. 41 27 68.

UN EVIER et un lavabo en bon état. Téléphone 47 17 24.

CONGELATEUR D'OCCASION, au minimum 200 litres. Tél. 55 15 78.

FILMS POUR PATHE-BABY, de 9,5 mm; éventuellement projecteur. Tél. (038) 25 29 85.

Offres d'emplois
QUELLE FAMILLE garderait garçonnet de 5 ans, le matin seulement (sans le dîner). Région: Boudry ouest. Tél. 21 11 45, int. 280 ou 257.

COUPLE RETRAITE cherche femme de ménage une fois par semaine pour appartement de trois pièces. Tél. 25 29 60, après 13 heures.

Demandes à louer
MONSIEUR CHERCHE CHAMBRE à Serrières ou environs. Tél. 21 11 45, interne 280-257.

CHAMBRE pour jeune fille, au centre de la ville. Tél. 24 45 78.

CHAMBRE MEUBLEE pour jeune homme, libre immédiatement ou date à convenir. Tél. 31 57 57.

APPARTEMENT DE 4-5 PIECES ou plus, sans confort, même très ancien, à Neuchâtel ou environs, pour couple suisse. Téléphone 33 41 32.

CORTAILLOD-VILLAGE, pour le 24 juin, appartement 3 pièces, confort ou mi-confort. Tél. 25 63 51.

EMPLOYEE POSTALE cherche chambre, pour le 1er juin. Poste du Mail, téléphone 25 03 52.

APPARTEMENT DE 2 PIECES, mi-confort, pour jeune couple avec 1 enfant (si nécessaire, rachat de meubles). Adresser offres écrites à 35-790 au bureau du journal.

STUDIO meublé ou non meublé. Téléphone 24 62 95.

CHAMBRE INDEPENDANTE

OSS 117 Tactique arctique

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Poursuivi par les policiers du M.V.D. Bogdan Le-vandowski est écrasé par un wagon en gare de Leningrad.

Un petit voyage de tourisme



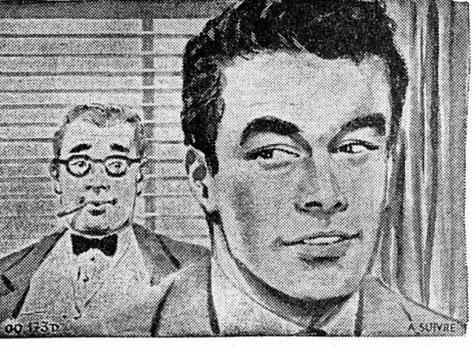
M. Smith souffla sur les verres épais de ses lunettes de myope, et les essuya avec application. Son bureau était identique à ceux de tous les fonctionnaires de son échelon, travaillant comme lui dans le vaste immeuble de la Central Intelligence Agency, à Washington. Et lui-même, n'eussent été ses yeux de grenouille, avait un visage parfaitement impersonnel. « Savez-vous que l'ouverture de la foire aux fourrures de Leningrad est proche ? » dit-il à Hubert Bonisseur de la Bath. « Très intéressant », répliqua celui-ci, assis dans un fauteuil de cuir. « Surtout cette année », approuva M. Smith.



Il assujettit avec soin ses lunettes sur son gros nez. « Avez-vous entendu parler d'un savant soviétique qui se nomme Guennadi Agueév ? » demanda-t-il. « Le type qui veut s'amuser à faire fondre les glaces de l'océan Arctique ? » demanda Hubert. « Exactement. Si son plan se réalisait, la Sibirie deviendrait une formidable puissance agricole. Mais le niveau des océans monterait de plusieurs mètres. » — « Embêtant pour les riverains. » — « Des villes entières seraient englouties. Pour ma part, je n'ai qu'une petite maison au bord de la mer, mais je tiens à la garder. » — « C'est pourquoi vous désirez que je vous rapporte une copie du plan de ce professeur Agueév ? »



M. Smith sourit : « Vous allez faire un joli voyage en Russie. Un nommé Serge vous attend à Leningrad. » — « Russe ? » — « Non, Polonais. Mais il possède l'identité d'un officier russe disparu pendant la guerre et dont toute la famille a été anéantie dans un bombardement. Ses nerfs sont en train de lâcher. » — « Je n'aime pas ça. » — « Nous non plus. C'est pourquoi vous le ramèneriez ici avec le plan. » — « Et si je devais le laisser derrière moi ? » M. Smith alluma une cigarette, exhalant une longue bouffée. « Dans ce cas il faudrait faire en sorte qu'il ne puisse jamais parler. » D'un signe de tête, Hubert approuva : c'était conforme à la règle du jeu.



« Enrique sera du voyage », dit encore M. Smith. Ancien combattant de l'armée républicaine lors de la guerre d'Espagne, colonel F.T.P. dans le sud de la France pendant l'occupation, Enrique était sans rival dans l'art de poser des explosifs et de liquider les gêneurs. Le fait qu'il allait accompagner Hubert en URSS signifiait que M. Smith considérait que la mission qu'il confiait à O.S.S. 117 serait mouvementée. L'intéressé ne s'y trompa pas. « Dois-je vous recommander de n'avoir plus aucun contact avec le monde extérieur ? » conclut M. Smith. « Vous êtes trop aimable », répondit Hubert en se levant.

(Copyright Opera Mundi)

Demain : Le tombeau d'Alexandre Newski

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème de bolets.
Pommes de terre en sauce.
Bœuf en croquettes.
Pâtisserie.

Le plat du jour : Bœuf en croquettes

Prendre le pain dans du lait chaud. Hacher 300 g de bœuf et 100 g de lard fumé, mélanger le tout avec un oignon haché cuit préalablement dans du beurre et du persil haché. Lier avec un œuf entier et faire des boulettes. Passer dans la farine et cuire dans la friture très chaude. Garnir de persil.

Carafes

Pour donner un éclat nouveau à vos carafes de cristal, mettez à l'intérieur un peu de marc de café additionné d'ammoniaque. Agitez fortement puis rincez à l'eau froide.

Planter's Milk

Une boisson rafraîchissante, délicieuse et qui étanche les soifs les plus grandes : mélangez 2 dl de lait avec une demi-banane et deux à trois cuillerées à café de poudre de café soluble, puis servez bien glacé.

Rions un peu

A l'hôpital, deux voisins de lit, la figure couverte de bandages bavardent. — Qui est-ce qui vous a arrangé comme ça ? — C'est ma femme, parce que je n'ai pas voulu qu'elle apprenne à conduire. Et vous ? — C'est aussi ma femme. Parce que j'ai accepté qu'elle apprenne à conduire...

Le lait

Les femmes en général, ne boivent pas assez de lait. De peur de grossir, elles restreignent leur ration, et cependant c'est un aliment d'une valeur inestimable, aux protéines bien équilibrées et bien assimilables. Un demi-litre de ce précieux liquide apporte autant de protéines que 100 g de viande ou de poisson, ou 2 œufs ou 80 g de fromage. Les femmes et les enfants très nerveux devraient prendre le soir au moment de se coucher, une grande tasse de lait chaud sucré au miel. Cela remplace tous les somnifères et se révèle bénéfique sur tous les plans.

Le secret pour avoir une jolie peau qui résiste même à un âge avancé, pour avoir un joli teint, c'est de boire du lait chaque jour et de consommer régulièrement des yogourts aux fruits, ils régularisent les fonctions intestinales et luttent contre la constipation.

Les rations recommandées sont : 1/2 litre quotidiennement pour l'enfant, 3/4 de litre pour l'adolescent, la femme enceinte, la femme qui allaite et la femme en pleine période de ménopause. Chaque personne âgée devrait absorber 1/2 litre de lait par jour au moins.

Faitout

Vous avez peut-être rapporté de la campagne un faitout ancien en fonte qui est malheureusement encrassé, faute d'avoir été utilisé. Pour le nettoyer, utilisez un oignon coupé en deux, en rafraîchissant souvent la coupe, puis frottez avec un chiffon gras qui donnera le beau noir original.

A méditer

Qu'est-ce que le courage, si ce n'est de croire quand il y a doute ? CLEMENCEAU

HOROSCOPE

La matinée est marquée par des influences très favorables qui se prolongeront toute la journée apportant un climat de paix et de bonne volonté.

NAISSANCES : Les enfants nés en ce jour auront un mental aimable et affectueux, optimiste et bienveillant.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Attention aux blessures mal désinfectées. Amour : Soyez plus attentionné avec l'être aimé. Affaires : Soyez moins orgueilleux.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Choisissez mieux vos aliments. Amour : Sortez de votre réserve habituelle. Affaires : Ne négligez pas vos chances.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Ne consommez pas de boissons gazeuses. Amour : Vous aurez beaucoup de succès. Affaires : Restez discret sur vos projets.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Évitez de charger autant votre estomac. Amour : Ne prononcez pas des paroles dures. Affaires : Ne cédez pas à un caprice qui passe.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Prenez soin de vos yeux. Amour : Ne soyez pas si optimiste, vous risquez d'être déçu. Affaires : Protégez mieux vos intérêts.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Inquiétude due à la fatigue. Amour : Restez dans l'intimité. Affaires : Évitez le mensonge et l'hypocrisie.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Reins paresseux et vulnérables. Amour : Montrez un peu de fermeté et d'autorité. Affaires : Ne perdez pas de vue votre but.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Désordres intestinaux. Amour : Ne mésestimez pas votre conjoint. Affaires : Mauvaises influences sur vos activités.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Soyez moins gourmand. Amour : Ne montrez pas de la mauvaise humeur. Affaires : Restez réaliste, la chance viendra bientôt.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Risque de rhumatismes. Amour : Lutte contre la solitude. Affaires : Soyez silencieux et secret.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites un peu de diète. Amour : Les choses devraient s'arranger. Affaires : Soyez en règle et irréprochable.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Détendez vos nerfs. Amour : Tout s'éclaircira dans l'avenir. Affaires : N'écoutez pas les personnes décourageantes.

MOTS CROISÉS

Problème No 394. Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

HORIZONTELEMENT
1. On n'en fait pas entre amis. 2. Trans-formé dans un but de confort. — Lac. 3.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
Collégiale : 20 h 30, Huitième printemps musical.
T.P.N., centre de culture : 20 h 30, Récital Thibout - Crapié.
EXPOSITIONS. — Galerie de la Tour de Dieu : Exposition Aurèle Barraud.
Musée cantonal d'archéologie (hôtel Du Peyrou) : Exposition.
TPN, Centre de culture : Exposition Boris Vian.
CINÉMAS. — Studio : 15 h et 20 h 30, L'Assassinat de Sister George.
Bio : 15 h et 20 h 45, Le Voyou. 16 ans (Prolongation) 18 h 40, Ce merveilleux automne. 18 ans.
Apollo : 14 h 30 et 20 h, Il était une fois dans l'Ouest. 16 ans (Prolongation).
Palace : 15 h et 20 h 30, Les Libertines. 20 ans.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Cromwell. 16 ans.
Rex : 15 h et 20 h 30, Tendre et sensuelle Valérie. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escalade de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.
Spot bar jusqu'à 2 h.
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : K. Kreis, Seyon - Trésor La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : Mme S. Marx, pharmacienne, Cortaillod. Fermé l'après-midi, reprise du service d'urgence à 18 h 30 (tél. 42 16 44).

COLOMBIER
Cinéma Lux : 20 h 15, La Femme en ciment.
PESEUX
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Borsalino.
MARIN
Au Cafignon : Exposition Eugène Favre.

A LA TV AUJOURD'HUI

Table with TV program listings for Suisse Romande, Suisse Alémanique, France I, and Allemagne I & II. Columns include time and program name.

RADIO

Soitens et télédiffusion
6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin et le concours roulez sur l'or. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, entre 12.15 et 12.30 env., arrivée du Tour de Romandie à Lausanne, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Rebecca. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations ; entre 18 h et 18.15, env., arrivée du Tour de Romandie à Estavayer-le-Lac. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.30, les concerts de merlinge par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme
10 h, œuvres de Wagner. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Wagner. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.20, rencontre à la Maison de l'UNESCO. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.15, football, match Suisse-Pologne à Lausanne. 22.15, vivre ensemble sur la planète. 22.30, chasseurs de sons. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion
6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, airs suisses pour instruments à vent. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, entracte avec M. Bopp. 10.05, Aspen-Sérénade, Milhaud. 10.20, radioscolaire. 10.50, Symphonie No 2, J.-Chr. Bach. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, compositeurs anglais. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, chansons et danses populaires suisses. 16.05, Hits-International. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15,

Cartoon strip titled 'HENRY' with multiple panels showing a character and a dog.

Advertisement for 'L'annonce reflet vivant du marché' and 'l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel'.

Votre avenir...



...très très confortable, si vous choisissez votre ameublement chez

meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

TRANSFORMATION ET RETOUCHE

de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.

RÉPARATION de poches et fermetures éclair à pantalons

SUR MESURE costumes - manteaux et robes

R. POFFET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. 25 90 17
1er étage

A vendre
jeunes teckels

pure race, pedigree.
Très beaux animaux, sains, 250 fr.
Tél. (021) 24 22 15.

Toujours à nouveau des heures de détente avec le **Bande bleue** de Brissago

Tout simplement euphorisant! Il efface tous soucis et toutes peines de la vie quotidienne faisant éclore la bonne humeur.

On ne peut plus s'en passer...

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENEVS
Téléphone (021) 35 48 22

FRANÇAIS pour élèves de langue étrangère

Cours du jour et du soir.
Degrés : débutant, moyen et avancé.
Leçons particulières sur demande.

Bénédict

13, ruelle Vaucher — Tél. 25 29 81
Secrétariat ouvert jusqu'à 20 h lundi, mardi, jeudi

Nous connaissons les côtes ensoleillées

...le climat, les hôtels et les bungalows les plus recherchés. Mais aussi les chemins les meilleurs!

2 semaines, tout compris, dès Fr.				
Riviera	318.-	252.-	-	-
Adriatique	290.-	210.-	-	-
Côte d'Azur	504.-	402.-	-	-
Costa Brava	396.-	591.-	224.-	-
Majorque	-	377.-	-	669.-
Ibiza	-	468.-	-	-
Iles Canaries	-	560.-	-	1214.-
Costa del Sol	-	433.-	-	1251.-
Istrie	314.-	497.-	196.-	-
Dalmatie	470.-	390.-	280.-	503.-
Grèce	-	600.-	-	848.-
Turquie	-	658.-	-	-
Israël	-	890.-	-	955.-
Tunisie	-	617.-	-	753.-
Vacances-club, inclus voile, etc.	-	609.-	-	-

Commandez maintenant vos vacances à la mer!

popularis tours

4, rue de la Treille, 2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 24 02 02

Je désire, sans engagement de ma part, votre brochure gratuite sur les séjours à la mer.

Nom _____
Adresse _____
NP/lieu _____

Nouveau à Neuchâtel :
Voyages Popularis

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 20,000.-

- Pas de caution: **Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **unique-ment** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons **discrètement en local privé**



NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

3. BERNER HOT JAZZ FESTIVAL

7. 8. Mai
Hôtel National BERNE

Vendredi, 7 mai 1971, 20 h 30
MILT BUCKNER, USA, piano + orgue
SLIM GAILLARD, guitare
SLAM STEWART, USA, basse
JO JONES, USA, drums
Invité par : MANPOWER
Oskar-Klein-Quintet
feat. MYRIAM KLEIN, vocal
Wolverines Jazz Band, Berne

Samedi, 8 mai 1971, 20 h 30
MICKEY BAKER, USA, guitare
« Champion » Jack Dupree USA
piano + vocal
Raymond-Droz-Dixie-All-Stars
feat. MARTINE KAY, USA, vocal
Harlem Ramblers, Zurich
Swinghouse Septet, Zurich
Jupin Seven, Neuchâtel
Groovy Show Dancers, Berne
suite
Jam Session + Jazz Ball
Organ : Wolverines Jazz Club Berne
Membres-WJCB et étudiants à prix réduit.
Location :
Musik Bestgen, tél. (031) 22 36 75
Globus Berne, tél. (031) 22 12 55.

On va y venir...
On y reviendra...
au



la nouvelle boîte à la mode.
Ouverture le 5 mai.

Discothèque.
Ambiance comme nulle part ailleurs.
Consommation de premier choix.
Apéritif dès 10 h. 00 jusqu'à 20 h. 30.
Danse dès 21 h. 00 jusqu'à 2 h. (samedi 3 h.)
Rue des Chavannes 19 (Ancienne Petite Cave) Neuchâtel

Maurice SAUSER

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie
Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 25 22 65

En couleurs Fuji... c'est moins cher!

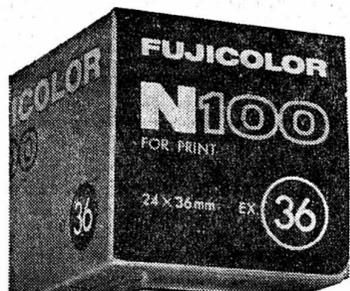
...les couleurs des films FUJI. Des films de haute fidélité à des prix les plus avantageux (surtout en multipack). Nous développons vos films avec les bains spéciaux des films FUJI. Service prompt et soigné.

Fujichrome pour diapositives 135/36, 36 poses: 13.90
Le multipack (2 pièces): **25.90***
(au lieu de 27.80)

Fujicolor 135/36, 36 poses: 6.50
Le multipack (2 pièces): **11.50***
(au lieu de 13.-)

Fujicolor 126/20, 20 poses: 4.25
Le multipack (2 pièces): **6.95***
(au lieu de 8.50)

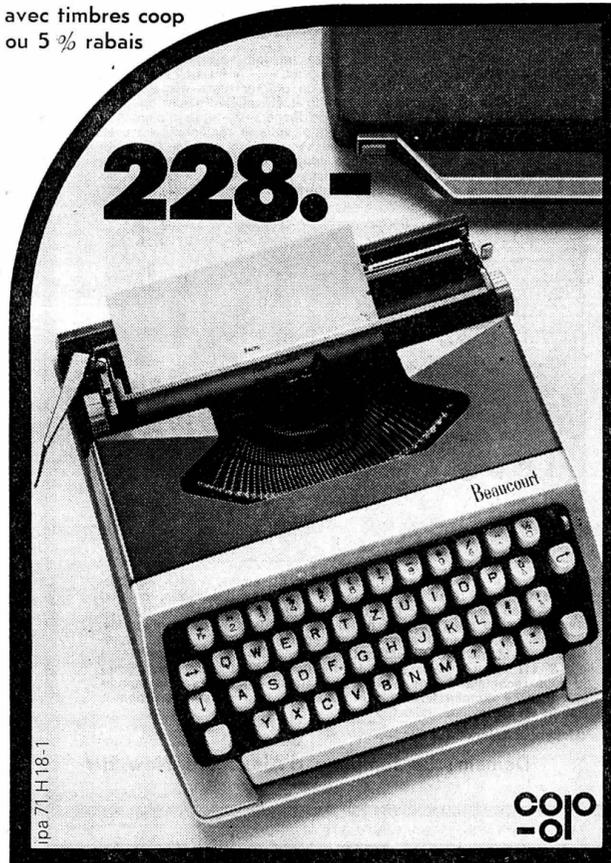
**le multipack!*



armourins
neuchâtel

Elle ne coûte pas plus qu'une petite et écrit comme une grande

Elle n'existe que chez Coop. C'est la machine à écrire portative BEAUCOURT. Robuste et extra-plate, elle est garantie un an. Car c'est un produit Paillard! Des marges à la touche de déblocage, elle a tout ce qu'il faut pour faire une grande machine. Sauf le prix. Fr. 228.- seulement. avec timbres coop ou 5 % rabais



Logo

La Treille

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Pour messieurs:

PANTALON polyester **16.-**

PANTALONS térylène léger **27.- et 20.-**

PANTALON trévirà qualité lourde **37.-**

PANTALON velours côtelé taille basse, façon jeune **45.-**

TRAINING hélanca à partir de **27⁵⁰**

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI



Ford 17M. Beaucoup d'espace, mais ce n'est pas tout.

Certes, la Ford 17M vous offre de la place, énormément de place. Mais ce n'est là qu'une de ses qualités - parmi tant d'autres. Car la Ford 17M est aussi une voiture robuste et sûre qui répond, point par point, aux normes de sécurité les plus récentes.

C'est aussi par excellence une voiture «sans problème» qui vous permettra de voyager le cœur tranquille avec toute votre famille.

La Ford 17M existe en version à 2 ou

4 portes, en stationwagon à 3 ou 5 portes, avec levier au plancher ou transmission automatique. Toute une série d'options vous permettent d'accrocher encore son caractère sportif. Outre le moteur V4 de série de 1,7 l, vous disposez, à votre gré, de 3 autres moteurs V6 plus puissants: 1,8 l, 2,0 l ou, si vous voulez plus de «punch» encore, le 2,3 l. Vous le voyez: la 17M appartient à la célèbre famille Ford des voitures «sur mesure» qui comprend la Taunus, la

20M, la 26M, la Capri, la Cortina et l'Escort. Ce sont des modèles que vous pouvez personnaliser selon votre goût.

Demandez une course d'essai à votre concessionnaire Ford qui se fera un plaisir de vous conseiller dans le choix de votre Ford 17M.

Ford 17M à partir de Fr. 10760.-

Ford reste le pionnier.



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 83 01 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: avenue Léopold-Robert 92/rue de la Serre 102 - Le Locle: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31. Saint-Mièr: Garage Mériaux S.à.r.l., 24, rue de Châtillon, tél. (039) 41 16 13.

ECONOMIE ET FINANCES

Commerce extérieur: faut-il abolir les services réglementés avec les pays de l'Est?

Le commerce avec les 6 pays liés à la Suisse par un service réglementé des paiements (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie et Tchécoslovaquie) a atteint un niveau record. En effet, les importations, avec 462 millions, se sont accrues de 22 % (1969: 151 %), et les exportations, avec quelque 689 millions, ont augmenté de 16,7 % (1969: 21,2 %).

Bien que l'excédent des exportations ait augmenté de 16 millions (7,2 %) pour atteindre 227 millions, il en est résulté un léger décalage en faveur des importations. Comparé aux chiffres globaux du commerce extérieur de la Suisse, la part de ces 6 pays a représenté 1,7 % des importations et 3,1 % des exportations. Le rapport de gestion 1970 de l'Office suisse de compensation de Zurich signale encore que les règlements par la voie du service réglementé des paiements ont augmenté avec les pays susnommés.

Le commerce avec les pays de l'Est se développe de manière satisfaisante. Les accords commerciaux et de paiement conclus avec ces pays il y a environ vingt ans ne semblent plus adaptés à la situa-

tion actuelle. Depuis quelque temps, la plupart de ces pays ne limitent pas aux disponibilités de clearing existantes l'attribution de fonds destinés à l'achat de marchandises suisses, mais mettent, régulièrement par surcroît des devises libres à disposition. Notre balance commerciale présente ainsi un solde actif important. De plus, les règlements, à titre d'indemnités, de nationalisations dues à la Suisse par les pays de l'Est, combinés avec le clearing, vont s'étendre d'ici peu. Le service réglementé des paiements avec ces pays a dès lors, perdu de son importance effective et aussi une forte partie du rôle qui lui était dévolu sur le plan économique.

Dans les circonstances actuelles, ce service se révèle si peu efficace pour la défense de la structure traditionnelle de l'exportation suisse que le Conseil fédéral a autorisé la division fédérale du commerce à engager des pourparlers avec les pays en cause. Ceux-ci ont du reste désiré l'abolition du clearing. Les négociations débuteront avec la Roumanie pour se poursuivre ensuite avec d'autres pays.

C.P.S.

Fabriquer d'accumulateurs Oerlikon

ZURICH, (ATS) — La fabrique d'accumulateurs Oerlikon a réalisé l'année dernière une augmentation de 11 % de son chiffre d'affaires qui passe de 30,3 à 33,8 millions de francs. Le produit brut s'est élevé également de 7 % (année précédente: 6 %) de 10,2 à 10,9 millions de francs. Après déduction des dépenses de 9,8 millions (9,1 millions), le bénéfice net s'établit à 1,065 millions (991,947 francs).

L'assemblée générale, a décidé, sur proposition de l'organe exécutif, de verser un dividende de 22 fr. sur les actions nominatives (19 fr. plus un bonus de jubilé de 2 fr.) et 44 fr. sur les actions au porteur de 200 fr. (38 fr. plus un bonus de 4 fr.).

Le carnet de commande a passé de 6,14 millions à fin 1969 à 7,73 millions à fin 1970.

Le capital-actions figure dans les fonds propres pour un montant de 3,75 millions, répartis en 25.000 actions nominatives de 100 fr. et en 6250 actions au porteur de 200 fr. Les réserves totales ont passé de 4,94 à 5,065 millions après répartition du dernier bénéfice. Les terrains et les bâtiments, après amortissement de 400.000 fr., représentent une somme de 6,8 millions dans la comptabilité, la valeur d'assurance se montant à 22 millions. Les installations de l'entreprise sont entièrement amorties et ont une valeur d'assurance de 12 millions.

Sur le plan du commerce international la France est devenue de loin le premier exportateur mondial en laine peignée avec plus de 42.000 tonnes contre 22.000 tonnes en Grande-Bretagne, celle-ci affirmant sa supériorité dans le domaine des exportations de fils cardés.

Les caisses de pension stimulent la construction de logements

Selon les données publiées par l'Association suisse de prévoyance sociale privée, qui a entrepris une enquête auprès de ses membres sur le placement de la fortune des institutions de prévoyance, celles-ci disposeraient aujourd'hui d'une fortune totale d'environ 23-25 milliards de francs. L'enquête a révélé qu'environ la moitié de cette fortune est placée directement ou indirectement dans la construction de logements. Cette somme de 10 à 12 milliards de francs a permis la construction d'environ 150.000 logements; en outre, 3 à 4 milliards de francs ont été mis à disposition des collectivités de droit public pour financer des dépenses d'infrastructure. Enfin, 6 à 8 milliards de francs ont été investis dans l'industrie, le commerce et les banques.

Une action commune contre «les paradis fiscaux»

BRUXELLES, (AP) — Les Six étudient actuellement un projet du ministre des finances ouest-allemand, M. Alex Møller, pour lutter contre les «paradis fiscaux».

Ces mesures sont destinées à empêcher les sociétés de créer des filiales fictives dans des pays tels que la Suisse, les Bahamas, le Liechtenstein et Panama qui offrent des avantages fiscaux. Le projet de M. Møller avait été soumis au Bundestag en février dernier, mais les pays du Marché commun pourraient l'adopter.

NEUCHÂTEL 3 mai 4 mai

Banque nationale	550.-	d	550.-	d
Crédit foncier neuchât.	700.-	d	690.-	d
La Neuchâteloise as. g.	1475.-	d	1475.-	d
Gardy	170.-	d	170.-	d
Cortaillod	4700.-	d	4700.-	d
Cossonay	2250.-	d	2300.-	d
Chaux et ciments	620.-	o	620.-	o
Dubied	1750.-	d	1750.-	d
Ciment Portland	3650.-	d	3650.-	d
Interfood port.	6100.-	o	6100.-	o
Interfood nom.	1125.-	d	1100.-	d
Itamways Neuchâtel	465.-	d	465.-	d
Navigation Ntel priv.	65.-	d	65.-	d
Girard - Perregaux	990.-	d	970.-	d
Paillard port.	480.-	d	480.-	d
Paillard nom.	130.-	d	130.-	d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1035.-	o	1035.-	o
Crédit foncier vaudois	775.-	o	775.-	o
Innovation	380.-	o	375.-	o
Ateliers constr. Vevey	600.-	o	610.-	o
La Suisse-Vie ass.	2875.-	o	2875.-	o
Zyma	3750.-	o	3700.-	o

GENÈVE

Grand Passage	520.-	o	520.-	o
Charmilles port.	1225.-	o	1225.-	o
Charmilles nom.	230.-	d	230.-	d
Physique port.	575.-	d	575.-	d
Physique nom.	465.-	d	465.-	d
AKZO	105.50	o	105.50	o
Philips	55.-	ex div.	54.25	
Royal Dutch	182.-	o	180.-	o
Monte-Edison	5.55	o	5.45	o
Olivetti priv.	16.55	o	16.85	o
Allumettes B	96.-	o	92.-	o
S. K. F. B	305.-	o	298.-	o

BALE

Pirelli internat.	222.-	o	220.-	o
Bâloise Holding	189.-	o	188.-	o
Ciba - Geigy port.	2860.-	o	2860.-	o
Ciba - Geigy nom.	1795.-	o	1760.-	o
Ciba - Geigy bon.	2590.-	o	2610.-	o
Sandoz	4310.-	o	4290.-	o
Hoffmann-L. R. 1/10	19050.-	o	19175.-	o

ZURICH

Swissair nom.	635.-	o	640.-	o
Swissair port.	760.-	o	767.-	o
Union banques suisses	4025.-	o	4050.-	o
Société banque suisse	3425.-	o	3440.-	o
Crédit suisse	3445.-	o	3445.-	o
Banque pop. suisse	2090.-	o	2080.-	o
Bally	1310.-	o	1300.-	o
Electro Watt	2490.-	o	2480.-	o
Motor Colombus	1530.-	o	1540.-	o
Italo-Suisse	267.-	o	269.-	o
Réassurances Zurich	2115.-	o	2105.-	o
Winterthur ass. nom.	970.-	o	970.-	o
Zurich ass.	4400.-	o	4410.-	o
Aiu. Suisse port.	2890.-	o	2925.-	o
Aiu. Suisse nom.	1310.-	o	1305.-	o
Brown Boveri	1490.-	o	1500.-	o
Saurer	1670.-	o	1660.-	o
Fischer	1630.-	o	1615.-	o
Landis & Gyr	1685.-	o	1690.-	o
Lonza	2170.-	o	2160.-	o
Nestlé port.	3650.-	o	3595.-	o
Nestlé nom.	2510.-	o	2495.-	o
Sulzer	4050.-	o	3960.-	o
Oursina port.	1523.-	o	1520.-	o
Oursina nom.	1530.-	o	1510.-	o
Alcan	96.50	o	98.-	o
Am. Tel. & Tél.	209.-	o	206.50	o
Canadian Pacific	287.-	o	289.-	o
Du Pont	616.-	o	613.-	o
Eastman Kodak	282.-	o	349.-	o
Ford Motor	279.-	o	279.-	o
General Electric	526.-	o	524.-	o
General Motors	384.-	o	383.-	o
I. B. M.	1534.-	o	1515.-	o
International Nickel	172.50	o	169.-	o
Kennecott	159.-	o	157.-	o
Litton	131.50	o	134.50	o
Std Oil New-Jersey	340.-	o	336.-	o

PARIS

Air liquide	396.10	o	398.-	o
Aquitaine	530.-	o	547.-	o
Chem. Lafarge	230.-	o	230.-	o
Citroën	96.10	o	92.-	o
Fin. Paris Bas	236.20	o	235.60	o
Fr. des Pêtr.	152.80	o	155.90	o
L'Oréal	1870.-	o	1895.-	o
Machines Bull	93.-	o	93.-	o
Michelin	1338.-	o	1331.-	o
Péchiney	171.-	o	171.-	o
Perrier	247.80	o	248.70	o
Peugeot	245.-	o	245.-	o
Rhône - Poulenc	222.30	o	222.10	o
Saint - Gobain	150.80	o	150.-	o

LONDRES

Anglo American	315.-	o	315.-	o
Brit. & Am. Tobacco	336.-	o	330.50	o
Brit. Petroleum	510.-	o	521.50	o
De Beers	237.-	o	238.-	o
Electr. & Musical	176.-	o	177.50	o
Imp. Chemical	280.50	o	281.-	o
Imp. Tobacco	86.-	o	87.-	o
Rio Tinto	262.-	o	263.-	o
Roan C.M.	220.50	o	220.-	o
Shell Transp.	393.-	o	392.-	o
Western Hold.	880.-	o	890.-	o
Zam. Anglo-Am.	195.-	o	193.-	o

FRANCFORT

A.E.G.	173.-	o	171.50	o
Audi NSU	149.90	o	151.-	o
Bad. Anilin	146.50	o	145.20	o
B.M.W.	212.-	o	210.50	o
Daimler	345.50	o	344.-	o
Deutsche Bank	333.-	o	333.-	o
Dresdner Bank	254.50	o	253.-	o
Farben. Bayer	131.10	o	130.50	o
Höchst. Farben	162.50	o	162.-	o
Karstadt	379.-	o	380.-	o
Kaufhof	270.-	o	270.-	o
Mannesmann	145.-	o	146.-	o
Siemens	188.-	o	187.50	o
Volkswagen	184.-	o	183.-	o

NEW-YORK

Allied Chemical	29-1/8	o	29-3/4	o
Allumin. Americ.	65-5/8	o	65-3/8	o
Am. Smelting	26-3/8	o	26-1/8	o
Am. Tel. & Tel.	48-3/8	o	48-5/8	o
Anaconda	21-7/8	o	21-7/8	o
Boeing	23-1/8	o	23-1/8	o
Bristol & Myers	67-3/4	o	68	o
Burroughs	134-1/8	o	134-1/2	o
Canadian Pacific	74-1/4	o	74-1/8	o
Caterp. Tractor	53-5/8	o	54-1/4	o
Chrysler	31-1/8	o	32	o
Coca-Cola	96	o	97	o
Colgate Palmolive	47-3/4	o	48-1/4	o
Control Data	82	o	83	o
C.P.C. int.	38	o	37-3/4	o
Du Pont Chemical	97	o	98-3/4	o
Du Pont	143	o	146-3/8	o
Eastman Kodak	80-5/8	o	82-1/2	o
Ford Motors	65	o	66	o
General Electric	121-7/8	o	121-1/2	o
General Foods	37-3/4	o	37-3/4	o
General Motors	88-7/8	o	89-3/8	o
Gillette	43-1/2	o	44-1/4	o
Goodyear	32	o	31-7/8	o
Gulf Oil	31-1/2	o	31-3/4	o
I.B.M.	353-3/4	o	353-1/2	o
Int. Nickel	39-3/8	o	39-7/8	o

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Cours communiqués

par Emmanuël Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — La bourse de New-York a amorcé un redressement mardi, surmontant la pression des prises de bénéfices qui avaient provoqué des baisses au cours des trois séances précédentes. Le marché a été assez actif.

Billets de banque étrangers

Cours du 4 mai 1971	
Angleterre (1 £)	10.25
U.S.A. (1 \$)	4.27
Canada (1 \$ can.)	4.20
Allemagne (100 DM)	117.-
Autriche (100 sch.)	16.50
Belgique (100 fr.)	8.55
Espagne (100 ptas)	6.-
France (100 fr.)	77.-
Danemark (100 cr. d.)	56.-
Hollande (100 fl.)	118.-
Italie (100 lit.)	56 1/2
Norvège (100 cr. n.)	59.-
Suède (100 cr. s.)	82.-

Pièces d'or

Suisse (20 fr.)	46.-	50.-
France (20 fr.)	45.-	49.-
Angleterre (1 £)	40.-	44.-
U.S.A. (20 \$)	270.-	290.-
Lingots (1kg)	5455.-	5535.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

BULLETIN BOURSIER

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Berne veut coordonner les mesures anti-inflationnistes

Le message du Conseil fédéral aux autorités des vingt-cinq Etats qui forment la Suisse frappe par son caractère grave et pressant concernant un train de mesures coordonnées destinées à juguler l'avilissement croissant de notre franc. Il est le témoin de la volonté du pouvoir central d'agir avec plus d'efficacité dans sa politique anticonjoncturelle en incluant cantons et communes aux décisions prises à l'échelon suprême du pays.

Nos marchés helvétiques des valeurs n'ont pas réagi défavorablement à une telle perspective qui apporterait aussi bien un frein à la hausse des coûts qu'à celle des prix; par voie de conséquence, la possibilité d

Une heureuse
suggestion:
Tabatip
à filtre charcoal!

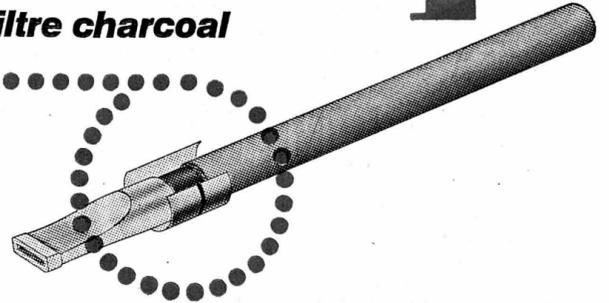


10 cigarillos Fr. 1.40

TABATIP — le délicieux
cigarillo léger à filtre
charcoal. En tabacs
d'outre-mer extra-doux.
Avec bout élégant.
Et le format pratique de
la cigarette!

tabatip

filtre charcoal



(Beaucoup de conducteurs de VW,
de BMW, de Ford, d'Audi, de Porsche,
de Fiat, d'Opel,
de Renault, de Mercedes,
de NSU, etc., etc.
sont du même avis:)

Ce printemps les pneus ceinturés d'été verront triompher le Radial Conti TT.

Et c'est avec le retour
des beaux jours que tous ces auto-
mobilistes passent aux pneus d'été
à carcasse radiale Conti TT, qui se
caractérisent par:

— leur large bande de roulement
judicieusement profilée pour
une adhérence parfaite au sol et
leur carcasse centrée électroniquement,
gage d'un roulement
extrêmement doux et d'une tenue
de route exceptionnelle;

— leur ceinture ajustée par
centrage électronique, garantissant
une usure régulière du pneu et
une grande stabilité dans les virages;

— leur remarquable com-
portement sur routes mouillées,
les rendant pratiquement insensibles
à l'aquaplaning, et à leur
réaction précise au freinage.

Et enfin l'essentiel: puisse
le printemps demeurer un lumineux
souvenir! Si chacun y met du sien en
faisant appel au bon sens, nul doute
que tout se passera
le mieux du monde.
Ecoutez donc votre
raison et faites
confiance au
nouveau Radial
Conti TT.

Conti TT

Vive le printemps
et bonne route!



Continental

Le choix du pneu est affaire de compétence!



**Vous qui vous intéressez
aux professions
paramédicales et sociales:**

infirmière
infirmière-assistante
laborantine
assistante sociale
éducatrice spécialisée, etc.

vous pouvez obtenir tous ren-
seignements auprès du Bureau
d'information pour les professions
paramédicales.

CROIX-ROUGE SUISSE
1er-Mars 2
2000 NEUCHÂTEL
(038) 25 42 10

(Professions ouvertes également
aux jeunes gens)

**15^{aine} commerciale de
Neuchâtel**

Du 25 mai au 5 juin 1971



Faites-vous envoyer la

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

pendant le prochain

COURS DE RÉPÉTITION

Abonnements de :

3 semaines Fr. 4.—

2 semaines Fr. 3.—

Paiement d'avance à notre compte postal 20-178

ou à la réception de notre journal, 4, rue Saint-
Maurice

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Service des abonnements

PAR MONTS ET PAR VAUX AVEC MIGROS

Samedi après-midi 8 mai

LE MONT-D'AMIN

MARCHE

de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds, départ en autocar pour la
Vue-des-Alpes

Marche par le Mont-d'Amin, les Vieux-Prés jusqu'à Dombresson
Retour en autocar - Collation en cours de route

Prix au départ de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds: adultes
Fr. 6.—; enfants en dessous de 16 ans, Fr. 3.—

Programmes et billets en vente à :

ÉCOLE-CLUB MIGROS

la Chaux-de-Fonds, 23, av. Léopold-Robert, du lundi au vendredi,
de 18 h à 21 h

Neuchâtel, 11, rue de l'Hôpital, du lundi au vendredi de 14 h
à 21 h

Nombre de places limité

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

L'EUROPE DIFFICILE

Revivez par l'imagination la Suisse de 1840, cet habit d'Arlequin aux vingt-deux morceaux. Mettez-vous dans l'esprit d'un ancêtre d'alors, paysan de l'Ajoie ou du Pays d'En-Haut, horloger des Montagnes neuchâtelaises, armanni de la Gruyère, épier de Carouge ou vigneron valaisain. Ecoutez les palabres des hommes à la pinte communale, la fausse assurance, des meures prodigieuses de théories, l'inquiétude des sages dans les conseils. Ouvrez les yeux sur cette Suisse doulourement divisée. Puis, élevez le débat au-dessus des passions partisanes, à la recherche d'une formule conciliatrice, d'un compromis raisonnable qui rallierait l'unitaire et le fédéraliste, le citadin et le campagnard...

Qu'il fut difficile le chemin qui mena notre pays de la quête à la conquête de l'unité dans la diversité!

l'unanimité, elle n'est valable que sur le plan économique. Pour faire de l'Europe un bloc compact et fort, il faudra coûte que coûte en arriver à la communauté psychologique et politique. Par quelles étapes? Selon quelle formule? Les théoriciens en discutent. Mais une direction s'affirme de plus en plus nettement: on ne voit guère pour l'Europe une autre formule que celle qui a si bien réussi à la Suisse.

En ce jour du 5 mai, dénommé JOURNÉE DE L'EUROPE, il nous plaît de rapprocher les deux dates de 1848 et de 1948.

1848 fut pour la Suisse un aboutissement, l'objectif enfin atteint après 30 ans de luttes idéologiques et qui allait permettre à notre pays de se développer et de vivre au rythme du monde.

A l'inverse, 1948 fut un point de départ, départ dans l'enthousiasme du Congrès européen de la Haye, départ pour une lente et périlleuse marche vers cette unité européenne qui demeure le but final. Combien de décades faudra-t-il pour atteindre ce but? Peu importe après tout, pourvu qu'on avance.

me si fiers et qui cache une certaine part d'égoïsme; c'est l'affrontement de notre standing de vie avec une réalité certainement plus modeste; c'est la comparaison de notre fausse sécurité avec l'inquiétude des Européens «périphériques» plus exposés que nous aux premiers coups.

Comme la Grande-Bretagne dans son «splendide isolement», la Suisse n'a que trop tendance à se retrancher sur son balcon alpin pour juger les autres avec hauteur. Les Anglais n'ont plus confiance dans leur isolement; se rapprocher de l'Europe est pour eux une condition vitale. Et nous? Qui donc a dit que c'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul?

SUISSE DE 1840, IMAGE DE L'EUROPE D'AUJOURD'HUI

Une Europe de 25 nations, coupée en deux par l'opposition des idéologies. De ce côté du rideau, quinze pays enfermés depuis des siècles dans leurs nationalismes étroits; séparés par la race, la langue, la religion parfois, maintenus dans leur cloisonnement par des systèmes politiques. Le Marché commun, par la volonté tenace de quelques pionniers, a supprimé les barrières douanières et tenté de réaliser la communauté économique. Mais, outre que cette audacieuse réalisation ne fait pas

PRISE DE CONSCIENCE

En ce 5 mai 1971, ce que les promoteurs de la Journée de l'Europe attendent de nous, c'est d'abord une prise de conscience européenne; c'est la remise en question de cette sagesse helvétique dont nous sommes

LA FILIÈRE

En ce qui concerne les étapes à franchir avant la décision proprement dite, le département militaire va maintenant formuler une proposition à l'intention du Conseil fédéral. Cette proposition sera tout d'abord examinée par la délégation spéciale composée de MM. Gnaegi, Celio et Bonvin puis le conseil prendra sa décision, selon les prévisions d'ici aux vacances d'été.

La décision sera soumise aux Chambres sous forme de message et il faudrait que ces derniers se prononcent au plus tard en automne 1972. Il est nécessaire d'agir rapidement étant donné le fait que la dissolution de formations de combat de l'aviation, équipées de «Venom», a déjà commencé.

LE PROBLÈME

Aussi bien le président de la Confédération que M. Schuessler et ses collaborateurs ont pris le temps de montrer à leurs interlocuteurs la complexité du problème de l'évaluation. Parmi les indications recueillies à ce propos, il y a lieu d'évoquer la question des avions «chers» et «bon marché».

En fait, on le sait, la somme globale à disposition a été fixée il y a plusieurs années, et le choix du type d'avion n'a qu'une faible influence sur le coût définitif, compte tenu des variations possibles du nombre d'appareils.

Il est en revanche déterminant d'obtenir au prix fixé ce qui servira au mieux nos besoins militaires. L'évaluation est fondée sur les besoins définis dans la conception de la défense nationale du 6 juin 1966. Le nouvel avion doit pouvoir attaquer des objectifs fortement défendus par la DCA et assurer sa propre protection.

Le résultat de l'évaluation montre qu'un petit nombre d'avions à hautes performances nous sera plus utile qu'un nombre élevé d'avions à performances moyennes. Aussi longtemps que la mission dévolue au nouvel avion demeure inchangée, d'autres évaluations ne pourront aboutir qu'à un même résultat.

Conférence ordinaire des sections de l'Union suisse des arts et métiers

BERNE, (ATS). — Les sections de l'Union suisse des arts et métiers (USAM) ont tenu à Berne leur conférence ordinaire de printemps, sous la présidence du conseiller national Charles Hackhofer. Bien que certaines objections n'aient pu être tuées, la Chambre suisse des arts et métiers a donné le mot d'ordre de voter qui le 6 juin prochain sur le nouveau régime financier de la confédération et la protection de l'homme et de son milieu naturel contre les atteintes nuisibles ou incommodes.

M. Markus Kamber, secrétaire du groupe des industries du bâtiment de l'USAM, a entretenu l'assemblée du nouvel article constitutionnel sur l'encouragement à la construction de logements. Il a confirmé la nécessité de réduire au minimum l'influence de l'Etat dans ce secteur, afin que la notion de propriété ne perde pas tout son sens. L'encouragement de la propriété

de maisons et d'appartements mérite d'être tout particulièrement développé.

M. Ogi, vice-directeur de l'USAM a renvoyé l'auditoire sur le projet de création d'une organisation de services dans le commerce de détail. La modification des structures, qui progresse rapidement, requiert de nouvelles méthodes de collaboration entre les institutions d'entraide et les associations, de même qu'une nouvelle orientation dans les relations entre les organisations et leurs membres. Sur la base de méthodes qui ont été tentées en Suède, il faut créer également dans notre pays un organisme qui institutionnalise la collaboration pour la prestation de services.

M. Jean-Pierre Bonny, député, vice-directeur de l'USAM, s'est exprimé sur les tendances favorables à l'instauration d'un droit de participation des salariés ainsi que sur la révision de la loi sur l'assurance maladie.

La grève se poursuit sur le chantier du BIT

GENÈVE (ATS). — La grève commencée mardi dernier sur le chantier du nouveau bâtiment du B.I.T., au Grand-Saconnex, près de Genève, s'est poursuivie mardi sans que la situation évolue. Il n'y a pas eu de rencontre entre la FOBB et la Société suisse des entrepreneurs (SSE), les deux cents ouvriers en grève restant sur leur position et refusant le compromis auquel ces organismes étaient parvenus vendredi.

Les contacts téléphoniques ont été pris entre la SSE et l'attaché social de l'ambassade d'Espagne, à Berne. Du côté de la FOBB, on souhaite que les «ouvriers» organisent un vote secret sur la reprise du travail, sur la base du compromis de vendredi.

Ouverture de la 24me assemblée mondiale de la santé

GENÈVE (ATS). — Les investissements dans le domaine de la santé ne doivent plus être considérés comme des dépenses à fonds perdu, mais comme un facteur essentiel de développement. Telle est une des conclusions de l'allocution du ministre de la santé de la Côte-d'Ivoire, M. Hippolyte Ayé, qui présidait mardi matin la séance inaugurale de la 24me assemblée de la santé, au Palais des Nations, à Genève.

Les délégués des 129 pays membres et deux pays associés de l'organisation mondiale de la santé (OMS) ont été salués par M. Willy Donzè, directeur général de l'Office des Nations unies à Genève qui a souligné le rôle éminent de l'OMS dans le cadre de la deuxième décennie pour le développement.

C'est le président du Conseil d'Etat genevois, M. Willy Donzè, qui a apporté les souhaits de bienvenue du Conseil fédéral et des autorités genevoises à l'assemblée mondiale.

La directrice d'une maison de vieillards tuée par un pensionnaire

BERNE (ATS). — Un pensionnaire âgé de 85 ans a tiré sur la directrice d'une maison de vieillards de Seltowen, dans le canton de Berne. La malheureuse a été mortellement blessée. Le pensionnaire s'est ensuite fait justice.

Situation financière difficile pour l'Eglise nationale protestante

GENÈVE, (SPP). — Le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève a approuvé les comptes de l'exercice écoulé qui se terminent par un déficit de 770.000 francs sur un budget de 6 millions. Un appel financier a été lancé, qui a rapporté 77.000 francs et les dons et legs reçus en 1970 et qui s'élèvent à 23.000 francs serviront à couvrir une partie de ce déficit.

Le Consistoire a aussi adopté le budget de l'année en cours qui s'élève à 6,2 millions de francs. On a cherché à maintenir les salaires à leurs justes niveaux et freiner les dépenses dans le secteur des frais généraux et des subsides. L'adoption de ce budget représente un véritable acte de foi car si les rentrées de la contribution ecclésiastique facultative dans le canton de Genève ne s'améliorent pas, le déficit ira en s'agrandissant.

Zurich: avertissement des autorités après les incidents du 1er mai

ZURICH (ATS). — Le Conseil communal (Exécutif) de la ville de Zurich s'est réuni mardi en séance extraordinaire afin d'être renseigné par la direction et l'inspecteur de police sur les manifestations et les incidents qui se sont déroulés au terme de la cérémonie officielle du 1er mai.

AFFAIRE DE DROGUE

— En janvier, son attention avait été attirée sur le spectacle donné par les «Tréteaux libres» afin que ses services vérifient si ces acteurs ne violaient pas les bonnes mœurs et la morale publique.

L'occupation du temple par les intéressés fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. D'où la décision de faire intervenir la police.

Mardi matin, à 5 h, sur mandat d'amener délivré par un juge d'instruction, la police a fait évacuer le lieu et appréhendé toutes les personnes qui s'y trouvaient, soit une douzaine de jeunes gens âgés de 18 à 30 ans.

A cette occasion, une perquisition a permis de découvrir 35 capsules de LSD. Sept acteurs de la troupe ont reconnu qu'ils en faisaient régulièrement un large usage.

Parmi les personnes appréhendées, trois avaient déjà été arrêtées pour vols dans les magasins, dont deux Françaises qui furent relâchées, mais qui revinrent aussitôt.

L'Exécutif condamne «de la façon la plus sévère de tels excès par lesquels une petite minorité opportuniste sans cesse notre population». Il est d'avis que l'intervention «consequente et correcte» de la police était nécessaire.

A l'avenir également, le Conseil communal s'élève avec fermeté contre de tels excès et fera intervenir les forces de l'ordre contre les manifestants violents.

FRANCE VOISINE

L'avion avait décollé de Genève-Cointrin Drame de l'air dans l'Ain: trois morts

(c) On était fort inquiet, des deux côtés de la frontière, au sujet d'un petit avion de tourisme français qui avait décollé de

Cointrin lundi après-midi et qui avait enroulé disparu peu après avoir survolé Seyssel, dans le département de l'Ain. Ces craintes étaient, hélas, fondées.

Les recherches entreprises mardi matin dans la région de Yenne (à la limite de la Haute-Savoie et de l'Ain) ont abouti à la découverte de l'épave, vers 7 h 30. Les trois occupants de l'appareil ont été tués. Notons que l'avion volait en escadrille avec trois autres appareils, quand le contact fut perdu, ce qui permit de localiser assez rapidement le point de chute, en l'occurrence dans le massif du Tournier. On ignore la cause de l'accident.

Coltrin lundi après-midi et qui avait enroulé disparu peu après avoir survolé Seyssel, dans le département de l'Ain. Ces craintes étaient, hélas, fondées.

Les recherches entreprises mardi matin dans la région de Yenne (à la limite de la Haute-Savoie et de l'Ain) ont abouti à la découverte de l'épave, vers 7 h 30. Les trois occupants de l'appareil ont été tués. Notons que l'avion volait en escadrille avec trois autres appareils, quand le contact fut perdu, ce qui permit de localiser assez rapidement le point de chute, en l'occurrence dans le massif du Tournier. On ignore la cause de l'accident.

Consternation dans l'Ain: la frontière fermée à la volaille française

(c) On a vu que les autorités fédérales ont pris la sage décision d'interdire l'importation de volailles mortes ou vivantes, afin de protéger le «cheptel» national de la pseudo-pesté qui sévit en France.

Dans cette région, l'élevage du poulet est devenu en effet une véritable industrie, dont la Suisse constituait le client le plus important. C'est donc la consternation chez les éleveurs, qui font observer que cette maladie n'existe pas chez eux et que chaque exportation est accompagnée d'un certificat sanitaire.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale: Mario Wolfarth Rédacteur en chef: Jean Hostettler

Militaires emportés par une rupture de glace en Engadine: sept blessés

SAMEDAN (ATS). — Des soldats de la compagnie de fusiliers 3/114, qui font leur cours de répétition en Engadine ont été emportés mardi par une rupture de glace, au cours de la marche devant la Diavolezza au Piz Palu par le glacier de Pers. L'accident s'est produit à 3370 mètres. Sept militai-

res ont été blessés. Selon un communiqué du DMF, les victimes ont été transportées par hélicoptère à l'hôpital de Samedan. Deux hommes ont pu quitter l'hôpital peu après leur admission, tandis que les cinq autres ont du recevoir des soins. Leurs blessures semblent être superficielles.

Michel Vaucher et ses compagnons mécontents

KATMANDOU (AFP). — L'expédition internationale de l'Everest a installé dimanche son 4me camp à une altitude de 7600 mètres, a annoncé le ministère des affaires étrangères népalais sur la foi d'un message reçu des 26 alpinistes qui poursuivaient l'ascension.

D'autre part, dans un message non signé, mais provenant vraisemblablement des deux chefs de l'expédition, Norman G. Dyhrenfurth et le colonel James Robert, l'altitude des quatre alpinistes qui ont abandonné — Pierre Mazeaud (France), Carlo Mauri (Italie), Michel et Yvette Vaucher (Suisse) — est sévèrement critiquée.

Selon ce document, ces derniers voulaient atteindre le sommet par la face sud pour réussir à coup sûr et rejeter ainsi sur eux-mêmes toute la gloire et la popularité. S'ils ont renoncé, c'est pour «des raisons personnelles», précise ce message remis à la presse par le directeur d'une agence de voyages dont le propriétaire est un des dirigeants de l'expédition.

Les quatre alpinistes qui ont renoncé ont envoyé, de leur côté, un message radio annonçant qu'ils donneraient, à leur arrivée à Katmandou, une conférence de presse «explosive».

Dans ce message, ils déclaraient notamment: «Nous avons été traités en porteurs par les Anglo-Saxons et les Japonais».

Nouvel avion de combat

En outre, comme précédemment, l'écart entre les deux avions du groupe de tête reste considérable. Par ailleurs, avec la somme à disposition — 1,3 milliard — il serait possible d'acquérir quelque 60 «Corsair», 70 «Milan», 75 «Skyhawk», 80 «Hunter», 90 «Fiat» et 120 «Saab». Les résultats des évaluations, a déclaré M. Schuessler, permettent parfaitement d'établir une comparaison valable entre les avions.

questions relatives à la logistique et des considérations financières.

DE FIL EN AIGUILLE

Le groupement de l'armement, lui, avait à apprécier la maturité technique de chaque appareil, son coût, l'importance numérique de la flotte du point de vue financier,

les délais de livraison, les risques inhérents à l'acquisition, les possibilités de participation de l'industrie aéronautique suisse, le rendement des frais.

C'est la comparaison entre tous ces facteurs, pour chacun des appareils évalués, qui a permis d'obtenir le résultat que l'on sait.

Relèvement de certaines taxes postales

Pour les télégrammes, la taxe de base pour les 15 premiers mots passera de 1 fr. 25 à 2 francs, mais le prix à payer pour chaque mot en plus — 5 centimes — sera maintenu. Quant aux taxes de raccordements pour la télédiffusion elles devront, pour couvrir les frais effectifs, passer de 1 fr. 75 à 3 francs par mois.

les lettres jusqu'à 100 grammes et dont les dimensions maximales ne dépassent pas 18x25 centimètres restera à 30 centimes. Les lettres de 100 à 250 grammes, ou dont le format ne dépasse pas le format C4 (22,9 x 32,4 centimètres) montera à 50 centimes. Les lettres pesant plus de 250 grammes ou dont le format est supérieur au format C4 seront taxées comme colis non inscrits à 1 franc, et comme colis inscrit à 1 fr. 50.

En fait, a montré M. Sausser, le degré de couverture des frais des PTT s'abaisse progressivement. Dans l'ensemble, il a passé de 1969 à 1970 de 103 à 101 %, et le mouvement va se poursuivre. A la faveur de la situation économique, le trafic et par conséquent les recettes ont augmenté dans la plupart des secteurs.

Ce progrès n'a toutefois pas compensé, en dépit des mesures de rationalisation, la hausse des charges consécutives au renchérissement, à l'expansion des services et aux améliorations techniques.

Les prochaines années verront cette évolution s'accroître, spécialement en ce qui concerne les investigations et les frais de personnel. Même si l'on parvient à maintenir les taux de croissance actuels du trafic, on verra inexorablement les charges dépasser les produits. C'est-à-dire les PTT devenir déficitaires.

LES BAVARDS

Il y a lieu de remarquer, à propos des nouveaux tarifs des télécommunications, qu'une décision de principe devra être prise prochainement sur deux autres mesures concernant le téléphone, et qui exigent une période de préparation et de réalisation de quelque huit ans. Il s'agit tout d'abord de la constitution de réseaux locaux plus homogènes que précédemment, pour éliminer les désavantages dont pâtissent les abonnés des plus petits réseaux.

Des augmentations sont également prévues pour les actes de poursuite, les actes judiciaires, la taxe de recommandation pour envois de la poste aux lettres, ainsi que pour certaines catégories d'imprimés et d'échantillons de marchandises.

Du point de vue de l'économie industrielle, des majorations de tarifs appropriées sont donc inévitables et urgentes. Seront surtout touchées les branches de service où les recettes ne couvrent pas les frais, en premier lieu celles d'entre elles qui ne sont pas soumises à la régle.

TAXES POSTALES

Les augmentations proposées pour les taxes postales visent tout d'abord les lettres et les cartes. Il est prévu d'une part d'aligner le tarif des cartes sur celui des lettres, d'autre part d'appliquer des tarifs différents selon une nouvelle échelle des poids et selon le format des lettres. La taxe pour les cartes passera donc à 30 centimes, celle pour les lettres de 100 à 250 grammes, ou dont le format ne dépasse pas le format C4 (22,9 x 32,4 centimètres) montera à 50 centimes. Les lettres pesant plus de 250 grammes ou dont le format est supérieur au format C4 seront taxées comme colis non inscrits à 1 franc, et comme colis inscrit à 1 fr. 50.

JOURNAUX

Pour les journaux et périodiques, la taxe pour les quotidiens, y compris les journaux régionaux et locaux (tarif a) est augmentée dans une mesure moindre que la taxe prévue pour les autres publications, telles que journaux corporatifs, professionnels, etc. (tarif b). Le tarif pour les journaux et périodiques qui sont passibles déjà maintenant de la taxe de transports de journaux dite majorée (feuilles de tout genre dont la partie rédactionnelle occupe moins du quart de l'ensemble de la publication ou dont les dimensions dépassent 18 x 25 centimètres) — tarif c — doit encore être quelque peu augmenté.

ENVOIS A L'ÉTRANGER

Indépendamment de la détérioration de la situation financière, des mesures sont imminentes en ce qui concerne les taxes des envois pour l'étranger. Conformément aux actes signés au congrès de l'Union postale universelle de Tokio déjà approuvés par les Chambres, le Conseil fédéral doit fixer à nouveau les taxes du service international. Il a l'intention d'introduire simultanément une taxe réduite pour les envois destinés aux pays de la CEPT.

AU THÉÂTRE DE BEAULIEU, À LAUSANNE Le Ballet national des Philippines

L'un des plus beaux spectacles folkloriques que j'aie jamais vus. Et d'une extraordinaire diversité, à l'image d'un pays qui constitue une véritable mosaïque de races, de religions, de cultures diverses. Avec ses trois langues officielles: le tagalog, l'espagnol et l'anglais. Avec son histoire mouvementée, où l'indépendance, acquise en 1946, succède à 50 ans d'influence américaine et à trois siècles de domination espagnole. Avec ses rudes montagnards des régions du Nord, si différents de la douce population urbaine du centre et des musulmans des îles méridionales, authentiques descendants des féroces pirates des mers du Sud. N'a-t-on pas dit qu'aux Philippines: «On pense espagnol, on parle anglais, on agit à l'orientale?»

Des cinq parties du spectacle, trois — de loin les plus originales — s'inspirent des vieilles traditions et légendes du pays. Mentionnons d'abord les danses guerrières du premier tableau, consacré aux tribus de la montagne. Danses athlétiques rythmées au sons des gongs, des tambours et des flûtes de bambou.

Puis, la belle et poétique «Tapisserie de Mindanao» avec ses danseuses aux doigts effilés, qui évoquent certaines fêtes musulmanes et nous proposent, exécutée par le prince et la princesse, une variante de cette célèbre danse philippine: le «tinkling» où les pieds dessinent de savants entrelacs entre de longues perches de bambous tenues horizontalement et claquées en cadence. Tout cela accompagné par une musique assez proche, avec ses gongs de divers grands, du «bonang» javanais.

la «rondella» composée exclusivement d'instruments à cordes pincées. Un moment exceptionnel: le fantasmagorique fandango dansé au crépuscule par des jeunes filles qui portent chacune trois luminons sur la tête et les épaules.

LE BALLET BAYANIHAN

Célébre dès sa première tournée européenne, en 1961, la troupe du «Bayanihan» est composée d'une cinquantaine de danseurs et de musiciens. Tous très jeunes, soigneusement choisis, après une période de préentraînement de quelques mois, d'après leur beauté plastique, leur don d'expression et leurs aptitudes physiques.

VALAIS

Hécatombe dans le canal de la Blancherie à Sion

(c) On apprenait avec émoi, hier en fin d'après-midi, que le canal de la Blancherie, à Sion, canal d'élevage de poissons, avait été empoisonné sur plusieurs kilomètres. Ce canal contenait des milliers d'alevins. La plupart d'entre eux ont péri. Il semble que les inconscients ont déversé du mazout dans le cours d'eau. Une enquête est en cours.

Enfin, sommet de la soirée, la sombre légende de la tribu Tagabili qui se déroule au milieu du tonnerre et des éclairs et dont la scène finale est symboliquement tissée sur une immense tapisserie... Moins caractéristiques pour nous, malgré leur couleur et leur pittoresque, les autres tableaux soulignaient l'influence espagnole. Danses dérivées du fandango, du paso doble et de la jota; importance donnée aux fleurs, aux éventails, aux castagnettes. Et un orchestre à l'espagnol!

Il faut avouer que le résultat est étonnant: nous avons rarement vu une troupe aussi homogène, avec des danseuses toutes plus ravissantes les unes que les autres, avec des danseurs fatiguables qui devaient conférer à tout le spectacle un dynamisme exceptionnel.

Et nous n'oublions pas si tôt le splendide des costumes: de ces blouses multicolores à longues manches flottantes; de ces sortes de grands «sari» à l'indienne; de ces bijoux, de ces colliers, de ces vestes ou jupes artistiquement brodées dans la beauté et l'incroyable diversité valaient, à elles seules, le dépaysement.

L. de Mv.

Plus de 500 chamois sont morts au cours de l'hiver 1969-1970

SION (ATS). — Il ressort d'une statistique qui vient d'être établie par le service cantonal de la chasse, à Sion, que plus de cinq cents chamois ont été victimes en Valais du rigoureux hiver 1969-1970. Bon nombre de bêtes ont perdu la vie également à la suite des méfaits de la kérato-conjonctivite. Les gardes-chasse valaisans ont découvert 457 cadavres de chamois à la suite de cet hiver implacable. C'est à plus de 80.000 fr. d'autre part, qu'ont été estimés les dommages causés au cours de l'année écoulée par les cerfs, les chevreuils et les lièvres.

Des crédits pour la protection civile et l'enseignement technique votés par le Grand conseil vaudois

De notre correspondant: La construction d'un centre cantonal d'instruction de protection civile, à Penthaz, a été acceptée hier par le Grand conseil vaudois, qui a voté un crédit de 1.956.000 francs, représentant la participation du canton à ce projet dont la réalisation coûtera au total 4.891.000 francs.

Autre projet important adopté mardi, le crédit de 1.860.000 francs pour la poursuite des études en vue de la construction de l'École technique supérieure du canton de Vaud à Yverdon. Ce nouveau technicum supérieur, qui ouvrira ses portes au plus tôt vers 1976, représentera une dépense d'environ 50 millions de francs.

Explosion et incendie dans une menuiserie

(c) Une violente explosion s'est produite mardi dans une entreprise de Martigny. Le feu se communiqua ensuite à une réserve de produits inflammables, et tout sarda. Le bâtiment — il s'agit de la menuiserie Iten, avenue du Simplon — fut ébranlé. Le feu gagna les différents locaux. Il y a pour plusieurs dizaines de milliers de francs de dégâts. C'est à la suite d'une imprudence dans la salle de vernissage que le sinistre se déclara. On ne signale aucun blessé.

Le Grand conseil a accordé la garantie de l'Etat à un emprunt de 13.920.000 francs que contractera l'Institut des diacneses protestantes de Saint-Loup, près de la Sarraz, pour la modernisation de son hôpital. Il a, en outre, voté un crédit de 880.000 francs pour l'aménagement intérieur d'un bâtiment loué à la cité, à Lausanne, par le département cantonal de l'instruction publique.

Orbe accueillera-t-elle la colonie de Rolle?

(c) La colonie pénitentiaire pour femmes de Rolle a beaucoup fait parler d'elle l'an dernier. Aussi les intentions que le Conseil d'Etat vient de rendre publiques dans une réponse au député Meylan sont-elles intéressantes à plus d'un titre.

En effet, une étude relative aux conditions de détention dans cet établissement, menée depuis 1968, a montré que les bâtiments ne sont plus adaptés à des conditions de travail acceptables pour le personnel et aux exigences modernes de détention. C'est une des raisons — l'autre étant que la colonie constitue un obstacle au nouvel aménagement de Rolle — pour lesquelles le Conseil d'Etat a décidé d'examiner la possibilité de construire une nouvelle prison pour femmes à Orbe.

Le gouvernement, est-il précisé maintenant, entend réaliser ce transfert rapidement et présenter à ce propos un projet de décret au Grand conseil, si possible en 1973.

Voir également en pages neuchâtelaises

